INTERVENTION EN ÉCONOMIE POLITIQUE

Christian Palloix

avec la collaboration de Philippe Zarifian

De la socialisation

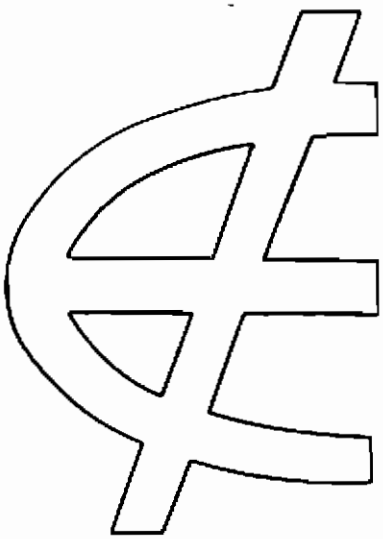

FRANÇOIS MASPERO

INTERVENTION EN ÉCONOMIE POLITIQUE

Collection dirigée par
Carlo Benetti, Suzanne de Brunhoff, Jean Cartelier
et Christian Palloix

DU MÊME AUTEUR

Problèmes de la croissance en économie ouverte, 1969.
Les firmes multinationales et le procès d'internationalisation, 1973
L'économie mondiale capitaliste et les firmes multinationales, 2 vol., 1975.
L'internationalisation du capital - Éléments critiques, 1975.
Procès de production et crise du capitalisme, 1977.
Travail et production, 1978.

DANS LA MÊME COLLECTION

C. BENETTI, *Valeur et répartition* (épuisé).
C. BENETTI, Cl. BERTHOMIEU, J. CARTELIER, *Économie classique, économie vulgaire. Essais critiques* (épuisé).
J. FRADIN, *Les fondements logiques de la théorie néoclassique de l'échange* (épuisé)
S. DE BRUNHOFF, *État et capital*.
J. CARTELIER, *Surproduit et reproduction*.
C. PALLOIX, *Procès de production et crise du capitalisme*.
C. BENETTI, A. BERTHOUD, S. DE BRUNHOFF, J. CARTELIER, G. DELEPLACE, R. MAHIEU, *Marx et l'économie politique*. Essais sur les « théories sur la plus-value »
P. GROU, *Monnaie et crise économique : éléments d'interprétation*.
G. DOSTALER, *Valeur et prix, histoire d'un débat*.
B. LAUTIER, R. TORTAJADA, *École, force de travail et salariat*.
G. DELEPLACE, *Théories du capitalisme : une introduction*
S. DE BRUNHOFF, *Les rapports d'argent*
P. GAREGNANI, *Le capital sous les théories de la répartition*
C. BENETTI, J. CARTELIER, *Marchands, salariat et capitalistes*.

© Librairie François Maspero, Paris, 1981
ISBN 2-7071-1242-9

Christian Palloix
avec le concours de
Philippe Zarifian

De la socialisation

FRANÇOIS MASPERO
1, place Paul-Painlevé
PARIS V^e^
1981

Avertissement

Encore un livre théorique ! Certes, mais la réflexion avancée dans cet ouvrage est le produit d'un cheminement commun à Philippe Zarifian et moi-même sur l'analyse de la socialisation dans deux champs très différents : la sidérurgie et les luttes en France[1]*, d'un côté ; l'Algérie, de l'autre*[2]*. Seule la face recherche théorique est livrée ici, mais de nombreux matériaux sur la socialisation dans le tiers monde sont à la source de cet essai, matériaux que je me propose de publier très rapidement, mais que j'ai retranchés pour ne pas allonger démesurément ce texte.*

Seule la contribution de Philippe, qu'on trouvera au chapitre 6 (« Axes de réflexion sur l'appropriation sociale »), m'a détourné d'intituler ce livre « Un détour par le tiers monde », car la socialisation qui s'opère dans des pays comme l'Algérie, le Mexique, le Brésil, pour ce que je connais (?), révèle de manière singulière ce qui se joue dans la crise actuelle du capitalisme, les enjeux des luttes dans les pays capitalistes eux-mêmes.

1 Cf Philippe ZARIFIAN, « Crise de la production et tendances du mouvement historique », *La Pensée*, octobre 1979, n° 207 ; « Sidérurgie et Socialisation », *Issues*, 1980, n° 5

2 Cf Christian PALLOIX, « De quelques questions que nous pose l'Algérie en 1980 » ; « Industrialisation et financement lors des deux plans quadriennaux », « Un essai sur la formation de la classe ouvrière algérienne », *Tiers monde*, « Algérie, 1980 », n° 83, juillet-septembre 1980

Introduction

Socialisation ! Un grand mot lâché et qui, j'en préviens le lecteur, est pris dans le sens qui n'a rien à voir — du moins je l'espère — avec l'utilisation qui en est faite par la sociologie courante où il s'agit le plus souvent de désigner le processus de distinction-adaptation des individus à la société (préconstituée).

Quel est le problème ? L'analyse économique privilégie le processus d'éclatement, de fractionnement, de dispersion, de division, de séparation d'éléments tant humains que matériels. Ce qu'il s'agit d'appréhender, c'est le mouvement (places, fonctions) de séparation d'éléments, déclarés séparés, dont les relations seraient constitutives de la société. Mais ce n'est que cercle vicieux où la séparation (de quoi ?) permet seule de penser la société — comme ensemble d'éléments séparés — que l'analyse distribue, sépare en places et fonctions ! L'économie politique, enfermée dans une théorie de la répartition, est l'expression de cette méthodologie. La théorie de la régulation élève aujourd'hui cette méthodologie à la caricature où les éléments déclarés séparés ne tiennent ensemble que grâce à un ensemble régulateur (l'État, par exemple, ou la loi de la valeur, ou des lois de fonctionnement) qui empêche la séparation d'être absolue.

Bref, l'analyse économique ne nous indique qu'un moment, celui de la déclaration de séparation, avec une incapacité de nous livrer l'autre moment — le plus important —, celui où les éléments dits séparés sont aussi et en même temps inscrits dans un autre mouvement qui est celui d'*une*

appartenance à, qui ne peut être confondu avec les relations entretenues entre éléments déclarés séparés. Cette « appartenance à » fonde la socialisation comme *unicité* des éléments séparés, et non comme addition d'éléments séparés pris dans leurs relations, unicité qui se joue en deçà et au-delà de la séparation.

Le mouvement social n'est pas seulement l'affirmation de la séparation, mais aussi celui du devenir, de la conquête et reconquête de cette unicité inscrite dans la socialisation.

Faute d'investir le moment de la socialisation, tout projet révolutionnaire de transformation sociale avorte, car il laisse se développer une socialisation capitaliste là où un autre type de socialisation — le communisme — devrait surgir. Par exemple, l'industrialisation (?) du tiers monde n'est, au mieux, que socialisation capitaliste, et encore : par généralisation du salariat.

Cet ouvrage, avec ses limites, se donne pour objectif de fournir quelques éléments sur la socialisation, et, en premier lieu, ces éléments sont des « ruptures » avec l'économie politique :

— rupture avec l'approche par le « capital » et la « régulation » (chapitre 1) ;

— rupture avec l'approche de la division internationale du travail en termes de hiérarchie et cohérence de systèmes productifs (chapitre 2) ;

— rupture avec une approche en économie réelle et par suite dichotomique (chapitre 3) ;

— rupture avec les approches de l'agriculture (chapitre 4) ;

— rupture avec les analyses de l'industrialisation du tiers monde (chapitre 5).

Dans ces ruptures, liées à des analyses concrètes, sous-tendues par l'incapacité de l'économie politique à parcourir les situations concrètes, d'en donner des représentations construites, surgissent des propositions d'analyse de la socialisation, avec pour finir la réflexion de Philippe Zarifian sur l'appropriation sociale (chapitre 6).

1. Socialisation et salariat

Les concepts ou catégories de « classe ouvrière », de « prolétariat » ne sont apparemment plus de mode pour certains courants post-marxisants. Le récent livre d'André Gorz, *Adieux au prolétariat*, exprime, à la limite du pamphlet, le rejet de toute valeur opérationnelle aujourd'hui à la classe ouvrière pour une transformation révolutionnaire du monde :

« Le développement du capitalisme a produit une classe ouvrière qui, dans sa majorité, n'est pas capable de se rendre maîtresse des moyens de production et dont les intérêts directement conscients ne concordent pas avec une rationalité socialiste. [...]

« Le dépassement du capitalisme, sa négation au nom d'une rationalité différente, ne peut dès lors provenir que de couches qui représentent ou préfigurent la dissolution de toutes les classes, y compris la classe ouvrière elle-même[1]. »

En effet, pour André Gorz, aujourd'hui le prolétariat a été totalement dépossédé non seulement de toute maîtrise du procès de travail (savoir, savoir-faire, coordination) et de l'usage social des produits fabriqués, mais de toute reconquête éventuelle, vu le laminage, la mise à nu de la classe ouvrière d'un côté et son intégration au mode de vie capitaliste de l'autre. Aussi il ne resterait que des éléments du salariat, classe ouvrière exclue, pour avoir encore un projet

1. André Gorz, *Adieux au prolétariat Au-delà du socialisme*, Galilée, Paris, 1980, p 15

de transformation révolutionnaire du monde. Lisons : les couches petites-bourgeoises, bien entendu, intellectuels en tête ! Laissons André Gorz à ses errements autour de la classe ouvrière dont il ne cesse de prévoir des fins différentes, avec *hier* sa disparition dans l'ouvrier de l'abondance, le col blanc[2], et *aujourd'hui* sa négation de classe par le taylorisme. Ne prenons pas cet auteur très au sérieux dans l'analyse des phases de dépossession :

« La montée des ouvriers professionnels, leur pouvoir dans l'usine, leur projet anarcho-syndicaliste n'auront été qu'une parenthèse que le taylorisme, puis l'organisation scientifique du travail (O.S.T.), et enfin l'informatique et la robotique auront fermée[3]. »

Prendre l'organisation scientifique du travail pour autre chose que le taylorisme, oublier en route le fordisme, faire comme si l'informatique et la robotique caractérisaient de nos jours de manière généralisée un nouveau procès de travail, n'autorisent guère — pour employer les mêmes arguments d'autorité que ceux de Gorz — à parler de l'évolution du travail, du procès de travail, de l'autonomie ouvrière, alors même que l'auteur observe un silence total sur les apports du courant opéraïste italien (Negri, Tronti...).

Le plus important n'est pas Gorz, mais l'analyse des fondements d'un courant dont cet auteur n'est que l'épiphénomène caricatural. Son audience est au rythme des pulsions de la petite bourgeoisie. Il existe par contre un courant sérieux qui, partant du marxisme comme critique de l'économie politique, conclut aujourd'hui à une « crise du marxisme » tant de point de vue de la logique de ses enchaînements conceptuels que de son rapport à la pratique sociale, et qui, dans le cours de l'analyse de la crise du marxisme, pose les prémisses d'une bonne question, celle de la socialisation.

I. Les énoncés de la crise du marxisme

Le concept de classe ouvrière se joue dans l'analyse de la marchandise, de la monnaie et du capital, c'est-à-dire du type de socialisation à l'œuvre. Or, pour le courant « crise du marxisme », l'analyse de la marchandise est incapable de

2. Cf. Andre GORZ, *Stratégie ouvrière et néo-capitalisme*, Seuil, Paris, 1964
3 *Ibid*, p 34-35

rendre compte de la socialisation, car celle-ci lui resterait extérieure. Par contrecoup, toute la construction de Marx, y compris le concept de classe ouvrière, s'effondrerait. *Les seules catégories pertinentes seraient celles de monnaie et de salariat.*

1. *Principaux énoncés de la crise du marxisme comme rapport à l'analyse de la société et aux pratiques sociales*

De nombreux travaux menés actuellement par Carlo Benetti, Jean Cartelier, Bernard Drugman, Lysiane Cartelier... veulent offrir une alternative au marxisme, en dépassant, prolongeant celui-ci vers un champ conceptuel nouveau. Ce prolongement passe par l'effacement de trois pierres angulaires du marxisme de Marx (précisons-le) devant trois nouveaux fondements, piliers qui, d'une position seconde mais toutefois importante chez Marx, sont poussés vers des positions clés fondamentales par la nouvelle économie marxiste en voie de constitution.

Trois propositions principales sont avancées, explicitement ou implicitement, à ce titre par le courant en question.

A. *Le concept de capitalisme est second par rapport au concept de salariat* (Drugman, Benetti, Cartelier), *et plus radicalement encore par rapport au concept de société monétaire :* « La conception du capitalisme comme société marchande d'un type particulier est incorrecte. Elle doit être abandonnée au profit de l'idée que le capitalisme est une société monétaire particulière[4]. » C'est la pièce maîtresse du dispositif.

Pourquoi le salariat ? Pour Bernard Drugman, « il est [...] impossible, concernant la société capitaliste, de fonder l'État, et plus largement la politique, comme forme de pouvoir et d'organisation sociale à partir de la théorie du capital[5] », parce que le présupposé — le salariat — ne serait pas pris en compte et constituerait un extérieur à l'économie politique. Cette prééminence du salariat sur le capital est également revendiquée par Carlo Benetti et Jean Cartelier.

4 C. BENETTI et J. CARTELIER, *Marchands, Salariat et Capitalistes*, Maspero, coll. « Intervention en economie politique », 1980, p. 136

5. B. DRUGMAN, *Etat, Capital et Salariat*, these de doctorat d'État ès sciences économiques, Grenoble, Université des sciences sociales, octobre 1979, t. I, p. 20

Bien entendu, ce dispositif n'est pas neutre politiquement puisque capitalisme et socialisme, ou les formes mixtes des sociétés du tiers monde, ne sont que des variantes de la société salariale.

B. *La théorie de la valeur s'efface devant la théorie de la monnaie,* qui seule peut lever les incohérences de la théorie marxiste de la valeur : « Le prix idéal [forme valeur et prix — C.P.] chez Marx est la forme que prend le social, extérieur aux objets séparés. [...] Cette forme est monétaire[6]. » Le contenu du rapport monétaire — socialisation des individus — est à même de fournir pour ces auteurs une théorie du pouvoir et de l'État, ce qui nous amène à Bernard Drugman et Lysiane Cartelier où *la théorie de la valeur s'efface chez eux devant une théorie du pouvoir et de l'État.*

La constitution de l'État relève, chez Bernard Drugman, d'une extorsion du *pouvoir social* des individus, et par extension des travailleurs salariés, qui est transformé en *pouvoir-oppression,* dont les principaux aspects sont un *pouvoir de cohésion-normalisation* des individus et un *pouvoir de domination-coercition.* Cette extorsion est à la base de la séparation société civile/société politique et renvoie à la genèse du salariat : « le salariat, entendu comme mode spécifique de socialisation des individus et d'organisation sociale reposant sur la contrainte sociale au travail salarié[7] », exercée évidemment par l'État. A noter que l'on retrouve cette même contrainte au travail salarié chez Lysiane Cartelier.

Pour ces auteurs, la théorie marxiste de la valeur présuppose nécessairement la socialisation des individus qui apparaît comme un extérieur et manque donc son objet par définition. Seules, d'un côté, une théorie de la monnaie qui appelle le salariat et, de l'autre, une théorie de l'État qui met en œuvre la contrainte au travail salarié et donc la socialisation des individus[8] peuvent conduire à une théorie de la valeur, mais qui n'est que seconde.

C. *La plus-value ou théorie de l'exploitation s'efface devant le rapport salarial,* dont le terme constituant et dominant

6 C. BENETTI et J. CARTELIER, *op. cit.*, p. 163 (« Note I. Sur l'equivalent general et les formes de la valeur »).

7 B. DRUGMAN, *op. cit.*, t. I, p. 22.

8. Cf. L. CARTELIER, « Figures et Frontieres de l'Etat », colloque « Actualite du marxisme », Lille, avril 1980, document ronéoté : « Le rapport salarial est dit principe étatique de socialisation/soumission » (p. 81).

dans le cours de la socialisation est un rapport d'oppression :

— « Il y a lutte autour de la partition [de la plus-value — C.P.] parce que la société a pour condition le rapport salarial[9] » ;

— « C'est parce que le salariat est à la fois immanent et extérieur au champ des rapports économiques de propriété, de production et d'échange de marchandises que celui-ci peut être fondé non comme rapport d'exploitation, mais comme rapport d'oppression et comme rapport de classe[10] » ;

— « Que le type de soumission inhérent au rapport salarial soit étatique entraîne que l'extension du salariat [...] se traduit par une aggravation du contrôle social. [...] Le salaire devient ici une simple contrainte de reproduction du travailleur salarié qui se détermine en fonction des formes historiques de la mise au travail obligé. Celles-ci sont une longue histoire faite de répression brutale ou intériorisée, de mise au pas et de luttes sociales[11]. »

Ces effacements successifs ne sont pas neutres, puisque le concept de *classe ouvrière* s'efface finalement devant celui de *salariat,* la classe ouvrière n'étant qu'un élément, pas forcément central, dans la phase actuelle de développement du salariat.

2. *Quelles incohérences de la théorie marxiste de la valeur ?*

La mise en place du courant « crise du marxisme » emprunte apparemment la voie rigoureuse de la critique marxiste de l'économie politique. En partant de la critique de l'économie politique, économie politique qui ne peut se représenter la marche du capitalisme qu'à partir de la notion de surproduit, inévitablement associé à une variable de répartition (taux de profit unique) et un système de prix de production[12], la construction de Marx, qui n'échappe pas en

9. C. BENETTI et J. CARTELIER, *op. cit.*
10. B. DRUGMAN, *op. cit.*, t. I, p. 282.
11. L. CARTELIER, art. cité, p. 23-24.
12. Cf. les travaux antérieurs de C. BENETTI et J. CARTELIER, avec notamment C. BENETTI, *Valeur et répartition,* P.U.G.-Maspero, coll. « Intervention en économie politique », 1975 ; et J. CARTELIER, *Surproduit et Reproduction,* P.U.G.-Maspero, coll. « Intervention en economie politique », 1976.

partie il est vrai à une problématique du surproduit, fut elle-même démantelée dans son pivot central, la théorie de la valeur. La démolition de la théorie de la valeur de Marx fut menée à partir de deux problèmes, le problème de la transmission de la valeur par les moyens de production[13] et le problème de la valeur de la force de travail[14], d'où on tirait :

— « Ces schémas [de la reproduction-circulation en valeur — C.P.] démontrent [...] que l'idée de reproduction en valeur du capital constant doit être abandonnée[15] », le capital constant n'apparaissant que comme valeur d'usage ;

— « La valeur d'échange de la force de travail est une valeur d'échange qui n'est que la forme phénoménale d'une valeur[16] », car la force de travail est une non-valeur.

A. *De quelques résultats significatifs (ou pas) du débat sur la transformation de la valeur en prix de production.* La discussion importante menée autour du fameux problème de la transformation[17] et qui invalidait en toute logique non seulement la solution proposée par Marx mais aussi les tentatives ultérieures de solution conduisait à deux résultats essentiels dont on n'a pas tiré toutes les conséquences.

Le premier résultat concerne la nécessité d'approfondir la théorie marxiste de la valeur, qui ne pouvait être ramenée ni à une donnée physique, ni à la théorie du travail commandé d'Adam Smith, ni à la théorie du travail incorporé de David Ricardo. Malheureusement, faute d'approfondir la théorie marxiste de la valeur, et cela en dehors d'une démarche induite et piégée par le débat valeur-prix tout comme par le débat autour de l'œuvre de Piero Sraffa, le courant « crise du marxisme » va au contraire développer la thèse des incohérences logiques de la théorie de la valeur telle qu'elle est posée par Marx, thèse que j'analyserai par la suite.

Le deuxième apport est relatif à l'invalidation de formules

13 Cf C BENETTI, « La Genese de la reproduction-circulation de la valeur », dans *Marx et l'économie politique*, P U G -Maspero, 1977

14 Cf. B LAUTIER et R TORTAJADA, *Ecole, Force de travail et Salariat*, P U G -Maspero, coll. « Intervention en économie politique », 1978

15. C BENETTI, « La Genèse de la theorie », art cite, p 136

16. B LAUTIER et R. TORTAJADA, *op cit.*, p 98

17. Cf les publications de C BENETTI, C BERTHOMIEU, S. de BRUNHOFF, J. CARTELIER, G. DOSTALER dans la collection « Intervention en economie politique », Maspero

toutes faites concernant l'analyse du capitalisme, ne serait-ce que la formule célèbre $p \stackrel{?}{=} \frac{pl}{c + v}$ et qui sert de fondement aux fameuses lois de « régulation » du capitalisme, tendance (et contre-tendance) à l'égalisation des taux de profit. En effet, le taux de profit *p* appartient à l'espace des prix, alors que les autres éléments *(c, v, pl)* se situent dans l'espace de la valeur. Comme on ne passe pas de la valeur au prix, rien n'autorise l'écriture d'une telle égalité, avec toutes les conséquences qui en découlent sur les « lois » de « régulation » du capitalisme. Le plus drôle est de relever que nombre d'auteurs, qui souscrivent à l'impossible transformation de la valeur en prix et aux incohérences logiques de la théorie marxiste de la valeur, se replient vers l'analyse de la « régulation » !

B. *Capital constant et valeur.* La valeur du capital constant est intimement liée à la circulation de la valeur sur la base de sa transmission lors du fractionnement du travail social en travail passé cristallisé dans les moyens de production et travail vivant.

A l'opposé de la solution avancée par Adam Smith[18], Karl Marx tente, dans *Les Théories de la plus-value*[19], un autre type de décomposition du travail social, où la valeur du produit décomposable de chaque sphère est égale à la valeur du produit de la sphère qui lui est antérieure en ce qui concerne la formation de la valeur du capital constant, avec

$$V_1 = T_1 + C_1$$
$$\| \quad V_2 = T_2 + C_2$$
$$\| \quad\quad \| \quad V_3 = T_3 + C_3$$
$$\| \quad\quad \| \quad\quad \| \quad \text{etc.}$$

d'où $V_1 = T_1 + T_2 + T_3 + C_3$, de sorte que le reste C_n demeure au fur et à mesure que l'on pousse la progression, tout en étant de plus en plus petit. La difficulté ne peut être résolue que s'il existe une sphère T_n sans capital constant et qui est immédiatement travail abstrait.

18. Cf. la présentation de la critique de Marx à la solution smithienne par C. BENETTI, art. cité, p. 114-120.
19. K. MARX, *Les Théories de la plus-value*, Editions sociales, t. I.

Dès lors, pour que la totalité de la valeur puisse circuler, « le reste doit être reconstitué en dehors de la circulation[20] », où il ne peut apparaître que comme valeur d'usage et comme non-valeur. La discussion que mène Karl Marx sur l'analyse du capital constant dérive sur la circulation des valeurs d'usage, ce qui autorise Carlo Benetti à conclure comme suit l'analyse du capital constant dans le processus de formation-circulation de la valeur :

« Si des valeurs d'usage différentes sont en relation sans se représenter comme valeur, c'est que, sauf à contredire la théorie de la valeur, cette relation n'exprime pas une circulation. Il en résulte que ces objets constituent une unique valeur d'usage composite, dont les éléments singuliers sont déterminés à partir de la circulation de la valeur. Cette théorie débouche alors sur celle de la formation de la valeur, en ce sens que se trouve fondée la conception du processus de formation de la valeur sur la base de l'exclusion de la transmission de celle-ci[21]. »

Certes, il faut reconnaître que la construction de Marx sur valeur et prix n'est exempte ni d'erreurs ni d'ambiguïtés, tellement les discours (économie politique, critique de l'économie politique) s'enchevêtrent. Mais l'erreur de la critique de Carlo Benetti, sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir, est de s'enfermer dans une invalidation de la théorie marxiste de la valeur en recherchant une impossible cohérence à partir d'une *autodéclaration* de la valeur de la marchandise, autodéclaration qui présuppose la marchandise et emprunte son cheminement strictement économique (d'où, s'il n'y a pas valeur, il n'y a pas marchandise, par extension pour C. Benetti). C'est là que Carlo Benetti est fort éloigné de la méthode de Marx, critique de l'économie politique, pour qui il n'y a pas autodéclaration de la valeur de la marchandise — par et dans la marchandise —, mais *déclaration sociale* sur la valeur des marchandises, déclaration antagonique et contradictoire, par *le mouvement historique et social,* composé de classes sociales qui s'affrontent dans le temps, *sur l'énoncé d'un travail social* immédiatement daté et abstrait. Daté en ce sens que la déclaration sur le travail social de la marchandise est constamment remise en cause par le mouvement social pour qui la valeur ne se transmet pas

20 C. BENETTI, art. cité, p. 124.
21 *Ibid.*, p. 135-136.

immuable d'un temps à un autre ; abstrait car la valeur d'un travail concret n'existe pas et n'a pas de sens dès lors qu'il s'agit d'une déclaration sur le travail social d'une marchandise.

C. *Force de travail et valeur.* Si on admet avec Carlo Benetti qu'il n'y a pas reproduction-circulation de la valeur par le biais du capital constant, il n'en demeurerait pas moins la théorie de la *formation* de la valeur à partir du concept de force de travail. Or cet autre pan de la théorie marxiste est mis en cause par la thèse de *l'extériorité* de la force de travail[22], en ce sens que celle-ci est reproduite non pas au sein d'un procès de travail industriel soumis au capital, mais au sein d'un procès de travail domestique. Dès que l'on introduit une reproduction de la force de travail par et dans un procès de travail domestique, nous avons deux formulations possibles de la « valeur » de la force de travail, selon que l'on fait du travail domestique un travail social analogue au travail industriel ou que l'on refuse une telle hypothèse.

— *Valeur de la force de travail et travail domestique comme travail social.* Bruno Lautier et Ramon Tortajada posent le système d'équations ci-après :

(1) VM = CM + LM
(2) VF = (SF + EF) + LF
(3) PL = (LM + LF) — VF

avec VM : valeur des marchandises produites
CM : valeur des moyens de production
LM : travail vivant
VF : valeur de la force de travail
SF : valeur des moyens de subsistance
EF : valeur des frais d'éducation
LF : quantité de travail domestique nécessaire à la transformation des moyens de subsistance pour leur consommation.

Le procès de travail domestique est monté comme le procès de travail industriel, à savoir qu'il transforme des

22 Cf B. LAUTIER et R TORTAJADA, *op cit*

moyens de production (SF + EF) par le biais du travail domestique (LF), appliqué sur ces moyens, en force de travail (VF) qui peut alors entrer dans un procès de travail salarial. Dans ce cas, l'accroissement de valeur (PL) — qui n'est alors qu'une théorie de l'enrichissement — ne peut être imputable qu'au travail domestique, puisque SF et EF ne font que transmettre une valeur initiale.

La plus-value apparaît dans le procès de travail industriel, mais est générée dans le procès de travail domestique. Son origine n'est pas l'exploitation de la force de travail salariée mais l'exploitation du travail domestique, le travailleur salarié constituant un chaînon de ce processus d'exploitation.

Les auteurs récusent une telle conception, qui sauverait (!) en partie la théorie de la valeur, car le travail domestique non salarié ne peut jamais se constituer comme travail social.

— Valeur de la force de travail et travail domestique comme travail non social.

Le système d'équations (2') et (3') change de contenu puisque le travail domestique disparaît s'il n'est pas travail social.

(1) VM = CM + LM
(2') V'F = SF + EF
(3') PL' = LM — V'F

L'équation (2') n'est pas constitutive de la valeur de la force de travail puisque celle-ci est présentement égale à celle des marchandises consommées (SF + EF), c'est-à-dire égale à une valeur antérieure de marchandises produites par les procès de travail industriel et agricole. C'est uniquement dans ce cas un coût en valeur de la force de travail qui ne peut exprimer une valeur de celle-ci. Dans une telle exposition, pour les auteurs, il y aurait une double réalisation de la valeur, l'une dans l'espace des marchandises non spécifiques où se constitue la valeur de EF et SF, l'autre dans la rencontre des marchandises non spécifiques et de la marchandise particulière force de travail (EF + SF → V'F).

Les auteurs retiennent en négatif l'exposition ci-dessus, dans la mesure où la force de travail est produite et reproduite dans un procès de travail domestique. Dans ce cas, la force de travail apparaît comme valeur d'usage et valeur

d'échange, mais comme *non-valeur*. Là encore, la démarche suivie par B. Lautier et R. Tortajada est de rechercher une autodéclaration en soi de la valeur de la force de travail par un cheminement strictement économique[23], ce qui, répétons-le, est une démarche étrangère sur le fond — et non dans la forme, car Marx n'est pas exempt d'erreurs et d'ambiguïtés — à celle du marxisme comme critique de l'économie politique.

3. *L'effacement du rôle de la classe ouvrière*

En parallèle à la démolition de la cohérence de la théorie de la valeur chez Marx, dont il ne restait rien sur ces bases, surgissait une analyse de l'évolution du procès de travail capitaliste qui insistait sur la dépossession de tout savoir, de tout savoir-faire, de toute qualification du travailleur par le capital, avec les thèses de Harry Braverman[24], Michel Freyssenet[25], Benjamin Coriat[26], le tout combiné au despotisme d'usine, lieu d'enfermement de la classe ouvrière avec Jean-Paul de Gaudemar[27].

La réponse à une telle problématique a été faite par Annie Doña-Gimenez qui montre dans sa thèse[28] :

— tout d'abord, le caractère erroné de la conception du taylorisme et du fordisme que se font les auteurs mentionnés, et nombre d'autres par ailleurs, en ce sens que le taylorisme et le fordisme s'attaquent non pas au seul savoir-faire individuel des ouvriers de métier, mais à l'autonomie ouvrière dans sa dimension collective et cela dans et hors de l'usine, mais sans jamais la *réduire ;*

— ensuite, l'oubli de la dimension du travailleur collectif

23 La tentative de B BOUREILLE et V. TURBAT (« Statut de la force de travail et capital social », colloque « Actualité du marxisme », Lille, avril 1980) pour fonder, dans le cadre du schema de Benetti, une valeur de la force de travail apparaît comme vaine.

24 Cf. H. BRAVERMAN, *Travail et Capitalisme monopoliste La dégradation du travail au XX^e siècle,* Maspero, coll « Économie et Socialisme », 1976.

25. Cf. M FREYSSENET, *La Division capitaliste du travail,* Savelli, Paris, 1977

26 Cf. B CORIAT, *L'Atelier et le Chronomètre Essai sur le taylorisme, le fordisme et la production de masse,* Christian Bourgois, Paris, 1979

27 Cf J -P de GAUDEMAR, *La Mobilisation générale,* Le Champ Urbain, Paris, 1979

28 Cf A DOÑA-GIMENEZ, *Autonomie ouvrière, travailleur collectif et crise du procès de travail,* these de doctorat, Grenoble, décembre 1979

comme machine sociale, qui ne peut pas être monté et démonté à merci par l'initiative du capital, et qui se constitue et se reconstitue constamment face au capital dans ses deux composantes, le travailleur collectif en soi et le travailleur collectif pour soi, d'où il découle une autre conception de la qualification comme notion collective et non individuelle.

En outre, la signification historique du taylorisme et du fordisme est magnifiquement rendue dans le livre de Denis Poulot[29] qui, dès 1869, ne se trompait pas d'adversaire en attaquant l'autonomie ouvrière dans un des composants du travailleur collectif, à savoir les « sublimes », ces ouvriers parisiens qui constituaient pour partie le collectif ouvrier comme machine sociale, comme travailleur collectif en soi et pour soi.

4. *Ni valeur ni classe ouvrière ! De quel échec Marx serait-il coupable ou la question de la socialisation*

Marx, selon Benetti et Cartelier, est trahi par l'hypothèse de nomenclature qui le conduit nécessairement à prendre le social, la socialisation des individus, comme une donnée extérieure où la théorie de la valeur est nécessairement renvoyée, ce qui explique les incohérences de celle-ci.

Que signifie l'hypothèse de nomenclature ?

« L'hypothèse de nomenclature revient à supposer possible une description d'un ensemble de choses, qualifiées de biens ou de marchandises [on reconnaîtra ici la problématique du surproduit — C.P.], antérieurement à toute proposition relative à la société. En d'autres termes, les formes sociales spécifiques (échange, production...) s'édifient sur un *substrat neutre :* la nature ou le monde physique dont il est possible de parler en premier lieu [la matrice des coefficients techniques A_0 chez Piero Sraffa par exemple — C.P.].

« L'hypothèse de nomenclature est présente aussi bien chez les classiques [...] que chez les néo-classiques. [...]

« La théorie économique de Marx n'échappe pas à la règle[30]. »

29. Cf. D. POULOT, *Le Sublime* (introduction d'Alain Cottereau), Maspero, 1980
30. Cf. C. BENETTI et J. CARTELIER, *Marchands, Capitalistes et Salariat*, *op. cit.*, p. 94-95.

Par exemple, dans un système de prix de production à la Sraffa[31], la représentation de la collection des *n* éléments, sur la base de l'hypothèse de nomenclature, préconstitutifs (matrice A_{ij}) du produit social (A_p) à répartir, leur commensurabilité, est fonction de données sociales extérieures, qui s'expriment successivement :

— en premier lieu, dans un taux de profit unique *(r)*, un taux de salaire *w* portant sur le vecteur travail L, un système de prix *p,* tel que, en écriture matricielle,

$$A_p (1 + r) + L_w = p$$

— en second lieu, dans la détermination d'une marchandise étalon qui représente la contrainte de socialisation sur le système pour pouvoir le fixer : « Si nous pouvions découvrir une telle marchandise (marchandise étalon), nous serions en fait en possession d'un étalon capable d'isoler les mouvements de prix de n'importe quel produit, si bien qu'on pourrait les observer en eux-mêmes[32]. »

La tentative de résoudre le problème de nomenclature (séparation, sans recomposition ou sans connexion) dans toute théorie du surproduit par une théorie de la *production* — qui ne serait que *mesure de l'enrichissement* selon Benetti et Cartelier —, avec la théorie du travail incorporé chez Ricardo, la construction d'un étalon invariable chez Sraffa, la théorie de la valeur chez Marx, échoue car la théorie de la production ne peut reconstruire la connexion, ou, dit autrement, ne peut construire le fait social, et c'est pourquoi la théorie de la valeur ne peut être élaborée par Marx de manière cohérente : ni transmission de la valeur par le capital constant ni valeur de la force de travail. Par définition, l'hypothèse de nomenclature excluant la *socialisation* n'autorise pas la construction d'une théorie de la valeur qui porte, elle, sur la socialisation (comment *tout* se tient ensemble, se reproduit ensemble en première approximation)[33]. Il y aurait là une contradiction *in adjecto* dans les termes du problème soulevé par Marx.

---

31 Cf P SRAFFA, *Production de marchandises par des marchandises Prélude à une critique de l'économie politique*, Dunod, Paris, 1970

32 *Ibid*, p. 22.

33 Ce qui fait que cette « socialisation »-là est très proche de la théorie de la « régulation », d'où les convergences entre un théoricien de la « régulation » comme Michel Aglietta et les thèses avancées aujourd'hui par C Benetti et J. Cartelier

Dès lors, plus rien ne tient de la construction de Marx, ni la théorie de la valeur, ni la théorie de la plus-value relative, ni la théorie du capital-marchandise, etc., hormis le projet de Marx, rendre compte du *processus de socialisation*, caractérisé par la séparation du privé et du social.

Admettons, avec le courant « crise du marxisme », que *la question de la socialisation est effectivement le problème essentiel de toute construction théorique en économie*, bien plus qu'elle est le *contenu essentiel de toute pratique de développement* d'une société. C'est le problème fondamental et il est juste de le poser comme premier.

Mais de quelle socialisation discute-t-on ? Selon le contenu que l'on y met, soit la classe ouvrière n'y a pas de place et la socialisation n'est qu'une contrainte étatique sur la base de la contrainte au travail salarié, soit la socialisation est l'œuvre en actes de la classe ouvrière et la socialisation est tout autre chose que celle qu'envisagent nos auteurs.

II. Le premier volet de l'alternative : monnaie, pouvoir, salariat et socialisation

La socialisation ne peut être pensée qu'en assurant de nouveaux fondements au marxisme, avec deux voies qui ne sont pas contradictoires, bien au contraire : celle suivie par Carlo Benetti et Jean Cartelier qui débouche sur le salariat, mais à partir d'un renversement, la monnaie au lieu et place de la marchandise, et l'autre voie, suivie par Bernard Drugman en s'appuyant sur une théorie du pouvoir et de l'État comme contrainte au travail salarié. Lysiane Cartelier est au carrefour des deux voies.

1. *Monnaie, salariat et socialisation*

Si la construction de Marx échoue, ce n'est pas dans son projet, mais dans sa méthode (l'hypothèse de nomenclature) ; d'où la nécessité de jeter les fondements d'une nouvelle problématique du marxisme[34] où la socialisation soit d'emblée une donnée interne et non extérieure.

34 Cf. C. Benetti et J. Cartelier, *op. cit.*, p. 7 : « Les developpements y sont organisés sur un mode deductif, ce qui ne constitue en aucune façon une axiomatique »

Pour ce faire est avancée la problématique de « l'unité de compte » qui est fondée en négatif des incohérences logiques de l'hypothèse de nomenclature : « Il serait tout à fait souhaitable de fonder cette hypothèse [unité de compte — C.P.], ce qui transformerait en un résultat l'existence de l'unité de compte. Faute de l'avoir été, elle ne se justifie que négativement comme le produit du refus de l'hypothèse alternative de nomenclature[35]. »

Deux grandes séries d'hypothèses fondent le dispositif : une première série relative à la constitution des sujets marchands et une seconde portant sur la société salariale.

— La constitution des sujets marchands repose sur deux hypothèses :

Première hypothèse ou hypothèse de séparation (H1) : « La société est donnée et le lien entre ses éléments est la séparation, dont l'expression est l'unité de compte[36] » ;

Deuxième hypothèse ou hypothèse de socialisation (H2) : « Le mode d'existence de la séparation est la rupture entre le privé et le social[37]. »

Comment se définit l'unité de compte ? « On appelle unités de compte les éléments privés exprimés nécessairement par leur autodéclaration sociale et par leurs relations réciproques[38]. »

Dit d'une autre manière, les sujets séparés sont conduits à se confronter, c'est-à-dire se socialiser par les quantités de monnaie désirée (l'unité de compte désignant la monnaie désirée par chacun des sujets séparés) et les quantités de monnaies obtenues à l'issue du rapport monétaire entretenu. La monnaie, qui surgit dans cette confrontation-socialisation, inscrit d'emblée les sujets dans le social.

En sautant les différents pans du raisonnement, conduit en logique déductive[39], la constitution des sujets marchands passe par la monnaie, constitutive du social puisque assurant la séparation du privé et du social, et la construction est présentée comme suit par les auteurs :

35 *Ibid.*, p 14.
36 *Ibid.*, p 14
37. *Ibid*, p 12
38 *Ibid*, p 14
39 Cf. l'excellente critique développée par B GUIBERT, « Des ravages logiques », *Critiques de l'économie politique*, octobre-décembre 1980, p 106-129

« Nous savons maintenant que le social s'épuise dans ce qui est exprimé en unités de compte : quantité de monnaie (de compte) pour les unités économiques, quantité d'unités de compte dans le cas des sujets marchands. C'est pourquoi dans nos hypothèses est contenue l'idée que le social est entendu uniquement comme le terme d'un couple, en ce sens qu'il n'a de signification qu'en relation (en rupture, plus précisément) avec le privé...

« La formation des sujets marchands consiste en l'apparition simultanée du nombre d'unités de compte et du privé, dont le premier est la forme sociale d'existence[40]. »

La constitution des sujets marchands et de la marchandise[41] passe par la monnaie :

« Tout le processus décrit est monétaire, au sens qu'il est tout entier compris entre monnayage, qui est son point de départ, et l'annulation de la monnaie, qui est son point d'arrivée. [...] La monnaie se présente alors comme l'objet économique central : par sa présence, elle est condition du processus qui, à travers son annulation, conduit à la formation des sujets marchands[42]. »

En clair, c'est une autre histoire de la formation de la société marchande — en tant que forme d'une société originelle nécessairement monétaire — qui est avancée, à l'opposé de l'analyse de Marx sur la typologie des modes de production et surtout son analyse de la communauté primitive qui serait naturaliste. La société primitive, en se fondant sur les travaux contemporains de certains anthropologues et ethnologues, reposerait sur l'exercice d'une violence inouïe, contrairement à ce qu'en disait Marx, où la religion aurait été la première forme de socialisation des individus et d'extorsion de la violence. L'apparition du social, la séparation du privé et du social, crée un espace d'homogénéisation des individus. Les sociétés, sans séparation du privé et du social, sont des sociétés sans histoire.

Dès que le privé apparaît se pose le problème de la reconnaissance sociale du privé, c'est-à-dire de la socialisation des individus :

« La question cruciale qui se pose à chacun est alors : "Qui suis-je ?", qui, traduite dans notre langage commun,

40 *Ibid*, p 37-38
41. *Ibid*, p. 53
42 *Ibid*, p 40

devient : "Combien de £ suis-je ?" On dira que la multitude est constituée en société, du point de vue économique, et les éléments singuliers en sujets de cette société lorsque les conditions sont remplies pour qu'une réponse à cette question soit apportée[43]. »

C'est là que la monnaie intervient : la monnaie est une reconnaissance sociale des individus privés, les constituant en sujets marchands par création d'un espace d'homogénéisation. La monnaie apparaît dans l'histoire comme un coup de force du politique qui désacralise la violence primitive de la société.

— La constitution de la société salariale se mène sur la base d'une deuxième série d'hypothèses :

« H'1, première hypothèse : le lien social existe comme séparation.

« H'2, deuxième hypothèse : le mode de séparation est le rapport salarial[44]. »

L'apparition du salariat apparaît sous la forme déductive d'une dépendance monétaire, constitutive du salariat :

« Le rapport salarial se présente comme une dépendance monétaire. [...]

« [...] On définit ici [le travail — C.P.] comme mode de soumission par lequel la dépendance [monétaire — C.P.] réalise l'appartenance monétaire de l'élément déclaré à la société. Le travail n'est donc défini que par le rapport salarial et non l'inverse[45]. »

Face aux salariés, les capitalistes se définissent comme « propriétaires des moyens de production en général[46] », et non comme propriétaires particuliers ou singuliers.

Là encore, en clair, c'est une certaine histoire du capitalisme qui est proposée, où la monnaie qui exprime la séparation comme lien social (rupture privé/social) va *inscrire* cette séparation dans le rapport salarial qui se présente en logique sous la forme d'une dépendance monétaire. Ce rapport salarial est un rapport de soumission/rupture/séparation, *donc*

43. *Ibid*, p. 36
44. *Ibid*, p. 64
45. *Ibid*, p. 65
46. *Ibid*, p. 118

fait social nouveau, donc exercice d'un nouveau type de socialisation à l'œuvre. Cette nouvelle inscription du social dans le rapport salarial implique en même temps que le rapport de soumission/rupture/séparation (ou rapport salarial) puisse être élargi, reproduit, ce qui en appelle à l'État.

En résumé, alors que le social serait une donnée extérieure dans la construction de Marx, le social est immédiatement incorporé comme donnée interne par le courant « crise du marxisme », et cela en partant de la monnaie et non de la marchandise. Le véritable lien entre la société marchande et le capitalisme ne serait pas la marchandise, mais la monnaie. Dans la société marchande, la monnaie *représente* la *séparation* du privé et du social, et du même coup leur *liaison* ; elle y est principe de socialisation. L'affirmation de la séparation comme principe de socialisation (plus on sépare, plus on a besoin de liens sociaux, plus on a besoin de socialisation) conduit au rapport salarial (séparation comme autodéclaration sociale de soumission, voire d'exclusion), dont les capitalistes ne sont que le négatif (issu de la séparation) socialisé partiel ; cette socialité partielle les définit comme propriétaires en général des moyens de production comme valeurs d'usage. Le rapport salarial comme rapport de séparation/soumission/exclusion/rupture ne peut pas tenir comme principe aussi de socialisation sur la seule base des capitalistes (socialité partielle) ; il lui faut également l'État comme fondement de la socialisation générale.

Dans la mise en place de ce dispositif sur la société salariale, la force de travail est une marchandise fictive, donc non-valeur, qui n'est que la contrepartie d'un rapport monétaire. La dépendance monétaire dans laquelle se trouvent placés les individus, privés de l'accès direct à la propriété par la violence qui n'est jamais totalement abolie, engendre une entité nouvelle, le travail. Le travail est la nouvelle modalité d'accès à la monnaie pour l'appropriation des moyens de travail (moyens de subsistance). La contrainte au travail est inhérente au travail salarié.

Critique

Confessons au départ que la force de ce courant réside dans l'altération de la contribution de Marx par l'économie politique marxiste, où la théorie de la valeur est en fait celle

du travail incorporé de Ricardo — quand on ne confond pas valeur et valeur d'échange ! — où l'économie réelle (valeur-prix) est totalement déconnectée de l'économie monétaire, où le concept de capital est totalement réifié, se confondant le plus souvent avec la formation brute de capital fixe, où le procès de travail est éludé, etc. Ce marxisme-là sert de faire-valoir à une reconstruction fort séduisante, avouons-le. Et il faut ajouter qu'une pensée irrévérencieuse à toute construction établie n'est pas pour déplaire, pour me déplaire.

Cela dit, on pourrait reprendre Carlo Benetti et Jean Cartelier sur un certain nombre de points, là où il y a falsification du marxisme de Marx, par exemple la dichotomie économie réelle/économie monétaire avec la monnaie comme un extérieur, l'appauvrissement de la théorie de la valeur, la réduction de la méthode de Marx à l'hypothèse de nomenclature, l'oubli de tout ce que dit Marx sur le procès de travail (inexistant également chez nos auteurs). On pourrait également ironiser sur la vague qui porte le courant « crise du marxisme » vers ce lieu privilégié que serait la monnaie, seule explicative du tout social, avec l'effacement de la marchandise, donc des forces productives. Le monde des marchandises ne serait-il qu'illusion sociale ? Quel crédit finalement accorder à une approche monétaire de l'économie qui conduit à envisager celle-ci comme *un mode de partage* — le salaire comme accès aux moyens de subsistance pour les uns, la propriété en général des moyens de production, plus ce qui va avec, pour les autres — dans le droit fil de l'économie politique ?

Le problème n'est pas là, et la construction explose là où elle se construit : dans l'analyse de la socialisation qui, je le répète, est la bonne question de mon point de vue, mais question biaisée à trop vouloir se démarquer de Marx, qui serait passé de mode. Le salariat, pour le courant « crise du marxisme », n'a rien à dire sur la socialisation, il n'en est que l'élément passif qui constitue le fait social parce que les salariés sont des éléments séparés autodéclarés, privés de l'accès aux moyens de travail, et le travail n'est pour eux que l'accès à une contrepartie monétaire (dépendance monétaire). La socialisation, comme *recomposition* des éléments séparés, n'est le fait que des capitalistes, propriétaires en général des moyens de production, propriété qui passe par la monnaie et la marchandise, et par extension n'est le fait que de l'État qui assure la reproduction de la contrainte au travail salarié (cela implicitement chez nos auteurs). A une

socialisation dite « extérieure » chez Marx, Carlo Benetti et Jean Cartelier opposent une socialisation *interne,* mais très *singulière,* puisque la société ne tient ensemble, ne se reproduit ensemble que grâce aux seuls *capitalistes* et à l'*État.* Le salariat, dont la classe ouvrière par conséquent, n'a pas de place sur la scène de l'histoire. Les seuls sujets historiques sont les sujets marchands de la société marchande, les *sujets capitalistes* et le *sujet État* de la société salariale capitaliste. Quelle drôle d'histoire nous avons là ! Les révolutions, les grèves, les luttes sociales, tout cela n'est peut-être qu'illusion et renforcement, consolidation de fait de la société capitaliste, comme le suggère un certain courant historique, de Tocqueville à Furet.

L'autre avatar d'un tel contenu de la socialisation est l'absence d'explication du *mouvement.* Où est le fondement d'une dynamique qui conduit la socialisation ? Très clairement, nos auteurs se réfèrent aux courants de l'économie politique qui, de Malthus et Sismondi à Rosa Luxemburg et Henri Denis, ont besoin d'un extérieur extériorisé comme préalable à la dynamique[47] ; la dynamique n'est pas interne à la socialisation, mais *externe.*

2. *Pouvoir, État, salariat et socialisation*

A juste titre, Bernard Drugman inscrit sa problématique sur le salariat comme réaction critique à l'analyse marxiste lorsque celle-ci place l'analyse du développement social sous le sceau du « capital », certes voulu comme rapport social, mais ramené de fait à une *chose,* la formation brute de capital fixe, le capital sous forme argent, etc. :

« L'histoire du salariat, indispensable au développement du capital, s'efface, dans l'analyse, au profit de l'étude non pas du capital comme rapport, mais du capital comme forme réifiée[48]. »

Mais quelle histoire du salariat ? Cette question ne peut se faire jour, car on va passer d'un effacement — celui pratiqué par l'économie politique marxiste contemporaine qui

47 *Ibid*, note 9, p 73 : « Ici est proposée une justification analytique aux thèses de Malthus et R Luxemburg sur la nécessité d'un extérieur pour le fonctionnement du capitalisme »

48 B DRUGMAN, *État, Capital et Salariat*, *op cit*, t I, p 13

fétichise le capital — à un autre, où le salariat n'a pour rôle que d'expliquer l'État qui condense la dynamique du mouvement historique, aux lieu et place du capital (économie politique marxiste), aux lieu et place de la classe ouvrière (analyse de Marx).

Le point de départ de l'auteur est très différent de celui de Benetti et Cartelier, même si les objectifs poursuivis sont relativement identiques. Ainsi, la société primitive est perçue non pas à travers une socialisation par le monétaire, mais par une socialisation à base de pouvoirs. Plus encore, *la société primitive est un modèle de socialisation,* à l'opposé de la version précédente, sur les fondements du *pouvoir-coopération,* défini comme « capacité de contrôle et de maîtrise des individus et de la société sur leurs conditions de production et de reproduction, d'autoréalisation[49] », ce que l'on pourrait également exprimer comme une capacité de pleine représentation de la place, du rôle des individus dans la reproduction, le fonctionnement de la société par les individus eux-mêmes, avec *unité* du pouvoir privé-pouvoir social. La socialisation est la donnée de départ[50].

Ce fonds originel, inverse de celui de Cartelier et Benetti, au fur et à mesure de l'extension de la division du travail, va faire l'objet d'une *délégation* de ce pouvoir-coopération, délégation qui se transforme en son contraire, c'est-à-dire en pouvoir-oppression. En même temps, cette délégation conduit à la séparation société civile (d'où est extrait le pouvoir-coopération) / société politique (appropriation d'un pouvoir-oppression). La mutation de la société civile originelle en société salariale dans le cours de l'histoire complexifie le dispositif, mais ne le modifie guère sur le fond. Avec la société salariale capitaliste, l'État devient l'élément organique, interne de la socialisation, comme contrainte au travail salarié :

« Une forme publique étatique de domination, condition de la contrainte sociale au travail salarié, une forme publique de pouvoir politique qui se reproduit de manière à la fois extérieure et interne à la société civile, une forme publique de pouvoir-oppression séparée de et immanente à la forme privée du politique dans la société capitaliste, et, comme elle, inscrite, dans la société salariale[51]. »

49. *Ibid.*, t. I, p. 40.

50. En même temps, c'est une définition de la socialisation qui s'oppose alors à la théorie de la régulation.

51. *Ibid.*, p. 321.

Dans ce cours, l'État est aujourd'hui le vecteur de la socialisation :

« Le pouvoir politique représente le mode d'organisation et de cohésion sociales, la forme d'ordre social par et à travers lesquels se réalisent cette socialisation des individus et l'unité de la société[52]. »

L'avantage de la thèse avancée par B. Drugman est de désigner très clairement au départ le véritable lieu de la socialisation, la société civile où se construit toute forme de pouvoir-coopération, avec la délégation faite à la société politique. La société politique, l'État ne sont que l'agent — nécessaire, certes — de la cohésion-normalisation de la société, mais la socialisation est une donnée interne venue de la société civile.

Pourtant, l'auteur va déraper progressivement, piégé par la théorie du pouvoir (Foucault, Deleuze, Guattari) et le courant de la nouvelle économie marxiste. Dès lors, peu à peu, la société civile est évidée de son contenu pouvoir-coopération, c'est-à-dire pouvoir de socialisation sur elle-même, et cela au fur et à mesure qu'elle se transforme en société salariale. En son point d'arrivée, l'État contemporain, seul l'État est vecteur de la socialisation comme contrainte au travail salarié, les salariés ayant perdu toute capacité d'intervention sur la socialisation, à la limite. C'est l'État-Moloch, qui amène cette interrogation sur notre histoire contemporaine : « si notre ère est celle du monde fini [...], celle de la reproduction à l'infini de la trilogie capital-travail (salarié)-État[53] ».

On retrouve donc la même analyse de la socialisation pour la société salariale capitaliste, mais le fondement de la socialisation est très différent d'une thèse à l'autre. Pour Bernard Drugman, la dynamique de la socialisation est interne et non externe ; elle est interne à la société civile, et même à la société salariale comme recomposition de la société civile et de la société politique, même si c'est très nuancé dès lors. L'État n'est que la mise en œuvre de la contrainte de socialisation qui naît *dans* la société civile, puis la société salariale, même si progressivement il s'en attribue les fondements. La construction de l'auteur, à mon point de vue, désigne davantage les problèmes que nous devons prendre en compte aujourd'hui.

52 *Ibid*., p. 113
53 *Ibid*., p. 10

III. Deuxième volet de l'alternative : théories de la régulation et socialisation

Le concept de régulation a été et reste un excellent filon dans l'écheveau de la recherche en économie depuis son apparition-officialisation à un certain colloque sur la planification française[54]. Michel Aglietta va immédiatement affecter à la régulation un lien intime avec l'évolution du rapport salarial :

« Le terme de régulation [...] désigne l'existence d'une analyse qui englobe l'ensemble du système économique. Cette analyse doit produire des lois générales qui soient des lois socialement déterminées et dont les conditions historiques de validité soient précisément identifiées. [...]

« L'étude de la régulation du capitalisme ne peut donc pas être la recherche de lois économiques abstraites. C'est l'étude de la transformation des rapports sociaux créant des formes nouvelles à la fois économiques et non économiques, formes organisées en structures et reproduisant une structure déterminante, le mode de production[55]. »

Dit autrement, la régulation porte sur le mouvement de transformation-évolution de la société par le jeu des structures. Les structures sont la matrice du social, tout en s'adaptant et évoluant dans son rapport avec le changement social qui n'est jamais maîtrisé totalement en raison des rapports antagoniques qui déstabilisent la société de classes, rapports antagoniques qui n'en sont pas moins régulés. La régulation est une tentative de réponse au problème de la reproduction du tout, éléments séparés qui se reproduisent ensemble comme totalité[56].

Le dispositif d'ensemble de la théorie de la régulation recourt nécessairement à un enchaînement logique de type structuraliste, avec

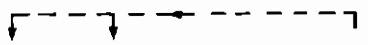

structures → lois → sphère économico-sociale
(processus de régulation) (cohésion-reproduction)

54 Cf L. NIZARD (ed.), *Planification et Société. Actes du colloque d'Uriage*, octobre 1973, P.U.G., Grenoble, 1974, 677 p.

55 M. AGLIETTA, *Régulation et Crises du capitalisme. L'expérience des États-Unis*, Calmann-Lévy, Paris, 1976, p. 13-14.

56 A ce titre, comme le montre C. BARRÈRE (« Matériaux pour le développe-

Si bien entendu les structures ne sont pas indépendantes de la sphère économico-sociale — par un effet feed-back —, elles constituent toutefois le point d'ancrage nécessaire de la théorie de la régulation pour définir les lois de régulation et leurs modalités d'intervention sur la sphère économico-sociale.

Deux courants de pensée marquent l'analyse actuelle de la régulation : l'un centré sur la régulation comme principe de socialisation par le haut, l'autre qui tente à l'intérieur du principe précédent de faire du salariat la variable active de la socialisation.

1. *La régulation comme principe de socialisation par le haut ou de la théorie de la régulation à la théorie des besoins*

Pour ce courant de pensée, la régulation est inscrite dans une dichotomie entre structures et lois qui représentent le processus de régulation d'un côté et l'objet à réguler de l'autre, c'est-à-dire l'ensemble économico-social (procès de production et procès de travail, reproduction de la force de travail, évolution des forces productives et des rapports sociaux, relations industrie-agriculture, espace urbain ou rural, santé, etc.) moins les éléments qui rentrent dans structures et lois.

La structure va tout naturellement être recherchée dans le *découpage du système productif*. La diversité des découpages — branche, secteur, section — n'en recouvre pas moins un objectif commun, la tentative de jeter les fondements :

— de *règles* (règles de concurrence : concurrence des producteurs, concurrence des capitaux ; régime concurrentiel, régime oligopolistique, régime monopoliste),

— et de *lois* (maximisation du taux de profit ; tendance et contre-tendances à l'égalisation des taux de profit [T.E.T.P.] ou à la polarisation des taux de profit [T.P.T.P.] ; tendance et contre-tendances à la baisse du taux de profit ; suraccumulation-dévalorisation du capital),

— quant à l'ordonnancement du *mouvement du capital*, qui lie à son cours des éléments seconds tels que force de

ment des concepts de crise et de régulation », *Issues*, n° 1, 1978, p. 83-150), la théorie de la régulation emprunte beaucoup à la biologie

travail, technologie, monnaie... mouvement du capital qui, forme nécessairement réifiée, règle à son tour la sphère économique et sociale[57].

Il revient à G. Destanne de Bernis[58] d'avoir développé de la manière la plus cohérente et la plus rigoureuse la dichotomie entre :

— l'ensemble régulateur (structure, règles, lois)

— l'ensemble à réguler (sphère économico-sociale).

L'ensemble régulateur est composé :

— d'une structure identifiée à l'industrie (c'est-à-dire branche) :

« L'industrie [...] joue donc un rôle décisif dans l'analyse. [...] L'ensemble des phénomènes économiques se nouent au niveau de l'industrie ; c'est une articulation bien déterminée entre elles qui constitue chacune des deux sections de Marx et peut par leurs relations mutuelles assurer les conditions objectives de l'accumulation[59] » ;

— de règles, qui sont des *lois de concurrence* (concurrence des producteurs, concurrence des capitaux) et qui apparaissent comme un premier niveau *instrumental* de la régulation :

« La concurrence des capitaux, soit le déplacement des capitaux d'une industrie à une autre à la recherche du taux de profit le plus élevé possible, constitue [...] un instrument de régulation du système absolument indispensable à son fonctionnement. Quelle qu'en soit la procédure sociale ou la forme apparente, cette concurrence des capitaux assure la correspondance entre les structures de production et de besoin social[60] » ;

57 Cf. la présentation critique de ces analyses dans mon livre *Procès de production et Crise*, Maspero, 1977, Ire partie.

58 G. Destanne de Bernis, *Une alternative à l'hypothèse de l'équilibre économique général : la régulation de l'économie capitaliste*, document ronéoté, exposé à l'Académie des sciences de Hongrie, Budapest, janvier 1977, 30 p ; *Quelques propositions au sujet de la crise et de ses issues possibles*, document ronéoté, mai 1977 ; « Equilibrio y regulacion : una hypotesis alternativa y proposiciones de analysis », *Investigacion economica*, avril-juin 1978, n° 144, vol XXXVII, p 13-80

59 G. Destanne de Bernis, *Une alternative...*, p 17. On remarquera que le concept de section n'est ici qu'un regroupement de branches.

60. *Ibid.*, p. 17 Le feed-back entre ensemble régulateur et ensemble à réguler opère au niveau de la concurrence des capitaux qui harmonise l'évolution des struc-

— des lois de fonctionnement, qui s'inscrivent principalement dans les fameuses lois de tendance (et contre-tendances) à l'égalisation des taux de profit et à la baisse du taux de profit, et qui agissent comme *principe* de régulation :

« S'il existe une cohérence de fait, c'est que [...] s'exercent des lois de fonctionnement que nous sommes fondés à interpréter comme un principe de régulation[61] » ;

« Si cette confrontation [à l'intérieur de l'ensemble des détenteurs de capitaux — C.P.] s'organise efficacement et se réalise effectivement, et si, en même temps, des actions efficaces sont menées pour assurer au système un taux de profit stable, voire croissant [contre-tendances à la baisse du taux de profit — C.P.], les conditions de valorisation de toutes les fractions de capital et les conditions d'accumulation étant réunies, nous disons que la régulation du système est correctement assurée[62]. »

L'ensemble à réguler, ou sphère économique et sociale, est lui-même dissocié en deux sous-ensembles : les *variables économiques* d'un côté et les *structures sociales* de l'autre. Cette dissociation est significative de la prédominance de l'économique sur le social, et des lieux d'action de la régulation. Les variables économiques se distribuent en variables à évolution monotonique dans le long terme (technologie, dimension des appareils de production, dimension des espaces contrôlés par les unités de production, localisation des unités de production), variables de type institutionnel (institutions monétaires et financières, institutions d'intervention économique de l'État, activités productrices de l'État, droit des affaires, droit du travail, politique du commerce extérieur) et variables évoluant dans le cadre de fluctuations courtes (quantité de marchandises produites, prix, monnaie, formation de capital, emploi, exportation-importation)[63].

Les *structures sociales* font apparaître trois grandes classes : les propriétaires des moyens de production, les salariés et les classes moyennes (professions libérales et agriculteurs).

La dichotomie entre ensemble régulateur et ensemble à réguler se double alors dans sa mise en œuvre d'une *dicho-*

---

tures et le besoin social Pour mettre en place le feed-back, il faut donc postuler cet autre concept, celui de besoin, et faire en sorte que la concurrence des capitaux s'articule autour de celui-ci

61 *Ibid*, p 10

62 *Ibid.*, p 15

63 *Ibid.*, p. 18

tomie d'action entre la classe des détenteurs de moyens de production et la classe des salariés :

— « Ainsi il apparaît que la régulation du système est principalement l'affaire des détenteurs du capital sous réserve qu'ils puissent continuer à imposer en l'élargissant un rapport social leur permettant de prélever le profit nécessaire à la reproduction élargie du capital[64] » ;

ou encore :

— « Intégrant dans son modèle décisionnel les capacités de résistance de G_2 [les salariés — C.P.], le groupe G_1 [détenteurs de capitaux — C.P.] *fait* l'économie en un triple sens et par là assure la cohérence de l'ensemble du système au-delà des contradictions qui traversent celui-ci :

a) il organise le procès de travail

b) [...] il introduit des procédures sociales [...] qui [...] tendent à ajuster à chaque moment du temps la production et le besoin social

c) [il assure le dynamisme des variables économiques à long terme : technologie, dimension des appareils de production, dimension des espaces, localisation des unités — C.P.][65]. »

Face aux détenteurs des moyens de production qui font l'économie, le rôle des salariés est spécifié comme suit :

« Le groupe G_2, exclu de la décision, ne peut l'infléchir que par la résistance ou la lutte sociale concernant les horaires, les conditions de travail et le niveau de rémunération (salaire)[66]. »

Le dispositif global peut alors être appliqué à divers pans de l'analyse économique et sociale, la périodisation (régulation concurrentielle, régulation monopoliste), l'analyse de la crise comme crise de régulation, l'économie internationale, la santé, l'espace, la technologie, etc.

Indépendamment de critiques, déjà anciennes, sur le type de découpage du système productif et sur la réification du mouvement du capital propre à une telle démarche et qu'il est inutile de reproduire à nouveau[67], la construction de

64 *Ibid*, p. 16

65 *Ibid.*, p. 19-20

66 *Ibid*, p. 19.

67 Cf. C. PALLOIX, *Procès de production et Crise*, *op. cit*, 1re partie ; *Travail et Production*, Petite Collection Maspero, 1978

l'analyse de la régulation par G. Destanne de Bernis soulève deux séries de critiques, l'une de cohérence logique interne, l'autre de pratique sociale.

La cohérence logique interne est constamment désignée dans la construction par la correspondance structure de la production/besoin social[68]. En apparence seulement, cette correspondance est bien construite, dès lors que surgit la décomposition de l'ensemble à réguler avec les variables économiques et les structures sociales. En effet, l'ensemble régulateur est immédiatement affecté par un mécanisme de feed-back qui l'informe de l'évolution des « besoins sociaux » exprimés par l'ensemble « variables économiques » et le met en œuvre par la concurrence des capitaux et l'Etat pour répondre aux changements du besoin social, réponse qui porte sur les variables économiques. Déjà, à ce niveau, la procédure d'information fait problème. Le seul référent paraît être une procédure d'information par les quantités et les prix analogue à celle de l'E.E.G. de Walras. En raison de l'évolution des structures du système productif (concentration et centralisation, firmes multinationales), cette procédure serait devenue inadéquate et aurait été suppléée par une information étatique, puis d'institutions et de lieux de concertation supranationale (la Commission trilatérale, par exemple)[69]. L'information conserve un *statut concurrentiel*, et l'action de l'État puis des institutions ou lieux de concertation supranationale est de produire un succédané (information de normes de production et d'échange comme normes du besoin social ?) à l'information concurrentielle disparue[70].

Mais, indépendamment d'un feed-back qui emprunte beaucoup à l'E.E.G. walrasien ou à son alter ego la théorie du déséquilibre quant à la procédure d'information, le principal problème concerne l'*origine* du feed-back, le *besoin social*. Avec la décomposition de l'ensemble à réguler entre variables économiques et structures sociales, on a une tentative de solution pour le sous-ensemble variables économiques qui sont intégrées dans la boucle. Par contre, les besoins

68 Cf les trois articles cités ou ces termes reviennent constamment

69 Cf les longs développements que consacre l'auteur, dans « Quelques propositions au sujet de la crise et de ses issues possibles » (art cité), au New Deal, puis aux conférences internationales (p 19-22)

70 Le statut concurrentiel de l'information du besoin social est très nettement affirmé dans « Equilibrio y regulacion », art cité Cf le point « El fracasso de la forma de la competencia y sus manifestaciones », p 52-63 et « El fracasso de las formas de la competencia, sus razones profundas », p 63-71

sociaux exprimés par les classes sociales et notamment celle des salariés n'ont pas de statut. Il est nécessaire *a priori* de s'appuyer sur une théorie du besoin social, qui est énoncée, certes, mais qui est *vide de contenu,* surtout quand les salariés sont ramenés à des pratiques de revendication sur les cadences, les horaires, le salaire. La dynamique affirmée en fin de course est une *dynamique des besoins sociaux,* mais dynamique évidée de tout contenu ; d'où la nécessité de revendiquer une théorie des besoins sans que l'on puisse la signifier.

Cette retombée de la théorie de la régulation sur une théorie des besoins sociaux est logiquement produite par la dichotomie ensemble régulateur/ensemble régulé qui redouble une dichotomie d'action : détenteurs des moyens de production/salariat. La régulation exprime l'idée d'une socialisation menée unilatéralement par le sommet, une socialisation extérieure pour ainsi dire à la société elle-même, et qui ne peut être sauvée que dans la mesure où la régulation d'en haut est *informée* des *besoins sociaux* qu'elle transforme en dynamique. *La dynamique sociale des salariés leur est immédiatement prélevée par une théorie des besoins qui a précisément cette fonction,* et opère dans le champ social comme un double du taylorisme et du fordisme dans la production ; du moins comme le racontent certains auteurs sur l'évolution du procès de travail. Dès lors, les pratiques sociales des salariés sont réduites à un catalogue de revendications ; c'est la lutte de classes qui perd tout contenu pour n'être que la lutte menée par le capital. *La théorie des besoins et celle de la régulation camouflent une socialisation menée exclusivement par le capital et l'État,* et c'est là son objectif idéologique. La théorie de la régulation ne reconnaît qu'une pratique de socialisation, « la socialisation par le haut ».

2. *Régulation et rapport salarial comme principe de socialisation*

L'analyse de la régulation va être renouvelée par une recherche collective menée au CEPREMAP[71]. La théorie de la

71 Cf J.-P Benassy, R Boyer, R.-M. Gelpi, A. Lipietz, J Mistral, J. Munoz, C. Ominami, *Approches de l'inflation — L'exemple français,* rapport de recherche CORDES, 5 volumes, Paris, CEPREMAP, 1977 , R Boyer, J Mistral,

régulation tente alors d'éviter la faille logique de la double dichotomie précédente où le feed-back, qui dynamise le système, est en l'air, extérieur à la construction elle-même (théorie des besoins comme dynamique sociale conduisant à une socialisation menée par le haut : capitalistes et État). Le problème est d'ancrer la dynamique dans la théorie de la régulation elle-même, en évitant le piège de la théorie des besoins.

Ainsi Alain Lipietz retient-il au départ une définition de la régulation identique à celle de G. Destanne de Bernis :

« Par régulation, nous désignerons la manière dont l'unité s'impose à travers la lutte des éléments[72] », et de se référer également à G. Canguilhem.

Mais, aussitôt, il lui attribue un autre contenu, avec une régulation qui naît de la lutte, de la contradiction, et y renvoie constamment :

« Fonder l'idée de régulation, qui certes exprime toujours la dominance relative de l'unité dans la contradiction, mais la fonder sur le primat de la lutte, le caractère absolument irréductible de la contradiction[73]. »

Toute la question est de savoir si cet objectif peut être inscrit dans une théorie de la régulation. Le moyen d'un tel objectif va consister à mettre en avant le concept de *salariat,* à l'intégrer autant que faire se peut dans la théorie de la régulation[74].

La longue démarche méthodologique du CEPREMAP, de l'analyse de l'inflation à celle de la compétitivité comparée des économies européennes, consiste à faire du salariat *la variable active,* à le substituer en quelque sorte aux variables économiques de la construction précédente[75].

Le dispositif d'analyse de la régulation est construit, certes, sur la dichotomie ensemble régulateur/ensemble à régu-

---

Accumulation, Inflation, Crises, P U F , 1978, 260 p. , A Lipietz, *Crise et Inflation—Pourquoi ?*, Maspero, 1979, 381 p

72. A. Lipietz, *op cit* , p 36

73. *Ibid* , p 39

74 Cf R Boyer et J Mistral, *Accumulation, Inflation, Crise, op cit* , p 3 « substituer au concept d'equilibre de marches [..] celui de regulation dans lequel se condense l'ensemble des pratiques necessaires à la reproduction du rapport social constitutif du mode de production, le salariat, qualifie par certains d'invariant structurel »

75 Cf R Boyer et P Petit, *Emploi et Productivite dans six pays de la Communauté européenne, 1960-1977,* CEPREMAP, document n° 7923, Paris, octobre 1979, 109 p.

ler, mais avec de profondes modifications quant au contenu de ces deux ensembles et aux mécanismes de feed-back.

Plutôt que d'aborder l'ensemble opérateur en termes de règles et lois, en restant uniquement dans l'économie réelle, celui-ci se présente comme un système valeur-prix-monnaie[76].

L'analyse de la valeur sert à avancer un système de normes de production et d'échange, ou *régulation optimale* pour ainsi dire : « loi de la valeur, c'est-à-dire la loi selon laquelle l'allocation et la réallocation du travail social entre unités privées s'effectuent en fonction de normes de production et d'échange quantitativement déterminées par le temps de travail socialement nécessaire à la production des objets échangés[77] ».

Le système de prix est dissocié en système des prix de production et système des prix nominaux. Le système des prix de production est interprété de manière marxo-ricardienne, en référence à la concurrence des capitaux par la formation en tendance d'un taux de profit unique :

« Le système des prix se déduit du système des valeurs instantanées par une transformation. [...] Cette transformation dépend du système de taux de profit réalisable par branche qui se forme. On peut montrer qu'il existe autant de systèmes de prix régulateur que de systèmes de taux de profit. Il en existe un particulier : celui des prix de production déduit du système des valeurs moyennant un taux de profit unique[78]. »

Le système des prix de production est construit comme un système *a posteriori,* où le travail social a été validé, ce qui engage les auteurs vers la construction d'un système de prix nominaux où le travail social doit être prévalidé :

« Le profit moyen est élément constituant d'un prix nominal doté de "sa plus haute consistance", c'est-à-dire que le surtravail est entièrement prévalidé ; mais alors c'est par le rapport de ce prix nominal, devenu rigide, avec la valeur que s'opère la régulation[79]. »

Le système valeur (normes)-prix (prix nominaux comme prévalidation) opère en économie monétaire par le biais de la

76 Cf J.-P. BENASSY *et al*, *Approches de l'inflation, op cit*

77 A. LIPIETZ, *Crise et Inflation, op. cit.*, p. 119.

78 J.-P. BENASSY *et al.*, *Approches de l'inflation, op. cit.*, t. I, p. 179. Sur le système des prix de production comme prix régulateurs, cf. p. 184-202.

79 *Ibid.*, t. I, p. 231

monnaie (monnaie de crédit), ce qui délimite une *régulation monétaire.*

La régulation monétaire se caractérise par l'effacement ou l'incorporation de processus inflationnistes selon qu'il s'agit d'une

— régulation concurrentielle, sans inflation de crise,
— régulation oligopolistique, avec inflation rampante,
— régulation monopoliste, avec forte inflation de crise.

En effet, la régulation monétaire incorpore ou non des tensions inflationnistes selon la *nature* de la variable active à réguler. L'ensemble économico-social est décomposé en deux sous-ensembles qui sont inversés par rapport à la présentation de G. Destanne de Bernis. La variable active est ici la *variable salariale.* Dans la régulation concurrentielle, le salariat est une variable active neutralisée, dans la mesure où le salariat (salaires, emploi, conditions de travail...) est contraint de suivre et de s'adapter à l'évolution du système valeur-prix-monnaie sans l'affecter. Par contre, dans la régulation monopoliste, la variable salariale se rigidifie (conventions collectives, liaison du salaire nominal au coût de la vie et à l'évolution de la productivité), ce qui n'autorise plus une validation *ex post* du travail social, mais enferme le système valeur-prix-monnaie dans une incessante prévalidation inflationniste.

L'emploi de ce dispositif dans le champ international[80] n'est guère heureux. L'économie internationale est vue comme un système de normes de production et d'échange (valeur) qui est donné... par le système productif, lui-même représentant l'évolution du rapport salarial. De fait, l'économie internationale apparaît normée par l'évolution de la section des moyens de production aux États-Unis, au Japon et en R.F.A. Par rapport à une économie internationale normée, les compétitivités nationales s'élaborent dans les spécificités nationales du rapport salarial :

« La compétitivité des économies nationales est ainsi à la charnière de l'articulation entre la contrainte qu'impose la

80 Cf. R. BOYER et J. MISTRAL, *Accumulation, Inflation, Crises*, *op. cit.*, J.-M. GRANDO, G. MARGIRIER et B. RUFFIEUX, *Rapport salarial et compétitivité des économies nationales*, thèse de 3e cycle, Grenoble II, juillet 1980, 3 volumes (application très fidèle de la méthodologie Boyer-Lipietz-Mistral à la compétitivité des économies nationales : Grande-Bretagne, Italie, R.F.A.)

sphère internationale et les possibilités internes de mise en valeur du capital qu'autorisent les formes prises par le rapport salarial[81]. »

Dès lors, rien d'étonnant à ce que l'on retombe au sein de cette problématique sur une variable salariale qui définit unilatéralement la compétitivité selon son adaptabilité-malléabilité aux conditions internationales de la concurrence[82]. Le détour marxisant est de trop s'il s'agit de retrouver l'analyse néo-classique en fin de parcours.

Pourquoi le dérapage de l'analyse vers un rapport salarial tout-puissant (compétitivité) et extérieur à l'objet qu'il spécifie (hors de la définition des normes de l'économie internationale) ?

L'analyse et la place du rapport salarial manquent l'objectif assigné, et cela en raison d'un premier bouclage de la régulation par... les normes de production qui n'expriment aux mieux qu'une dynamique du système productif aux lieu et place de la dynamique salariale souhaitée et voulue

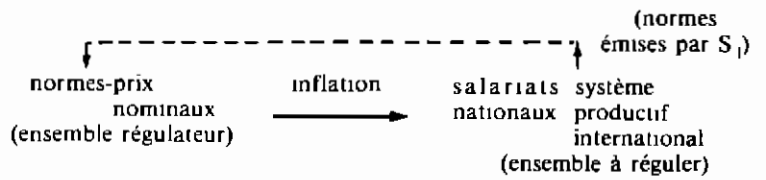

d'autant plus que le système productif des pays capitalistes développés est saisi comme homogène, non différencié[83], à la contradiction près que seuls les États-Unis, le Japon et la R.F.A. norment de manière significative l'économie internationale.

Tout dérive de la fixation unilatérale des normes de production comme révolution de la valeur par la section des moyens de production, dans une filiation très fidèle généralement à Michel Aglietta :

« La tendance à la révolution de la valeur dans le but d'abaisser la valeur de la force de travail manifeste ses effets

81 J.-M. Grando *et al.*, t. 1, 2, p. 617.

82 Cf. B. Billaudot, J.-M. Grando, J.-P. Laurencin, G. Margirier, B. Rufieux, *La Rentabilité dans la crise. Comparaison entre la France et la R.F.A. (1970-1978)*, I.R.E.P.-C.R.I.D., Grenoble, mai 1980, 81 p.

83 Cf. J.-M. Grando *et al.*, t. 1, 1, p. 7. « Les économies développées sont liées les unes aux autres principalement par des relations de concurrence sur la base de productions faiblement différenciées. »

non seulement dans les branches produisant pour la reproduction de la force de travail mais également dans les branches y concourant indirectement. [...]

« L'important est de bien saisir que la révolutionnarisation du procès de travail dans le but de dévaloriser la force de travail opère transversalement dans toutes les branches de la production, en particulier à partir du moment où la cible principale de cette révolutionnarisation devient le système des moyens de production, produits de la section I. L'échange des marchandises entre les sections I et II est la façon dont s'opère le développement de la socialisation de la production[84]. »

Pour avoir intégré dans l'analyse du système productif le système des normes de production et d'échange[85] au niveau des filières technique et économique qui spécifient la branche, je doute de la validité de ce concept de « normes » pour exprimer la révolutionnarisation de la valeur et la dynamique du capitalisme. Et quelle mise à plat de l'économie internationale sur la base d'éléments totalement tronqués ! Cela importerait peu si le bouclage était tenu au moins en logique dans sa totalité. Or il n'en est rien. Seule une première boucle est construite. Si, partant du système productif comme émetteur de nouvelles normes de production, l'enchaînement logique peut être admis jusqu'à la régulation du rapport salarial, rien ne permet dans cette problématique de jeter des passerelles entre le bloc « salariat » et le bloc « système productif ». La variable salariale, comme variable active, est *juxtaposée* au système productif, et c'est tout. Elle fait « écran » tout au plus dans la régulation monopoliste. En effet, la dévalorisation de la force de travail se joue dans les rapports entre section I et section II (première partie de la boucle), mais, dans le bouclage final, le salariat est non pas une variable active, mais une variable passive, dans son rapport en acte (travail salarié) avec le système productif. Le salariat[86], de variable active au départ — comme principe de

84 J.-P. Benassy *et al.*, *Approches de l'inflation*, *op. cit.*, t. I, p. 101.

Cf. également A. Lipietz, *Crise et Inflation*, *op. cit.*, p. 114, avec une suite de termes à l'emporte-pièce : « Moyens d'imposer ou transformer les normes de production et d'échanger [...], la forme prix, l'échange monétaire sont les formes dans lesquelles peut se mouvoir la transformation des normes de production et de consommation elles-mêmes. »

Cf. aussi J.-M. Grando *et al.*, *op. cit.*, t. I, 1, p. 26.

85 Cf. C. Palloix, *L'Internationalisation du capital — Eléments critiques*, Maspero, 1975.

86 R. Boyer donne la définition suivante du rapport salarial : « Ensemble des

socialisation —, ne peut apparaître de fait que comme variable passive, ainsi que l'énonce contradictoirement R. Boyer :

« Le rapport salarial ne fait que désigner le processus de socialisation de l'activité de production propre au capitalisme, c'est-à-dire l'intégration des salariés dans une ère de *soumission* vis-à-vis du pouvoir et de la logique imposés par les détenteurs des moyens de production[87] »,

quelles que soient ses tentatives pour lier salariat et accumulation. Certes, l'auteur essaie de montrer que les transformations du rapport salarial (rigidification des salaires, de l'emploi...) induisent des tensions sur le régime d'accumulation. Mais, pour cela, il lui faut revenir au champ international où le salariat définit la compétitivité des économies nationales face à une économie internationale normée : la tentative de bouclage doit être ici invalidée car la faille de la constructrion dans le champ international est précisément la *béance* du bouclage de la régulation ; l'auteur ne peut se couvrir dans cette direction. D'où des tentatives de liaison, tout aussi peu convaincantes, vers l'évolution du procès de travail, le mouvement de surqualification-déqualification de la force de travail, etc., peu convaincantes car affiliées à des analyses qui dans leur fondement *disqualifient* le salariat comme variable active, comme vecteur de la socialisation.

Comme finalement le salariat n'a rien à dire, son rôle éventuel ne peut être recherché que dans sa *structuration* par le mouvement du capital, en rapport avec l'analyse néoclassique de la segmentation du marché du travail, même s'il s'agit d'une incorporation critique dans la théorie de la régulation[88]. L'avantage de la construction est de pouvoir servir de reconstruction critique de la thèse de l'économie duale[89] avec un double rapport salarial, l'un garantissant la compéti-

conditions qui régissent l'usage et la reproduction de la force de travail, qu'il s'agisse de l'organisation du proces de travail, de la hiérarchie des qualifications, de la mobilité de la force de travail ou encore de la formation et de l'utilisation du revenu salarial » (dans « Les Transformations du rapport salarial dans la crise », CEPREMAP, colloque de Dourdan, 10-12 décembre 1980, p 3).

87. *Ibid.*, p. 3 (la définition précédente du rapport salarial ne laissait guère de chances au salariat pour être une variable active).

88 R BOYER, « Rapport salarial et analyse en termes de régulation — Une mise en rapport avec les théories de la segmentation du marché du travail », CEPREMAP, document n° 8017, Paris, juin 1980, 22 p.

89 Cf J AMADO et C STOFFAES, *Vers une socio-économie duale*, annexe au rapport préparatoire du VIII[e] Plan, La Société française et La Documentation française, 1980 C STOFFAES, « Le Nouvel Impératif industriel », *Cahiers français*, n° 192, juillet-septembre 1979, La Documentation française ; A. MINC, « La Fin du plein emploi accident ou fatalité ? », *Le Débat*, n° 2, juin 1980.

tivité de l'économie nationale dans le champ international, l'autre garantissant un certain volume d'emploi sur la base de normes de production et de consommation spécifiquement nationales, tout en s'interrogeant de manière critique sur un tel type de régulation.

Pour finir, le salariat ne sert que comme structure et redouble alors celle du système productif, comme on peut le relever dans les derniers travaux. L'économie duale est réinterprétée, réincorporée dans l'analyse de la régulation via la segmentation, à la différence près que le dualisme devrait être synonyme de complémentarité nécessaire entre secteur internationalisé (grandes entreprises) et secteur non internationalisé (petites et moyennes entreprises), ce qui ne serait pas le cas de l'économie française où la complémentarité ne jouerait pas :

« Il existe une version positive d'une telle dualité — on pourrait alors choisir de parler de complémentarité — où un réseau dense, créatif, qualifié, de petites et moyennes entreprises prospérerait à l'abri de contrats de coopération avec les grandes firmes et développerait les technologies d'avenir ou assurerait la production qualifiée de petite série : il y a de fait dualité dans les formes d'engagement du capital. Ce partage positif des rôles semble caractériser par exemple les industries étrangères les plus compétitives. [...]

« Mais tel n'est pas en France le cas général. [...]

« Ainsi, une certaine forme de dualisme développée de longue date semble être à l'origine de la localisation sectionnelle défavorable de l'industrie française. Et celle-ci, à son tour, est la cause profonde de la fragilité de la position compétitive de la France[90]. »

Le salariat est évidé de toute capacité quant au processus de socialisation ; il n'est que filtre structuré et structurant (puisque structuré), sans que l'on sache comment et quand il est l'un et/ou l'autre. Le thème de la segmentation vient à point nommé pour tenter de lier salariat et système produc-

90. J. LAGONI, D. LEBORGNE, A. LIPIETZ, *Redéploiement industriel et Espace économique : une étude intersectorielle comparative*, CEPREMAP, Paris, août 1980, p. 410-411. La dernière phrase ne se comprend que si on rappelle que, pour les auteurs susnommés, « la cohérence sectionnelle est pour l'essentiel réalisée dans le cadre national [...] L'essentiel signifie en fait qu'un système productif conserve la capacité de fixer ses normes de production » (p. 8). La encore, comme pour les « normes », je ne retrouve guère le concept de « cohérence sectionnelle » que j'avais produit dans *Procès de production et Crise*, *op. cit.*

tif, mais, si le salariat est structuré par le mouvement du capital, on ne voit guère comment il pourrait être autre chose que ce pour quoi il est.

Certes, l'analyse développée par les chercheurs du CEPREMAP recèle de nombreux temps forts — analyse de l'inflation, compétitivité, dynamique salariale — dans une certaine capacité à parcourir l'évolution économique et sociale tant internationale que nationale. Elle évite le piège d'une régulation en économie réelle où l'économie monétaire serait quasi absente, pour s'affirmer d'emblée régulation monétaire. Elle est plus construite dans la mesure où elle ne fait pas intervenir un élément extérieur à sa propre logique de montage, comme la théorie des besoins, même si, par inadvertance significative de certaines failles logiques, R. Boyer écrit un moment :

« Sous le terme de régulation, on désignera [...] tout processus dynamique d'adaptation de la production et de la demande sociale[91] », ce qui n'exclut pas des glissements futurs pour intégrer ou éluder la théorie des besoins.

La théorie de la régulation développée ici est *exemplaire* de la contradiction entre une bonne question, le salariat comme principe de socialisation, et son éviction, le salariat étant immédiatement interdit de demeurer sur le terrain de cette question puisqu'il est immédiatement disqualifié et par les analyses qui supportent la construction du rapport salarial et par l'analyse de la régulation elle-même où la socialisation est nécessairement et logiquement menée par le haut, par l'ensemble régulateur, c'est-à-dire par les détenteurs de capital, même si c'est plus complexe que cela puisque le tout transite par le jeu des normes de production, d'échange, de consommation.

La théorie de la régulation exclut en logique une socialisation opérée par le salariat, puisque précisément la régulation en économie politique est celle développée par le mouvement du capital et, quelle que soit sa bonne volonté radicale, on ne lève pas une telle hypothèque.

Aussi conservons la bonne question que pose le CEPREMAP, le salariat comme principe de socialisation, et que cette *question reste ouverte* sans l'invalider *a priori*.

91 R. BOYER, « Rapport salarial et analyse en termes de regulation », art cité, p 2.

IV. Socialisation et critique de l'économie politique

a) Dans les heurts, cassures de la propre démarche de Marx, les courants de l'économie politique comme ceux de la critique ou de la marginalité ont pu puiser largement ce qui les arrangeait.

Pour les uns, le Marx de l'économie politique (essentiellement le livre II du *Capital* et pour partie le live III) fut récupéré comme le théoricien de la formation et du mouvement du capital. Formation et mouvement du capital, arc-boutés à la notion de concurrence, conduiraient — contradictoirement, certes — le mouvement des conditions de production et d'échange dans le cycle de mise en valeur et celui de la reproduction élargie. Il importe, en effet, que le tout soit arc-bouté à la notion de concurrence, puisque celle-ci garantit la « régulation » du mouvement et du capital et des conditions de production et d'échange par le jeu de « lois » : tendances et contre-tendances.

Pour les autres, le Marx de la critique et de la marginalité, le mouvement économique et social s'enracine et ne dépend que du prolétariat et de son élément central, la classe ouvrière. Seule cette dernière, dans et par la lutte, assure le développement et la transformation des forces productives et des rapports de production. Ce courant entre en crise dès lors que la classe ouvrière, investie de la mission historique de « transformer » le monde, apparaît laminée, déqualifiée par le machinisme, vidée de son projet révolutionnaire... par le capital. Cela signifie le retour de la critique de l'économie politique dans le lit de l'économie politique qui n'a jamais cessé de fonctionner implicitement dans les creux du discours critique. Pourquoi ?

Dans les deux cas, la lutte de classes n'est que *séparation* de classes. Les différents discours prennent alternativement l'un des pôles, bourgeoisie ou classe ouvrière. Et, comme cette séparation fonctionne nécessairement à base de prélèvements et d'initiatives de la bourgeoisie, la lutte de classe(s) ne laisse guère de place, d'espace à celle de la classe ouvrière — à moins de faire du « volontariat » —, de sorte que la *socialisation* ne peut être conçue que sous forme d'*adaptation* pour les vaincus et de *conservatisme* pour les vainqueurs, en référence à une société préétablie. La séparation est analysée ici de façon linéaire et fonctionne comme *exclusion* de l'autre dans le mouvement historique. Le retour par rapport à la

norme — la société réduite à la bourgeoisie — de l'exclu — le prolétaire — est adaptation ou révolution, sans que le projet révolutionnaire de l'exclu puisse être monté dans le dispositif. L'apparent binôme bourgeoisie/prolétariat n'est, en dernière instance, que monologue du capital.

b) La meilleure approche de la socialisation est celle que tente B. Drugman[92] lorsqu'il en fait la forme idéale de la commune primitive : une pleine capacité de représentation — et donc d'action — des individus constitutifs de la société civile sur la place et la fonction de tous, définis égalitairement comme interchangeables, dans la reproduction de la société. Cette capacité est définie comme pouvoir-coopération qui ne peut faire qu'éventuellement l'objet d'une délégation temporaire n'amoindrissant pas le pouvoir-coopération sociétal. Cette présentation renvoie à une conception naturaliste de la formation de la société civile, fort éloignée de ce qu'en disent aujourd'hui certains auteurs[93].

Toutefois, la construction de Bernard Drugman a l'immense avantage de désigner le problème du mouvement historique de la société, de son vecteur constitutif : *le procès de socialisation entendu comme dispositif qui recrée sans cesse l'appartenance à... d'éléments déclarés séparés,* sans que cette séparation fonctionne comme distanciation-exclusion des uns afin que la société ne s'identifie plus que dans un seul pôle, celui des nantis, des bourgeois.

A une théorie de la régulation qui s'établit nécessairement sur le mode séparation-exclusion, et qui oblige ainsi à une identification de la société — conçue comme préétablie — avec le terme dominant qu'est le capital, et où la réinsertion des exclus — dominés et soumis — s'obtient par le recours étatique à la contrainte salariale, s'oppose *une théorie de la socialisation* qui implique que tous les éléments déclarés séparés (les bourgeois comme les prolétaires) appartiennent à... tous, comme unicité. Cela signifie que tout un chacun chemine et vers une séparation-distanciation[94] et vers une conquête — qui est le fond du mouvement historique — de

92. Cf. B DRUGMAN, *Etat, Capital et Salariat*, *op. cit.*

93. Cf. R GIRARD, *La Violence et le Sacré*, Grasset, Paris, 1972.

94. La séparation-distanciation vers le pouvoir absolu ne supprime pas l'appartenance à L'État absolutiste (cf. P ANDERSON, *L'État absolutiste*, Maspero, 1978, 2 vol.) est tout à la fois l'expression de la séparation et de l'exigence de l'appartenance à... Il faut attendre la tragédie cambodgienne pour que la séparation-distanciation des uns (les Khmers rouges) s'établisse de manière absolue *contre* la société, comme *non-appartenance à*

son unité sociale avec tous les autres. La conquête de son unité sociale avec tous les autres n'est pas la reconquête d'un paradis perdu, d'un fonds originel naturaliste, mais *un devenir historique* lié à un mode de séparation de plus en plus complexe. La régulation, de ce point de vue, apparaît comme a-historique, puisque le mouvement historique — l'appartenance à... évolutive vers l'unité sociale de... — se réduit à une contrainte d'appartenir à... comme retour linéaire d'une séparation-exclusion ; dans ce dispositif-là, l'histoire ne peut être que celle du « capital réifié ».

c) Fort de ce que la socialisation ne peut pas être, ce à quoi elle s'oppose (la régulation), il convient de tenter maintenant un premier essai de montage du dispositif de la socialisation, où l'élément central — l'appartenance à... — se constitue et reconstitue sans cesse au sein même du dispositif (tous les éléments déclarés séparés) et non comme contrainte (externe) d'appartenir à...

A ce titre, le procès de socialisation s'annonce comme *mouvement social,* fondé sur l'exercice d'*une double déclaration de séparation* qui engage *deux moments au sein du mouvement social,* moments du mouvement social se constituant l'un l'autre, l'un dans l'autre et l'un par l'autre.

1. *Une double déclaration de séparation*

Le mouvement historique repose sur la *séparation* des individus, séparation en rapport avec la montée de la division du travail, tant technique que sociale. Cette séparation est en même temps *inscription* de l'individu dans l'ensemble (social) qui vient d'être séparé et qui n'existe que par la séparation, puisque celle-ci crée à la fois la notion d'ensemble social et d'individu (séparé) à inscrire dans cet ensemble. Mais une telle formulation de la séparation ne saurait suffire, car elle rabat la socialisation sur une théorie de la régulation.

La séparation, comme fondement des deux moments liés du mouvement social, repose sur une double déclaration de séparation, à l'encontre de la déclaration unique de séparation de l'analyse de la régulation où chaque élément du couple binaire (bourgeoisie/prolétariat) est un exclu en cours ou en devenir.

a) *La déclaration de séparation,* comme fondement du moment primal du mouvement social, *est l'expression de la fragmentation, de l'éclatement, de la dispersion de la capacité de représentation-action* (qu'il faut supposer *a priori* dans la mise en forme du raisonnement, ce qui ne saurait préjuger qu'il s'agisse d'un fonds originel perdu) de l'ensemble social entre individus déclarés séparés et porteurs de pouvoirs-coopération fragmentés, éclatés, non recoordonnés, et par suite *immédiatement* objets de délégations qui s'en vont constituer des sujets séparés dominants.

Par exemple, dans nombre de sociétés du tiers monde, l'accès à l'indépendance nationale a conduit à un processus de formation scientifique, technique, culturelle, politique... (formation puisée généralement dans la communauté internationale) qui représente une délégation de pouvoirs-coopération scientifiques, techniques, culturels, politiques... dont les porteurs vont constituer les sujets séparés dominants, les élites bureaucratiques du tiers monde qui s'identifient nécessairement aux couches séparées dominantes des pays capitalistes développés.

Si on en reste à cette seule déclaration de séparation, le mouvement de recomposition sociale qui recrée l'unité comme inscription des sujets séparés ne peut être mis en place que par un opérateur — le capital ou l'État — qui recoordonne les éléments séparés (structures économiques, structures sociales) comme éléments du tout, et on retrouve alors la théorie de la régulation, qui n'est que forme amputée socialement de la théorie de la socialisation.

Dans cette phase, la déclaration de séparation emprunte les formes de la distanciation sociale[95], de l'exclusion, dans un mouvement d'éclatement de la société sans fin et sans issue. Plus la séparation-exclusion s'approfondit, plus le contrôle (étatique) apparaît comme le seul recours, comme la seule reconstruction possible, alors que ce n'est que le cours sans fin de la séparation qui s'amplifie.

Tout cela explique l'importance des formes étatiques dans les sociétés du tiers monde où le sous-développement est l'expression d'une socialisation amputée de nombre de ses éléments, en ce sens que seule sévit la séparation comme éclatement, fragmentation, dispersion de la société. La mise en

95. Effet de « distinction », dirait P. BOURDIEU, *La Distinction,* Editions de Minuit, Paris, 1978

place forcenée d'un tel type de séparation par le capitalisme, l'industrialisation, en appelle à l'État comme illusion de reconstruction sociale, de recomposition sociale, par le sommet, en l'air. L'État devient le seul garant de la socialisation (fictive), dont est exclu alors le mouvement social dans ses diverses composantes, notamment la classe ouvrière.

Le socialisme, qui surgit à la périphérie des pays capitalistes développés au début du XX^e siècle (Russie tsariste) et après la Seconde Guerre mondiale (Chine, Cuba), sans oublier l'Europe de l'Est, n'a pas réussi à dominer, en s'appuyant sur le mouvement social, le cours accéléré de la séparation et a mené une recomposition sociale — comme forme illusoire de la socialisation — par le haut, par l'État et les sujets dominants (bureaucratie). C'est là l'échec temporaire du socialisme, échec important toutefois, puisqu'il s'agit de l'échec de son objet central, un nouveau type de socialisation, aux lieu et place de la socialisation capitaliste.

b) *La déclaration de séparation,* comme fondement et constitution du procès de socialisation, *est déclaration de séparation-appartenance à* comme dual de la déclaration de séparation-exclusion qui en est le primal. Quand l'individu est déclaré séparé, la relation d'appartenance est une relation d'*intervention* de l'élément séparé sur les autres éléments, car la séparation-exclusion appelle immédiatement son contraire, une réaction comme relation d'intervention sur l'espace de distanciation ou d'exclusion qui fait que l'élément séparé, par la réaction d'intervention-appartenance, crée et recrée l'ensemble social, ou plutôt les conditions du mouvement social dans ses diverses composantes.

De ce point de vue doit être écartée une conception des rapports de production comme un système de places et fonctions[96] où ne prévaut que la première figure de la séparation, comme séparation-distanciation-domination pour les uns et comme séparation-distanciation-exclusion pour les autres. Cela ne saurait être le fondement d'une analyse des classes sociales.

La séparation-domination conduit les sujets séparés, porteurs de pouvoirs, à des pratiques d'*intervention* comme appropriation sociale privée de l'usage de l'appareil de production — ne serait-ce qu'en usant du pouvoir juridique de la

96 Cf C BETTELHEIM, *Calcul économique et Formes de propriété*, Maspero, 1970

propriété privée des moyens de production —, comme appropriation sociale privée de l'usage de la production des marchandises, comme appropriation sociale privée de la culture, etc. Ces pratiques d'intervention sur, en réaction à la séparation, définissent un certain usage *social,* en tant que pratique d'intervention dominante, de l'appareil de production, de la production des marchandises, de la culture... Par ses pratiques d'intervention, qui constituent les éléments séparés dominants en classe dominante, la bourgeoisie mène d'une certaine façon un procès capitaliste de socialisation, mais partiel.

De même, la séparation-exclusion conduit les sujets séparés, porteurs de pouvoirs sur le procès de travail (savoir, savoir-faire, coordination), à des pratiques d'intervention sur l'usage de l'appareil de production, sur l'usage de la production de marchandises, sur l'usage de la culture... qui en font un usage *social,* tout aussi partiel car amputé de celui prélevé par la bourgeoisie. Ces pratiques d'intervention quant à l'usage social définissent les éléments séparés-exclus en classe sociale, qui s'oppose précisément sur l'usage social à celui de la classe sociale dominante, la bourgeoisie.

Dit d'une autre manière, les pratiques d'intervention des éléments séparés comme usage social antagonique, dont l'expression la plus radicale est l'exploitation, construisent les classes sociales.

La déclaration de séparation-appartenance est commune à tous les éléments déclarés séparés et concerne tant les éléments dominants — effet de distanciation-distinction — que les éléments dominés — effet d'exclusion —, par le jeu de l'effet d'intervention et d'action sur...

A titre d'exemple, en raison de la carence d'une capacité d'intervention autonome des éléments séparés dominés dans les pays du tiers monde, capacité d'intervention des jeunes couches ouvrières interdite par l'État là où elle pourrait apparaître, point d'usage social — même d'un point de vue capitaliste — de la production, point de procès de socialisation si ce n'est la forme illusoire qu'en produit l'action de l'État. Le montage de systèmes industriels dans le tiers monde vient buter sur la capacité du mouvement social à socialiser — même de manière capitaliste — l'économie.

2. *Le procès de socialisation comme « expression » du mouvement social*

Les deux figures de la séparation conduisent à deux moments, étroitement imbriqués et non juxtaposés, du mouvement social.

a) *Le moment dual du mouvement social* conduit à doter et redoter les individus déclarés séparés d'une pleine capacité de représentation et d'action — expression de la pratique d'intervention issue de la séparation/appartenance — sur la place et la fonction de tous, définis *a priori* par des places inégales (séparation-distanciation-exclusion) et des fonctions non interchangeables, dans la reproduction de la société pour sa constitution et reconstitution en éléments déclarés séparés à des places définies comme égales et des fonctions interchangeables. La réappropriation totalement collective de l'usage social (appareil de production, production de marchandises, science, culture...) y est transformation révolutionnaire du monde.

A ce titre, le fait d'appartenir à, comme réaction à la distanciation ou à l'exclusion, conduit l'élément séparé à construire dans la pratique son unité sociale avec tous les autres, comme expression d'une conquête vers le pouvoir-coopération, forme la plus avancée de la socialisation capitaliste, où il puisse se représenter la place et la fonction de tous les autres, et où, pour ce faire, il doit s'imaginer interchangeable avec tous les autres. Le pouvoir-coopération n'est pas un point de départ du mouvement historique, il ne peut être qu'un point d'évolution à conquérir et reconquérir sans cesse. C'est une conquête jamais acquise, toujours plus proche, et toujours plus éloignée aussi, comme si la distance croissante de l'exclusion — résultat de la division capitaliste du travail — créait une réaction d'intervention plus forte, plus exigeante, plus radicale, mais avec une relation de séparation-exclusion qui vient de plus loin, comme s'il devenait de plus en plus difficile de créer et recréer l'appartenance à...

b) *Le moment primal du mouvement social,* en son contraire, est prélèvement sur les individus déclarés séparés — définis *a priori* par des places tenues pour égales et des fonctions interchangeables — de leur capacité de représentation et d'action pour les déléguer à des individus qui se

séparent en places dominantes et places dominées, avec des fonctions non interchangeables. L'appropriation sociale privative de l'usage social (appareil de production, production de marchandises, science, culture...) le pollue, le pervertit, le rabat dans des formes anarchiques, inorganisées, dont les crises cycliques sont l'expression de la désorganisation, de la décomposition.

Dans ce cours, des éléments séparés en tant que classe, tels que la bourgeoisie ou petite bourgeoisie, expriment non seulement leur distanciation sociale — sous forme d'appropriation de pouvoirs-coopération transformés en pouvoirs-oppression et pouvoirs-coercition, pour reprendre les termes utilisés par Bernard Drugman —, mais aussi leur appartenance à, qui ne se réduit pas uniquement à l'appropriation sociale privative de l'usage social. Ainsi, la petite bourgeoisie est une composante du mouvement social reposant sur l'appropriation sociale privative, mais qui renvoie aussi à l'affirmation de la recherche de l'unité sociale de tout un chacun avec tous les autres, sur la base de l'appartenance à... Les courants petits-bourgeois sont tout à la fois réactionnaires, par le fait d'une séparation-distanciation-domination, et révolutionnaires parfois en raison d'une séparation-appartenance qui les conduit à rechercher et conquérir cette unité sociale, où chacun est fait de tous les autres. D'où l'importance de luttes dites petites-bourgeoises, car conduites au départ par la petite bourgeoisie : féminisme, écologie, mode de vie, environnement... et où se retrouve finalement le prolétariat avec un certain décalage temporel.

En parallèle, d'autres éléments séparés sur une base exclusion-soumission, et constitués en classe ouvrière par exemple, sont poussés plus que tous les autres — en raison de leurs rapports avec le procès de travail, de la mutilation de l'usage social de leur propre force de travail, de l'appareil de production... — à affirmer la recherche de l'unité sociale qui les lie entre eux et avec tous les autres, à affirmer la recherche d'un nouvel usage social qui transformera le monde, quelle que soit la distance à parcourir en raison d'une séparation-exclusion qui s'approfondit. Mais, en même temps, la séparation-exclusion comme éclatement de la société peut les conduire à intérioriser l'oppression de la bourgeoisie, à exprimer leur soumission dans l'ordre bourgeois comme expression d'une séparation qui ne peut conduire à une pratique d'intervention comme appartenance à, à figurer comme « caisse de résonance » des pratiques d'exclu-

sion menées par la bourgeoisie vis-à-vis de certains exclus marginalisés : immigrés, drogués, loubards...

Au vu de la complexité du procès de socialisation, de la double déclaration de séparation quant aux moments du mouvement social, la valeur ne peut se dévoiler dans un cheminement strictement économique de sa propre déclaration. La valeur y figure comme déclaration du mouvement social sur l'*usage social* de la force de travail, de l'appareil de production quant à la production de marchandises. A ce titre, elle est l'expression la plus abstraite du procès de socialisation dans le capitalisme.

2. Salariat, socialisation et division internationale du travail

L'allocation différenciée, selon les aires, des forces productives concourant à des productions distinctes de marchandises constitue le fondement des analyses de la division internationale du travail, que ce soit dans l'économie politique classique, dans l'économie néo-classique, dans l'économie politique marxiste, avec bien évidemment des oppositions dans la conduite du raisonnement et de la terminologie utilisée.

Dans ce contexte, la nouvelle division internationale du travail est pensée comme une nouvelle allocation, redistribution des forces productives concourant à la production de marchandises distinctes, érodant, supprimant le développement inégal qui naîtrait d'une allocation par trop inégale : réallocation au tiers monde de segments de la section des moyens de production (machines-outils), de segments de la section des moyens intermédiaires (sidérurgie, pétrochimie, cimenterie), de la section des moyens de consommation (industries agro-alimentaires, textile...). Bref, une spécialisation en forme de « créneaux » — et non en termes de branches ou sections — remplacerait peu à peu l'ancienne division internationale du travail, avec une extension plus rapide de cette « nouvelle spécialisation » à l'intérieur de l'espace des zones développées qu'entre pays développés et pays en voie de développement.

Or, dans le rapport pays développés/pays en voie de

développement, rien ne se joue comme prévu. Alors que la redistribution des forces productives est bel et bien en cours pour certaines aires du tiers monde où apparaissent massivement des industries de biens de production, de biens intermédiaires, de biens de consommation, cela ne remet nullement en cause l'ancienne division internationale du travail, où le tiers monde livre matières premières et biens énergétiques contre biens alimentaires et biens manufacturés. La production différenciée de marchandises n'a pas été affectée par l'apparent mouvement de redistribution.

Alors, quel est le fond du problème ? Il faut renverser la manière d'analyser la D.I.T. Celle-ci ne repose pas sur une allocation différenciée des forces productives, sur le mouvement de redistribution, mais elle s'ancre dans les rapports sociaux, et notamment le type de rapports salariaux à l'œuvre.

La division internationale du travail, son mouvement ne se comprennent que dans l'analyse des rapports sociaux à l'œuvre ici et là. Le fait nouveau, dans les rapports internationaux des années soixante-dix, est l'extension du salariat dans les aires sous-développées. Cette extension du salariat est le fait fondamental qui gouverne la place, la fonction jouées par la délocalisation des forces productives, dans le mouvement apparent d'une nouvelle D.I.T. qui ne fait que reproduire le clivage entre pays développés et tiers monde. Cette analyse corrige la problématique que nous avions développée par ailleurs sur la division internationale du travail.

Le fait salarial n'aide pas seulement à comprendre ce qui se joue entre pays développés et tiers monde, mais l'analyse de la différenciation nationale des rapports salariaux dans les pays développés eux-mêmes devrait également permettre de saisir et de comprendre le mouvement de spécialisation, de différenciation des systèmes productifs qui se mène actuellement en termes de « créneaux ».

Que s'est-il passé dans les relations économiques internationales des dix dernières années ?

— La part du tiers monde dans le commerce mondial de marchandises, qui n'avait cessé de décliner dans la décennie soixante, a connu une inversion de tendance dans la décennie soixante-dix, liée à la revalorisation relative des matières premières et énergétiques et aux tentatives de développement industriel qui appellent non seulement des importations de

biens d'équipement, mais aussi de biens de consommation en relation avec l'extension du salariat.

— Certains pays du tiers monde ont connu de profondes mutations économiques et sociales, marquées par des tentatives accélérées d'industrialisation[1] dont le corollaire fut l'extension de sociétés salariales avec formation plus ou moins élargie ici et là de classes ouvrières. Ce sont ces pays, qui ne représentent qu'une minorité de pays du tiers monde, qui furent à l'origine du renversement de tendance précédemment évoqué dans le commerce mondial de marchandises.

— Les sociétés salariales implantées dans le tiers monde conduisent à une formation de classes ouvrières dont la structure diverge vis-à-vis de celles des pays développés[2], dont le rapport avec la formation de capital fixe a ses particularités spécifiques, et la dynamique économique et sociale qui en dérive ne s'inscrit pas forcément dans le mouvement linéaire d'une adaptation du tiers monde à l'ordre international souhaité, appelé par le capitalisme.

— Tout cela ne saurait masquer que la plus grande partie de la population du tiers monde reste encore en dehors de la société salariale spécifique qui s'implante et qui peut faire figure d'Eldorado pour une majorité d'exclus.

— Le financement de l'industrialisation de ces sociétés salariales spécifiques conduit à l'endettement du tiers monde et à l'apparition d'une nouvelle forme de relations de domination-dépendance : l'économie de crédit international[3].

1 Cf. C. Palloix, « Industrialisation et Financement », *Tiers monde*, juillet-août-septembre 1980

2 Cf. C. Palloix, « La Formation de la classe ouvrière algérienne », *Tiers monde*, juillet-août-septembre 1980

3 Cf. C. Palloix, « Les Firmes transnationales d'origine française implantées dans le tiers monde et l'économie de crédit international », in *La France et le Tiers monde*, P.U.G., 1979 ; « Crise et Nouvelles Formes de l'impérialisme. Economie de crédit international et extension internationale du salariat », Milan, 1er-2 février 1980, colloque Lega internazionale per i diritti e la liberazione dei popoli (version abregée d'une publication à paraître dans un ouvrage collectif, Dunod, 1981)

I. Problèmes méthodologiques de l'analyse de la division internationale du travail condnite en termes de « cohérence et hiérarchie de systèmes productifs »

La production de marchandises est généralement retenue comme l'unique révélateur de la D.I.T. Cela signifie que celle-ci correspond à une allocation différenciée de « branches » dans des espaces économiques distincts. Cette conception bute sur une indétermination première :

— Est-ce l'allocation différenciée des branches qui définit des espaces économiques distincts ? mais quel est alors le critère de l'allocation ?

— Est-ce la différenciation d'espaces économiques qui préside à la sélection des branches ? mais quel est alors le critères de la différenciation ?

Le raisonnement est de type circulaire, et rien ne permet d'en sortir.

Une variante de l'analyse est de décomposer la branche en segments de branches, voire en sous-branches, pour en affecter la décomposition selon la même ambiguïté.

Il est vrai que ce « reflet marchand » de la D.I.T. fondé sur l'échange international de marchandises, qui peut être couplé à une analyse factorielle des échanges[4], ne saurait être passé sous silence, et pour cause : la répartition internationale du surproduit associée à un système de prix internationaux en dérive. A condition, bien sûr, de n'interpréter le « reflet marchand » de la D.I.T. que par rapport au surproduit international (répartition et système de prix internationaux). Par contre, le « reflet marchand » de la D.I.T. n'a pas vocation à expliquer l'évolution de l'économie internationale. Par exemple, l'analyse des échanges extérieurs de l'Algérie conduit à l'observation qu'elle exporte à 95 % des hydrocarbures et qu'elle importe des biens d'équipement et des biens alimentaires. Mais que peut-on tirer d'une telle observation ? Un jugement négatif sur le développement économique de l'Algérie par référence à une norme d'indépendance économique et financière ! Mais alors quel est le statut de cette norme ?

4 Cf. J.-P. LAURENCIN et B. BILLAUDOT, *La Différenciation des systèmes productifs européens*, t. I, rapport CORDES, 1977

Nous avons proposé une autre analyse de la D.I.T.[5], fondée sur les éléments qui commandent internationalement l'évolution du (des) procès de travail. L'analyse sectionnelle constitue la base méthodologique de l'étude de la D.I.T. Une appréciation critique est à ce jour nécessaire[6] sur la méthode suivie pour dégager de nouvelles perspectives.

Un système productif a une double représentation :

— d'une part, il se présente comme *concrétisation* (formation brute de capital fixe) du mouvement du capital dans son procès de mise en valeur concourant à la production de marchandises, ce qui donne un découpage en *branches* où le système productif apparaît *dominé, conduit* par le mouvement du capital et la production de marchandises ;

— d'autre part, il assure la reproduction des éléments objectifs du (des) procès de travail (procès de travail industriel, procès de travail agricole, procès de travail domestique) selon un découpage en *sections productives* où la structure donnée du système productif *détermine* les conditions et de la reproduction globale et celles de la mise en valeur du capital ou de la production de marchandises.

Une telle méthodologie, replacée au plan de l'économie mondiale capitaliste, conduisait à distinguer trois grands types de formations sociales :

a) Les formations sociales hégémoniques (U.S.A., Japon, R.F.A.), dont l'hégémonie reposait précisément sur la maîtrise *exclusive* de la reproduction internationale des procès de travail industriel et agricole, ainsi que du procès de travail domestique dans l'espace des formations sociales capitalistes dominantes ;

b) les formations sociales intermédiaires, qui se subdivisaient en deux groupes :

— d'un côté, les formations sociales capitalistes anciennement industrialisées (Grande-Bretagne, France, Italie...), qui assuraient l'extension internationale du procès de travail industriel tout en dépendant pour ce faire des formations sociales hégémoniques, et qui dérivaient par rapport au bloc hégémonique ;

5 Cf C PALLOIX, *Travail et Production*, chap 8

6 Ne serait-ce que vis-à-vis de l'utilisation qui en est faite !

— de l'autre, des formations sociales en voie d'industrialisation (Mexique, Brésil, Algérie, Iran, Corée du Sud...), qui « bénéficiaient » (!) de l'extension du procès de travail industriel et qui dérivaient par rapport au bloc des pays sous-développés : cette extension du procès de travail s'effectuait contre cession de ressources minières, énergétiques, humaines ;

c) les formations sociales sous-développées, encore peu ou pas atteintes par l'extension du procès de travail industriel et seulement engagées dans l'échange international de marchandises : cession de ressources humaines, minières contre des marchandises capitalistes.

L'affinement méthodologique de la D.I.T., tant au sein des économies dominantes (comparaison des *hiérarchies* U.S.A.-R.F.A.-Japon-France-Grande-Bretagne-Italie..., analyse des *cohérences sectionnelles* selon la place hiérarchique) qu'au sein des rapports entre économies dominantes et économies dominées, en utilisant un découpage affiné des sections en sous-sections avec tentative d'établir des rapports intersectionnels, ne saurait masquer plus longtemps les limites de l'analyse, d'autant plus que la méthodologie n'est jamais allée dans l'analyse concrète au-delà de regroupements *sectoriels* et non sectionnels, même s'il convient de ne pas en dissimuler les apports.

Insistons sur le fait que la méthodologie retenue, indépendamment de ses difficultés d'application concrète qui l'ont déviée vers l'analyse sectorielle, c'est-à-dire de branches, attire l'attention sur les conditions de la reproduction des éléments *objectifs* du (des) procès de travail (moyens de production et moyens intermédiaires pour le procès de travail industriel et le procès de travail agricole, moyens de consommation pour le procès de travail domestique) au plan international. Il en émerge la place des systèmes productifs nationaux dans leur capacité à reproduire nationalement certains éléments — plus ou moins élargis selon la place hiérarchique occupée — de leurs propres procès de travail ainsi qu'à reproduire internationalement les éléments de procès de travail situés ailleurs, dans un *processus de contrôle hiérarchisé*. La capacité de reproduction, tant nationale qu'internationale, délimite la *cohérence sectionnelle* spécifique à chaque système productif national.

Pourtant, cette voie d'analyse est *limitée* dans l'expression qui lui est donnée ci-dessus.

1. *Première limite : une vision mécaniciste et absolutiste de la D.I.T.*

La reproduction des éléments objectifs du (des) procès de travail est immédiatement limitée au seul procès de travail industriel et se concrétise dans la formation brute de capital fixe assurée par les formations sociales hégémoniques. Dès lors, celles-ci ont pratiquement un *contrôle absolu* sur la reproduction internationale du procès de travail industriel, et les formations sociales intermédiaires ou sous-développées en subissent unilatéralement l'extension internationale selon le jeu du bloc hégémonique. L'économie mondiale capitaliste serait une économie close, *achevée*, où serait institutionnalisé durablement le *clivage* de la D.I.T. sans mouvance possible, sans redistribution des cartes. La seule marge de liberté des formations sociales intermédiaires découle des opportunités représentées par des formations sociales moins bien placées hiérarchiquement... à condition de se ménager les formations sociales hégémoniques pour ce faire. La reproduction internationale est totalement *rigide*.

Aucune marge d'autonomie quant aux directions de la formation de capital fixe n'est laissée à quiconque, hormis bien entendu les formations sociales hégémoniques qui conduiraient à leur guise l'économie mondiale capitaliste. On retombe alors sur la thèse du superimpérialisme.

Dans une telle problématique, l'industrialisation des pays sous-développés ne peut être conçue que comme le *produit* de la stratégie du capital international et du bloc hégémonique qui télécommanderaient les aspirations progressistes des pays du tiers monde pour l'industrialisation. A la limite, l'autonomie relative de processus d'industrialisation ici et là découlerait des créneaux que laisseraient subsister les contradictions interimpérialistes au sein du bloc hégémonique.

Par ailleurs, une telle analyse ne nous renseigne en rien sur le contenu global de la reproduction contrôlée par le bloc hégémonique, sur ses stratégies, ses contradictions. Par exemple, à quel mécanisme obéit l'extension du procès de travail industriel ? La solution qui consiste à *juxtaposer* des éléments extérieurs tels que concurrence internationale des capitaux, baisse tendancielle du taux de profit (exportation du capital entraînant exportation du procès de travail) n'en est évidemment pas une. Même ainsi, le processus d'extension du procès de travail ne repose sur aucune ligne direc-

trice, structurante. Le centre de décision du capital financier ne dispose d'aucun élément rationnel pour décider de la ligne de conduite de l'extension du (des) procès de travail au plan mondial : quels éléments du procès de travail plutôt que d'autres, quels espaces d'implantation ? Même problème sur les contractions, réductions en retour affectant les systèmes productifs dominants. Pourquoi éliminer tel procès de travail (sidérurgie ?) plutôt que tel autre, à moins de recourir à un élément magique, le taux de profit !

Bien plus, on se meut en pleine contradiction logique lorsque l'on veut expliquer les opérations d'extension (le fameux redéploiement) par la contrepartie en ressources minières, énergétiques, car ces opportunités démentent le caractère absolu du contrôle par le bloc hégémonique.

L'économie internationale contemporaine n'a rien à voir avec cette représentation d'un monde clos, fini, achevé.

Une telle méthode appliquée à la comparaison des économies dominantes conduit inéluctablement à *figer* et *amplifier* les hiérarchies *données* des systèmes productifs, avec une hégémonie de plus en plus lourde par exemple de la R.F.A. sur le système productif français, sans alternative possible, si ce n'est... *l'Europe ;* d'où les clivages au sein de la gauche française avec une position politique d'un côté refusant l'hégémonie allemande et une position politique de l'autre... où la solution est de bénéficier au mieux de la *rente* hégémonique allemande !

2. *Deuxième limite : le retour insidieux à la réification du capital*

La deuxième limite, tout aussi fondamentale, réside dans la *réduction* de la reproduction des éléments objectifs du (des) procès de travail à un seul élément : la formation de capital fixe. Le capital fixe apparaît comme le seul vecteur de la reproduction (extension-contraction) du (des) procès de travail réduit parallèlement au seul procès de travail industriel. Il suffirait de contrôler la production des moyens de production, et sous-entendue la conception de la formation de capital fixe, pour contrôler tout procès de travail industriel. Là encore, il s'agit d'une hiérarchie *absolue.*

La formation de la classe ouvrière et du salariat ne fait que suivre, sans aucun problème, la formation du capital

fixe. Le salariat n'est qu'un *input,* assimilé à n'importe quel entrant du procès de travail, malléable et donné en quantité indéfinie quant à l'extension du procès de travail : dans une autre terminologie, celle des néo-classiques, il s'agirait d'une ressource non rare !

Le rapport de classe, que sous-tend la formation de capital fixe, est totalement déterminé de l'extérieur par le bloc hégémonique, y compris pour les formations sociales intermédiaires de premier niveau du type France, Italie ! La formation du salariat ne s'ancre jamais dans les formations sociales dont les procès de travail sont *commandés* par le bloc hégémonique, mais est elle-même *conduite* de la même manière que celle du capital fixe.

Nous retrouvons ici cette réification du capital qui règne sans partage sur la scène économique et sociale, et qui avait pourtant été vivement combattue tout au long de *Procès de production et crise du capitalisme* et *Travail et Production.* Le mouvement du capital, ici saisi comme formation du capital fixe, est totalement *autonomisé,* la classe ouvrière, le salariat n'ayant aucune *existence,* si ce n'est celle qui leur est conférée par *Maître Capital.*

Cette deuxième limite est encore plus forte que la première quant à la représentation sociale qu'elle sous-tend !

3. *Troisième limite : un seul procès de travail, le procès de travail industriel*

L'évolution internationale du capitalisme est ramenée à une seule variable active, le procès de travail industriel. Procès de travail agricole et procès de travail domestique ne sont pratiquement pas pris en compte — si ce n'est par l'apparition de la « consommation salariale » — et, lorsqu'ils apparaissent à ce titre, ne sont que des procès *dépendants, soumis* au procès de travail industriel, sans existence propre. De ce fait, le monde appartient au capital.

De réductions en glissements, de simplifications en schématismes, l'analyse de la D.I.T. en termes de reproduction internationale du (des) procès de travail n'est qu'une variante de l'analyse de branches que l'on retrouve indemne, à la terminologie près, mais celle-ci n'a plus d'importance.

II. Extension des rapports salariaux et division internationale du travail

L'analyse de la D.I.T. placée sous le sceau de la « reproduction » ne suffit pas, faute de savoir ce qui se reproduit et comment.

L'important est de saisir non seulement les *rapports* qu'entretiennent les éléments du procès de travail dans leur reproduction internationale — et cette dernière n'est qu'une modalité et non une finalité —, mais aussi et surtout les *rapports* qu'entretiennent les divers procès de travail dans la reproduction globale : quels rapports et aussi quelles contradictions entre procès de travail industriel, procès de travail domestique et procès de travail agricole ?

1. *Les nouvelles contradictions internationales en 1980*

Les formations sociales intermédiaires de second rang (Iran, Algérie, Brésil, Mexique...) rentrent pour nombre d'entre elles dans une phase très nette de *ralentissement* quant à l'extension du procès de travail industriel. En Algérie, par exemple, une pause relative du processus d'industrialisation marque le prochain plan quinquennal. L'Iran n'est pas seulement un cas particulier. Signe des temps, le Maroc, qui connut trois phases alternées de développement[7] — industrialisation (1954-60), agriculture (1960-73), industrialisation (1973-78) —, avec ses aspects bien particuliers, rentre également dans une phase de pause industrielle.

Les formations sociales intermédiaires de premier rang (Grande-Bretagne, France, Italie...) continuent d'élaguer leurs systèmes productifs, en coupant les branches dites les moins rentables, de façon à offrir la « surface productive » la plus internationalisée possible. Cette « immersion » internationale des systèmes productifs conduit à un élargissement relatif de la surface productive exposée internationalement qui s'effectue à coups de formation de capital fixe non génératrice d'emplois, bien au contraire. Dans le même temps, la réduction de la surface productive, trop enfermée dans l'espace

7 Cf M'Hamed AMDISS, *Le Secteur des biens de consommation au Maroc*, these de 3e cycle, Grenoble, 1979

national et pour cela dite non rentable, amène le chômage que l'on sait.

L'exposition internationale des systèmes productifs des formations sociales intermédiaires se joue :

— soit en termes de « créneaux » dans le rapport avec les formations sociales hégémoniques,

— soit en termes de « redéploiement » (limité) avec les pays sous-développés.

Les deux cas en appellent nécessairement à la logique de l'extension internationale du procès de travail industriel.

En conséquence, aussi bien le bloc hégémonique que les formations sociales intermédiaires de premier rang risquent fort de manquer dans les prochaines années de l'*assise* nécessaire — la poursuite de l'extension du procès de travail industriel dans le tiers monde — pour l'expansion de la surface internationalisée de leurs systèmes productifs en ce qui concerne la section des biens de production et la section des biens intermédiaires. Comme par ailleurs les systèmes productifs mis en place dans le tiers monde tentent de *récupérer* la formation extravertie de leurs systèmes productifs pour assurer leur propre extension de la section des moyens de consommation, il est douteux qu'un relais des exportations de biens d'équipement pour moyens de production et moyens intermédiaires par une exportation de biens d'équipement pour moyens de consommation puisse atteindre l'ampleur souhaitée par les économies industrialisées. Quant à une expansion des exportations de moyens de consommation, rien ne permet de garantir une telle éventualité, surtout au vu de l'« articulation » dans le tiers monde des trois grands procès de travail que nous avons distingués.

La *cassure* en devenir entre bloc hégémonique et formations sociales intermédiaires de premier rang d'un côté, formations sociales intermédiaires de second rang et reste du tiers monde de l'autre, nonobstant les clivages secondaires dans la reconstitution de ces deux grands ensembles, n'obéit nullement au schéma mécaniciste absolu de la D.I.T. décrit plus haut. Alors que les pays capitalistes dominants jouent l'extension du procès de travail industriel dans certaines branches, cette extension connaît une phase de freinage relatif par le tiers monde, qui refuse l'*extraversion* des procès de travail industriel proposée sur le vu des caractéristiques de la société salariale qui s'y développe.

Bien plus, alors que les pays capitalistes dominants offrent le financement de la formation de capital fixe dans certains pays du tiers monde, quitte à ce que les créances sur la formation du capital fixe soient honorées par le prélèvement sur les ressources minières et énergétiques, nombre de pays du tiers monde mettent en cause ce financement.

Le bloc hégémonique n'est hégémonique relativement que dans sa propre sphère, l'espace des pays capitalistes dominants, avec tentative de se créer des relais plus dociles dans le tiers monde (Corée du Sud, Egypte ?...), à la différence près qu'il est contraint de se satisfaire d'une contrepartie en ressources humaines à défaut de ressources minières et énergétiques.

Le relèvement du prix du pétrole en 1979 ne s'inscrit pas dans la même conjoncture que celle de 1974, où l'accroissement des ressources financières des pays de l'O.P.A.E.P. s'était traduit par une accélération de la formation de capital fixe, confortant les exportations de biens d'équipement des pays capitalistes industrialisés. L'accroissement — reconstitution, en fait — des ressources financières des pays de l'O.P.A.E.P. en 1979-80 risque fort d'être mobilisé dans l'espace interne des formations sociales du tiers monde (agriculture, urbanisme, santé, transport, intériorisation des systèmes productifs) avec des effets d'importation de moindre envergure. Dit d'une autre manière, la récupération de la hausse du prix du pétrole par les économies capitalistes dominantes ne se fera pas au niveau escompté.

Les évolutions contradictoires et divergentes confortent bien évidemment notre critique de la vision mécaniciste et linéaire d'une D.I.T. dont les places sont distribuées, contrôlées de façon absolue par le bloc hégémonique. Toute compréhension approfondie de la dynamique de la D.I.T. nécessite d'éclaircir quelques points fondamentaux :

— la place de la section des moyens intermédiaires dans le mode d'accumulation du capital, ou crise des rapports intersectionnels ;

— les limites à l'extension du procès de travail industriel, qui résident pour l'essentiel dans la « contrainte salariale » ;

— l'analyse de cette contrainte salariale qui est mise en œuvre par les *rapports* qu'entretiennent procès de travail industriel, procès de travail agricole et procès de travail domestique.

2. *Crise des rapports intersectionnels, sociétés salariales et division internationale du travail*

a) Au-delà des variantes qui caractérisent chaque courant de l'économie politique et ainsi les opposent, il existe un invariant : *la crise est directement imputable au capital quant aux mécanismes de formation et de répartition du surproduit qui constituent les deux poumons de la crise*[8].

Rappelons au préalable que, dans l'économie politique (ricardienne, néo-ricardienne, marxiste), le surproduit est associé à un système de prix (prix de production) et à une variable de répartition (le taux de profit). Toute modification de la variable de répartition, le taux de profit, définit un nouveau système de prix et change par là la représentation du surproduit[9]. Dit d'une autre manière, le gâteau (surproduit) varie avec la manière de le répartir. Le surproduit n'est donné qu'en termes de valeurs d'échange (prix), comme on peut le figurer ci-dessous, avec le problème du rapport qu'entretient le surproduit dans un système de prix de production avec le procès de production immédiat, c'est-à-dire avec la valeur.

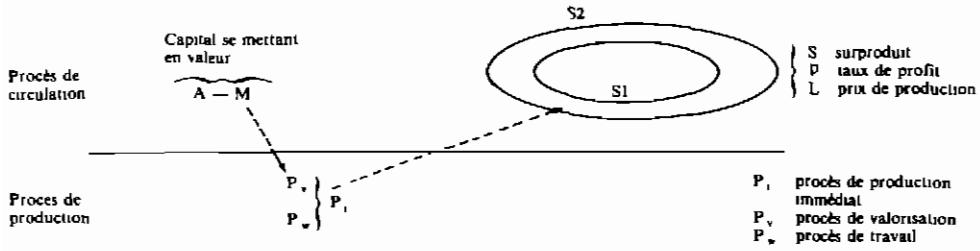

S1, S2 : variations du surproduit selon taux de profit et système de prix dans un même numéraire (variations comprises entre p = 0 et p = 100 %)

8 Cf le survey de R BOYER, « La Crise actuelle : une mise en perspective historique », dans *Critiques de l'économie politique*, n° 7-8, avril-septembre 1979, A. GRANOU, Y BARON, B BILLAUDOT, *Croissance et Crise*, Petite Collection Maspero, 1979, A LIPIETZ, *Crise et Inflation—pourquoi ?*, *op cit*, P BOCCARA, « Travaux statistiques sur le système productif français et theorie des facteurs de la crise de structure », *Issues*, n^os 1 et 2, 4^e trimestre 1978 et 1^er trimestre 1979 ; P HERZOG, « L'Affrontement des analyses théoriques de la crise de l'emploi », *Issues*, n° 2, 1^er trimestre 1979

9 Cf P SRAFFA, *Production de marchandises par des marchandises — Prélude a une critique de la théorie économique*, Dunod, Paris, 1970 ; C BENETTI, *Valeur et Répartition*, *op cit*

Dans l'analyse de la crise que nous fournit l'économie politique, quelles que soient les variantes, la formation du surproduit est grevée de contraintes en amont quant à son rapport avec le procès de production immédiat, contraintes mises en place par le capital lui-même directement responsable de la crise à ce niveau. Ces contraintes sont reportées par le capital dans les mécanismes de répartition du surproduit en aval, sont reportées en définitive sur le dos des salariés, des travailleurs qui endossent les effets de la crise.

— Tout rapport possible en amont de la formation du surproduit avec le procès de production immédiat suppose bien évidemment que l'on puisse transformer la valeur (à ne pas confondre avec la valeur d'échange) en prix (qui sont les différentes formes — prix de marché, prix de production, prix nominal — que prend la valeur d'échange) ; d'où l'importance des clivages théoriques autour du problème de la transformation[10]. Sur la base du paradigme — faux de mon point de vue — de la transformation de la valeur en prix, la formation du surproduit en amont dépend des rapports d'accumulation qui se nouent dans le procès de production immédiat. Or, précisément, les rapports d'accumulation qui affectent le procès de production immédiat sont frappés de différents maux dont souffre le capital monopoliste dans la phase actuelle. Le procès de production immédiat, l'accumulation du capital, selon diverses causes qui différencient les courants, sont incapables d'engendrer un surproduit croissant en valeur et transformable en prix. Selon les auteurs, ces causes relèvent de la suraccumulation du capital (thèse du capitalisme monopoliste d'État)[11], de l'alourdissement de la composition organique du capital, de la chute de la productivité du travail[12], du blocage ou de l'inadaptation du procès de travail fordiste[13], etc. Tout cela affecte les « lois » (?) de formation du surproduit : baisse tendancielle du taux de profit, tendance à l'égalisation des taux de profit ; d'où une crise de « régulation »[14], nouveau terme à la mode.

10 Cf l'ensemble des publications de la collection « Intervention en economie politique » dirigée par C Benetti, S de Brunhoff, J Cartelier et C Palloix

11 Cf les travaux de P. Boccara, P Herzog, etc

12. Cf. les travaux des différents chercheurs de l'I N S E E publiés dans divers numeros de *Économie et Statistiques* (1975-1980) ; R Boyer et J Mistral, *Accumulation, inflation, crises*, P.U.F., coll « Économie en liberté », Paris, 1978

13 Cf B Coriat, *L'Atelier et le Chronomètre — Essai sur le taylorisme, le fordisme et la production de masse*, C Bourgois, Paris, 1979

14 Cf M Aglietta, *Régulation et Crises du capitalisme — L'experience des*

Dans ce contexte, les firmes multinationales, le capital monopoliste, le capital financier sont directement responsables des maux qui pèsent sur la mise en valeur du capital, maux que le capital répercute au niveau de la répartition pour les faire supporter aux salariés, aux travailleurs. La crise d'accumulation, par exemple, résulte de l'incapacité de la section des moyens de production à impulser des accroissements de productivité de la section des moyens de consommation, faute d'assurer le développement des forces productives, le capital à la vue courte ne recherchant que le profit maximum.

— Les contraintes qui frappent en amont la formation du surproduit dans son rapport avec le procès de production immédiat, le procès de travail, l'accumulation du capital, sont reportées en aval dans le partage salaires/profits, où le capital veut récupérer l'absence d'efficience du système productif — qu'il a lui-même contribué à créer — sur le dos des travailleurs. Cette récupération prend deux aspects, l'inflation et le chômage. L'inflation, qui est très justement analysée comme une augmentation de tous les prix par rapport au salaire[15], est générée par le capital qui tente par ce moyen de redresser sa rentabilité. Mais, à ce niveau, les formes socialisées du salaire, la résistance des salariés sont des obstacles au rééquilibrage de la répartition. L'autre forme de récupération passe par l'élagage du système productif dite « politique des créneaux », génératrice de licenciements globaux ou de compression des effectifs. Là encore, la résistance des salariés est un obstacle au rééquilibrage de l'appareil productif. Le capital est englué durablement dans la crise qui prend la double forme : chômage-inflation.

Ce dispositif global, assez séduisant il faut l'avouer, et non exempt d'une certaine capacité à rendre compte des faits économiques et sociaux dans la crise actuelle du capitalisme, *s'effondre de lui-même dans sa capacité à offrir une alternative, une issue à la crise.*

b) Dans la tentative de faire remonter la crise du surproduit en amont, vers les rapports d'accumulation, dont on ne

États-Unis, Calmann-Lévy, Paris, 1976 ; G DESTANNE DE BERNIS, « Equilibrio y regulacion una hipotesis alternativa y proposiciones de analisis », *Investigacion economica,* Mexico, avril-juin 1978, n° 144.

15 Cf J.-P. BENASSY, R BOYER, R.-M GELPI, A LIPIETZ, J MISTRAL, J. MUNOZ, C. OMINAMI, *Approches de l'inflation L'exemple français,* CEPREMAP, Paris, 5 vol., 1978 , les travaux cités de R Boyer, J Mistral, A. Lipietz...

sait pas très bien comment ils influent sur la genèse du surproduit, l'explication la plus élaborée jusqu'ici consistait à poser que la section des moyens de production ne réussissait plus à impulser des accroissements durables de productivité de la section des moyens de consommation[16] ; d'où des difficultés quant à la genèse de la plus-value relative. Ce résultat découlait de la règle de formation du taux de profit qui n'incitait pas les capitalistes de la section des moyens de production à rechercher une accumulation intensive pour eux-mêmes et les autres, alors que les capitalistes de la section des moyens de consommation l'appelaient nécessairement.

Le défaut d'une telle analyse est de *lier* le mouvement de formation de la plus-value à celui du taux de profit, c'est-à-dire de lier étroitement valeur et prix pour passer habilement de l'un à l'autre, sans qu'apparaisse la place de la division internationale du travail au sein de la crise et son explication.

Aussi il convient d'avancer une autre explication de la crise des rapports d'accumulation en partant des rapports intersectionnels au vu du découpage proposé dans nos précédents travaux, avec intégration de la division du travail dans le mouvement des rapports d'accumulation.

Dans le fonctionnement intersectionnel du système productif, la section des moyens intermédiaires a une position très particulière vis-à-vis des mécanismes de la production de plus-value relative. Elle est la *boîte noire* du système, en ce sens qu'elle transforme matières premières et moyens énergétiques en *entrants* (semi-produits et énergie) de la section des moyens de production et des moyens de consommation. La section des moyens intermédiaires est l'*assise* du système productif, mais une assise qui se *déconnecte* du mode d'accumulation, puisque la règle qui est imposée à celle-ci n'est pas d'être *efficiente* quant à l'utilisation de ses propres entrants du point de vue de la valeur d'usage, mais d'être *efficiente* quant à l'approvisionnement des sections utilisatrices en amont et aval du point de vue de la valeur d'échange.

De ce fait, la section des moyens intermédiaires s'appuyait jusqu'ici sur la division internationale du travail pour son approvisionnement en matières premières et moyens énergétiques importés très largement du tiers monde, avec un gaspillage extrême des ressources fondé sur un bas prix des

16. Cf. M. AGLIETTA, *Régulation et Crise du capitalisme*, Calmann-Lévy, Paris, 1976

matières premières et de l'énergie, alors qu'elle devait livrer *massivement* semi-produits et énergie pour le système productif.

A l'accumulation intensive des sections de moyens de production et de moyens de consommation se juxtaposait un mode d'utilisation extensif des ressources minérales et énergétiques, le développement technologique portant pour l'essentiel sur l'approvisionnement de masse et en continu du système productif. Très paradoxalement, la section des moyens intermédiaires, qui a connu un développement technologique considérable (production automatisée en continu), continuait de se caractériser par un mode d'accumulation extensif quant à l'utilisation des entrants, en rupture avec le mode d'accumulation intensif des autres sections. Cette rupture n'avait de sens et n'était tolérable qu'en rapport avec une certaine division du travail qui prend fin dans la décennie soixante-dix.

Les luttes menées par le tiers monde pour la revalorisation relative des matières premières et moyens énergétiques, loin d'être responsables de la crise, *dévoilent* le vice du mode d'accumulation global et la position particulière de la section des moyens intermédiaires, qui, en raison du relèvement de prix de ses entrants, approvisionne à coûts désormais élevés les autres sections, et *révèlent* la rupture du mode d'accumulation où l'accumulation intensive des secteurs d'amont et d'aval ne peut plus se développer en raison du dysfonctionnement de l'*assise* du système. Les rapports intersectionnels entrent en crise, avec tentative de report de la charge en capital accrue par la section des moyens intermédiaires sur la structure du salariat et de la classe ouvrière qui devrait s'adapter dans les sections amont et aval à une accumulation de plus en plus intensive, dans une fuite en avant du système qui ne peut opérer jusqu'ici une réinsertion de la section des moyens intermédiaires. La crise des rapports intersectionnels se double dès lors d'une crise salariale.

Dans le développement de la crise se joue la division internationale du travail, avec un double mouvement.

Les formations sociales dominantes ont tenté et tentent d'élargir la section des moyens intermédiaires sous sa forme extensive aux pays du tiers monde pour amortir le choc du relèvement de prix des matières premières et énergétiques et récupérer à bas prix les semi-produits en jouant sur l'endettement de ces derniers, consécutif à la nécessaire formation du capital. En même temps, elles tentent une réinsertion partielle de la section des moyens intermédiaires au sein de leur pro-

pre système productif avec les restructurations que l'on connaît dans la sidérurgie par exemple. Ce premier mouvement avorte au vu de la contrainte salariale et ouvrière dans les pays du tiers monde [17].

En rapport avec le premier mouvement (délocalisation partielle et peu à peu bloquée de la sidérurgie, des cimenteries, de la pétrochimie de base...), qui impulse une forte exportation de capital sous forme de biens d'équipement des pays développés vers le tiers monde, se constitue, s'élargit un salariat industriel dans le tiers monde qui en appelle à sa propre reproduction (biens de consommation) et ouvre ainsi des opportunités à l'établissement de segments de la section des moyens de production.

Ce deuxième mouvement est aussitôt récupéré par les pays capitalistes développés qui voient dans l'extension du salariat du tiers monde non pas une concurrence éventuelle de producteurs (brandie certes pour les besoins idéologiques), mais un marché salarial à étendre, investir, contrôler.

L'industrialisation relative, partielle de certaines zones du tiers monde, aptes à financer par leurs ressources minérales, énergétiques ou agricoles la formation de capital fixe, n'est que constitution de sociétés salariales du tiers monde déconnectées de leurs propres systèmes productifs. Ces sociétés salariales nouvelles en appellent nécessairement non seulement à l'importation de biens de capital, mais aussi et surtout de biens de consommation industriels et de biens alimentaires qui assurent le maintien des sections de moyens de production et de moyens de consommation dans les pays développés, sections menacées par le dysfonctionnement de la section des moyens intermédiaires.

Dès lors, une nouvelle boucle se joue, puisque le tiers monde, pour faire face à l'endettement consécutif à l'essor de ses sociétés salariales, est contraint de livrer matières premières et produits énergétiques. Face à ce nouvel étau, le tiers monde ne peut que réclamer alors le déverrouillage des contraintes industrielle et financière, par l'adaptation des technologies importées à la structure des sociétés salariales implantées, par la renégociation de la dette, par le redémarrage des activités de production pour atténuer le poids des importations, par un nouvel essor de leur propre section de moyens intermédiaires.

17 Cf les developpements ulterieurs

Bref, l'aspect le plus important de la division internationale du travail dans les dix dernières années ne s'est pas joué dans les activités de délocalisation en elles-mêmes, dans les mouvements de prix relatifs, mais s'est joué dans l'établissement de sociétés salariales avec les effets d'un tel établissement sur les rapports économiques et financiers internationaux.

Pour conclure, la nouvelle division internationale du travail qui se trouve dans la décennie soixante-dix est l'apparition de sociétés salariales spécifiques dans le tiers monde, sociétés salariales qui engagent un nouveau mouvement des rapports internationaux pour la décennie quatre-vingts.

3. *Crise du procès de travail et division internationale du travail*[18]

L'oubli de l'économie politique, et il est de taille, est que l'accumulation du capital ne dégage un surproduit que sur la base d'un procès de production, et surtout sur la base d'une composante essentielle de ce procès de production, le procès de travail. Pour l'économie politique, l'accumulation du capital assure la formation de capital qui, au vu d'une variable totalement passive que serait la force de travail — ce qui n'empêche pas de dire en même temps que seule la force de travail crée la plus-value —, définit l'expansion du surproduit ; le procès de travail est une boîte noire qui ne réagit avant toute chose qu'en raison des caractéristiques de la formation de capital fixe, quitte à y adjoindre bien entendu la force de travail pour expliquer la plus-value et l'exploitation. Or la formation de capital fixe, c'est d'abord la création d'un procès de travail, et pas n'importe quel procès de travail, le procès de travail façonné, produit par le capital lui-même, c'est-à-dire aujourd'hui le procès de travail fordiste.

Dans le passage de la soumission formelle à la soumission réelle du procès de travail au procès de valorisation du capital[19], le taylorisme achève le processus de soumission

18. L'analyse développée ici doit beaucoup à A. DOÑA GIMENEZ, *Travailleur collectif, Autonomie ouvriere et Crise du procès de travail. Le cas du collectif de travail à la Regie Renault*, these, Grenoble, Faculté des sciences économiques, 19 décembre 1979.

19. Cf. K. MARX, *Un chapitre inédit du Capital*, Paris, 10/18 ; C. PALLOIX, *Procès de production et crise du capitalisme*, *op. cit.* ; C. PALLOIX, *Travail et Production*, *op. cit.*

réelle de l'ancien procès de travail au capital. De ce point de vue, le taylorisme ouvre la voie à l'éclosion du « nouveau procès de travail », celui que le capital crée à sa propre image, se libérant des vestiges du passé, et le fordisme est l'expression nouvelle et achevée du procès de travail du capital. Le fordisme va faire ses preuves dans les performances de l'expansion du surproduit après la Seconde Guerre mondiale jusqu'à... la crise.

Tout d'abord, un rappel sur l'analyse du procès de travail. Celui-ci combine système de machines (assuré par la formation de capital fixe), produits qui sont transformés par les machines (soit par action mécanique, soit par action physico-chimique), travailleur collectif. Les deux pôles, système de machines et travailleur collectif, ne peuvent pas se comprendre l'un sans l'autre. Le système de machines est le produit historique de la dépossession, sans cesse renouvelée, par le capital du savoir, du savoir-faire, des pratiques, de la coordination du travailleur collectif. Le travailleur collectif fait face au capital comme « machine sociale », ainsi que l'avait pressenti Gramsci. Face au capital, le travailleur collectif renouvelle constamment un nouveau savoir, un nouveau savoir-faire, de nouvelles pratiques, une nouvelle coordination, sans quoi le nouveau système de machines, produit d'une dépossession, ne pourrait fonctionner ; et un nouveau système de machines viendra saper le travailleur collectif ; d'où recomposition d'un nouveau travailleur collectif et ainsi de suite. Cela invalide les thèses de « la déqualification historique des travailleurs » (Braverman, Coriat, Freyssenet, etc.)[20], ou la thèse « la classe ouvrière n'est plus ce qu'elle était » (de Gaudemar, S. Amin...)[21], thèses défaitistes sur la classe ouvrière.

Dans ce processus, le fordisme assure d'un côté une expansion considérable du système de machines, mais requiert des particularités très strictes quant à la formation du travailleur collectif en tant que machine sociale extrêmement complexifiée, contrairement à toutes les analyses produites à ce sujet. Annie Doña Gimenez montre que le fordisme exige un double montage du travailleur collectif, tra-

20 Cf H BRAVERMAN, *Travail et Capitalisme La dégradation du travail au XX^e siècle*, Maspero, 1976 ; B CORIAT, *L'Atelier et le Chronomètre*, *op cit* , M FREYSSENET, *La Division capitaliste du travail*, *op cit*

21 Cf J -P DE GAUDEMAR, « La Crise comme laboratoire social l'exemple des disciplines industrielles », dans *L'Occident en désarroi Ruptures d'un système économique*, Dunod, Paris, 1978

vailleur collectif en soi, travailleur collectif pour soi. Le travailleur collectif en soi désigne son adéquation, dans le procès de travail, au système de machines, où il doit faire preuve de son savoir, de son savoir-faire, de sa coordination. Le travailleur collectif pour soi recouvre la reconstitution d'une autonomie nécessaire, d'une distance prise par le travailleur collectif vis-à-vis du système de machines, et de la production de valeurs d'usage, où se reforment un nouveau savoir, une nouvelle coordination, nécessaire car, sans l'affirmation du travailleur collectif pour soi, le travailleur collectif en soi ne peut être monté, contradictoire aussi car cette autonomie grandissante est une menace pour le capital puisque négation du pouvoir, des droits que s'est attribué celui-ci ; d'où la nécessité pour le capital de recomposer sans cesse l'unité du travailleur collectif (en soi et pour soi) sur la base d'une nouvelle organisation du travail, d'un nouveau système de machines, d'une nouvelle structure du travailleur collectif, avec les résistances et les luttes des travailleurs contre la stratégie du capital. Dit d'une autre manière, nous avons ici les deux moments du mouvement social comme double déclaration de séparation : séparation-soumission-exclusion et séparation-appartenance à (pratiques d'intervention de la classe ouvrière).

Sur la base de cette unité du travailleur collectif (en soi et pour soi), unité sans cesse rompue par l'autonomie de la classe ouvrière et que tente constamment de renouer le capital, Annie Doña Gimenez montre que se déroule une autre unité, celle des pratiques de production et de reproduction, ou unité du travail en usine et du mode de vie pour faire image [22].

La crise du procès de travail fordiste, dans la phase actuelle, est l'expression d'une double rupture : rupture de l'unité du travailleur collectif, où le travailleur collectif pour soi acquiert une autonomie que ne peut plus réduire le capital, rupture de l'unité des pratiques de production et de reproduction, où l'acte de travail et la valeur d'usage produite deviennent étranges, et étrangers, vis-à-vis du mode de vie que conquiert peu à peu ou qu'exprime dans ses exigences la classe ouvrière. Je ne continuerai pas plus avant, et je renvoie à la richesse de l'analyse de cet auteur.

La rupture de l'unité du travailleur collectif et de l'unité

22 Cf D. BLEITRACH, A CHENU, *L'Usine et la Vie*, Maspero, coll « Luttes sociales », 1979

des pratiques de production et de reproduction crée une cassure irrémédiable, crise du procès de travail, entre système des machines à un pôle et travailleur collectif à l'autre pôle. Cette crise du procès de travail engage du côté de la reproduction des éléments objectifs (formation de capital, mise en valeur du capital) une crise de rentabilité qui s'exprime comme crise du surproduit, telle qu'en rend compte l'économie politique, et du côté de la reproduction des éléments subjectifs une crise du salariat.

L'analyse de la crise du procès de travail jette également un jour singulier sur les pratiques impérialistes en cours. Ce qui est en jeu sous le redéploiement international du capital dans les formations sociales du tiers monde, sous l'extension internationale du procès de travail du capital à coups de formation de capital fixe, c'est la tentative de recréer ailleurs cette fameuse double unité dont le capital n'est plus maître à demeure, d'où l'extension internationale du salariat. Mais cette unité ne se crée pas à coups de capital fixe : le travailleur collectif en soi n'existe pas sans le travailleur collectif pour soi, principale limite du redéploiement du capital, et à ce niveau l'impérialisme aussi est en crise, ce qui rend les capitales impérialistes très nerveuses, d'où la tension internationale que nous connaissons.

3. Économie de crédit et socialisation

L'analyse monétaire est à la mode. La marchandise n'aurait été qu'un mauvais fil conducteur, en trompe-l'œil, dans l'analyse du capitalisme. La grande clarification, la grande lessive de toutes les ambiguïtés, de tous les malentendus du marxisme serait monétaire ou ne serait pas. Ce n'est pas sacrifier à la mode que de s'aventurer sur le « nouveau » terrain privilégié de la critique, d'autant plus que ce terrain a été largement parcouru, balisé, répertorié depuis quelque temps déjà [1].

a) Les apports de Suzanne de Brunhoff sont fondamentaux dans la restitution, l'approfondissement des thèmes monétaires « redécouverts ».

— La monnaie occupe une position centrale dans l'analyse marxiste qui se présente d'emblée comme proposition d'analyse monétaire de l'économie. La dichotomie irréductible de l'analyse néo-classique (théorie de l'équilibre économique général et de sa variante en économie du déséquilibre) entre économie réelle et économie monétaire ne se pose pas, compte tenu de la place accordée par Marx à la monnaie ; valeur, prix et monnaie forment un dispositif indissociable : ni valeur ni prix sans monnaie.

1 Cf S DE BRUNHOFF, *La Monnaie chez Marx*, Éditions sociales, 2e ed , 1973, 197 p , *L'Offre de monnaie Critique d'un concept*, Maspero, coll « Économie et Socialisme », n° 14, 1971, 148 p , *La Politique monétaire Un essai d'interprétation marxiste*, P.U F , coll SUP, 1973 , *État et Capital — Recherches sur la politique économique*, Maspero, coll « Intervention », 1976, 126 p , *Les Rapports d'argent*, Maspero, coll « Intervention », 1979, 218 p.

— L'analyse de la monnaie s'inscrit dans deux types de circulation. Dans la circulation marchande M-A-M[2], la monnaie est d'un côté équivalent général en référence à la valeur et de l'autre étalon des prix en rapport avec les formes particulières que prend la valeur d'échange : prix de marché et surtout prix de production ; la monnaie-marchandise est la forme spécifique que prend la monnaie dans la circulation marchande. La circulation capitaliste A-M-A' suscite, dans le cours de son extension, une forme monétaire nouvelle : la monnaie de crédit, monnaie propre à ce type de circulation. Le rapport entre circulation capitaliste (monnaie de crédit impliquant une pseudo-validation) et circulation marchande (retour à la validation par la monnaie-marchandise, équivalent général) est génératrice d'inflation auto-entretenue dès lors que le retour à la validation par appel à la monnaie-marchandise est de plus en plus difficile ; d'où une « validation » de plus en plus éludée.

b) Le dispositif d'analyse de Suzanne de Brunhoff est repris en partie dans l'analyse de l'inflation développpée par le CEPREMAP[3], avec d'importantes modifications toutefois.

Le CEPREMAP conserve la distinction circulation marchande/circulation capitaliste, mais en privilégiant la monnaie de crédit hors de son rapport avec la monnaie-marchandise. En effet, l'analyse de la monnaie-marchandise n'est pas la même car les auteurs du CEPREMAP se rallient à la thèse de la transformation des valeurs en prix, et cela en dehors du cadre monétaire. De ce fait fonctionne à nouveau la dichotomie économie réelle-économie monétaire sous la forme d'un opérateur monétaire réglant monétairement l'économie réelle (système salarial et système productif).

Dans la circulation marchande, la monnaie-marchandise, à laquelle Suzanne de Brunhoff accorde la fonction plus qu'importante de validation — c'est-à-dire de déclaration du mouvement social sur le travail social abstrait des marchandises, travail social abstrait où s'anéantissent les travaux concrets privés —, subit un double effacement, le premier en raison du retrait presque total de la circulation marchande, vis-à-vis de la circulation capitaliste, le second opéré par le

2 Dans le capitalisme, petite circulation marchande, puisque M-A-M n'est que moment alors du cycle du capital-marchandise.

3. Cf. J.-P. BENASSY *et al*., *Approches de l'inflation*, *op. cit*., A. LIPIETZ, *Inflation et Crise. Pourquoi ?*, *op. cit*.

déplacement de la fonction de validation qui passe de la monnaie-marchandise aux prix de production. Le système des prix de production occupe un nouveau statut, celui d'être un système de prix spécifique à la circulation marchande, ce qui, en raison de cette spécificité, le substitue à la monnaie-marchandise — comme étalon des prix ? — pour valider socialement les marchandises de la circulation marchande ; cette proposition est immédiatement invalidée si l'on n'accepte pas la transformation de la valeur en prix, puisque, à ce moment-là, l'étalon des prix ne saurait être confondu avec l'équivalent général, seul apte à valider socialement le travail social comme valeur.

La circulation capitaliste est avancée comme forme de circulation dominante où la monnaie de crédit s'installe comme pseudo-validation du travail social des marchandises produites et reproduites sur la base d'un nouveau système de prix, les prix nominaux où un taux de marge *(mark-up)* est appliqué par toutes les branches du système productif sur le coût de revient.

Dans la régulation oligopolistique, le système des prix nominaux opère un réglage relatif — comme pseudo-validation — du système productif et du système salarial dans la mesure où les branches oligopolistiques adaptent et s'adaptent sans de trop fortes fluctuations de prix, mais par les quantités, alors que les branches concurrentielles s'adaptent par d'amples fluctuations de prix et non par les quantités. Le réglage par les quantités — et dans une certaine mesure par les prix — serait l'indice d'un retour à une « validation » par le système des prix de production qui fonctionnerait comme contrainte sur la formation des prix nominaux. Dans la régulation monopoliste, le lien entre système des prix de production et système des prix nominaux serait rompu ; d'où l'absence de recours à une « validation », et le système des prix s'enferme dans une logique de pseudo-validation qui s'exprime par l'inflation. La circulation marchande est ici totalement effacée. La monnaie de crédit est seule monnaie. L'inflation s'installe durablement et le réglage émis par l'opérateur en référence à un système de normes de production et d'échange (valeur et validation par retour à l'équivalent général) dérape nécessairement puisque l'opérateur n'émet plus, en direction du système salarial et du système productif, qu'en prix nominaux et pseudo-validation ; d'où... la crise pourrait-on ajouter (on retrouverait ici certains aspects de l'analyse de la crise développée

par G. Destanne de Bernis). On sait que le CEPREMAP préfère s'embarquer sur la variable salariale comme variable d'adaptation vis-à-vis du système de normes de production et d'échange. Le système salarial est le dernier recours pour sauvegarder la loi de la valeur (système de normes), à condition que le salariat se soumette.

Est-il possible de « déverrouiller » tant le renvoi contraignant de la monnaie de crédit à la monnaie-marchandise chez Suzanne de Brunhoff que la dichotomie économie monétaire (opérateur) / économie réelle (système salarial et système productif) de l'analyse du CEPREMAP ? C'est à quoi ce court essai sur la monnaie[4] tente de répondre, avec de nombreuses limites.

I. Circulation marchande, valeur, prix et monnaie-marchandise

Il revient à la circulation marchande d'assurer la validation sociale de la production de marchandises : la marchandise issue d'un procès de production n'est marchandise que sur la base de sa validation dans l'échange contre une autre marchandise[5], la monnaie, équivalent général et étalon des prix. La circulation marchande, où est abolie toute dichotomie entre marchandise et monnaie à l'inverse du monde de l'E.E.G., règle également le problème du rapport valeur/prix que ne peut résoudre l'économie politique à moins de faire appel au fameux paradigme de la « transformation » quant à l'analyse du surproduit. D'un côté, les marchandises entrent dans la circulation marchande sous la forme d'un système de prix, par exemple d'un système de prix de production à la Sraffa, et la marchandise-monnaie y joue le rôle d'étalon des prix, selon le sens des flèches sur la figure ci-après quant à l'expansion du mouvement des prix : la marchandise-monnaie est marchandise-étalon. De l'autre, la marchandise-monnaie rentre dans la circulation marchande comme équivalent général, comme valeur, et les marchandises sont confrontées à l'équivalent général, sont réduites en travail social abstrait,

4. Cet essai exclusivement théorique s'appuie sur une étude du développement de l'économie de crédit en Algérie, dont on trouvera quelques éléments dans la revue *Tiers monde* (Algérie 1980, juillet-septembre 1980), et sur l'économie de crédit international dont des éléments ont été publiés dans *La France et le Tiers monde*, P U G , 1978, et dans *Le Monde diplomatique*, novembre 1978

5 Cf S DE BRUNHOFF, *Les Rapports d'argent*, Maspero, 1979

sont validées comme travail social abstrait selon la figure ci-après qui schématise à l'extrême — et on excusera ce schématisme car mon propos n'est pas de rendre compte de la complexité de l'analyse marxiste de la monnaie — le rôle de la monnaie dans le processus de la formation des prix et de la valeur. Dans ce processus qu'il ne faut pas interpréter comme une dichotomie valeur/prix en raison du schématisme de l'exposition, toute marchandise est à la fois valeur et prix, mais le problème de la transformation ne se pose pas, n'existe pas : la marchandise est valeur et la marchandise est prix, et la marchandise doit avoir cette double forme. La « transformation » est un faux problème puisque l'opération de transformation consisterait à retirer à la marchandise sa forme valeur, à l'amputer d'une de ses dimensions essentielles.

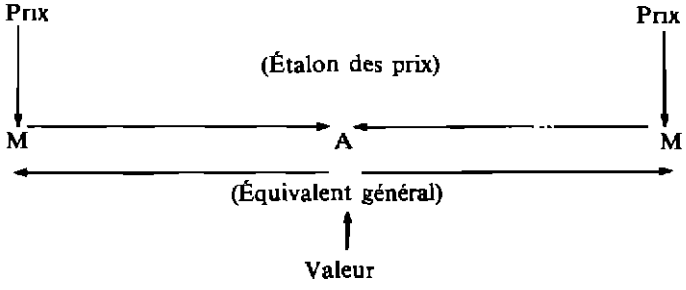

Le moment le plus important, qui conditionne le suivant, est l'acte de validation opéré par la monnaie-marchandise A sur le travail social abstrait des marchandises M. La monnaie-marchandise A valide M parce qu'elle rentre dans la circulation marchande comme valeur et non pas en tant que prix. C'est-à-dire qu'elle entre dans la circulation marchande comme déclaration du mouvement social sur le temps de travail social abstrait, validant du même coup M comme expression d'un temps de travail social abstrait. A ce titre, la valeur est l'expression la plus abstraite, la plus élevée aussi, de *la socialisation du travail,* dans et par le procès de travail, dans et par le travailleur collectif, dans et par les modes de reproduction de la force de travail, dans et par la circulation des marchandises où se concrétise la validation du travail social, ce qu'exprime Karl Marx dans la *Critique du programme de Gotha :*

« Le travail n'est la source de la richesse ou de la culture

que s'il est du travail social, ou, ce qui est la même chose, dans et par la société. [...]

« Les travaux individuels prennent existence en tant que parties intégrantes du travail collectif[6]. »

La monnaie-marchandise A apparaît porte-parole du mouvement social sur sa propre socialisation, comme double déclaration de séparation :

— déclaration de séparation-distanciation-exclusion sur l'éclatement, la fragmentation, la dispersion du travail social en travaux concrets qui doivent apparaître comme tels pour y retourner ;

— déclaration de séparation-appartenance des travaux concrets à l'ensemble du travail social et qui vont le constituer comme tel[7]. Inutile de rechercher un cheminement strictement économique d'autodéclaration de la valeur en soi et pour soi !

La monnaie-marchandise A, neutre jusqu'ici par rapport au système de prix, reçoit, en rentrant dans la circulation marchande comme valeur, sa forme prix. Par rapport au système de prix des marchandises, la monnaie-marchandise sert de numéraire (prix dans lequel sont annoncés tous les autres prix) et d'étalon des prix.

La matérialité de la monnaie apparaît liée au niveau de socialisation et sa capacité de déclaration, qui en appellent à la garantie de la matérialité chaque fois que la déclaration de séparation-exclusion paraît l'emporter sur la déclaration de séparation-appartenance, ou du moins tant que celle-ci est trop fragile. Le critère de matérialité de la monnaie-marchandise, porte-parole jusqu'ici de la déclaration du mouvement social sur la valeur, s'efface avec l'approfondissement de la socialisation et de son élément : séparation-appartenance. La validation cheminera par la forme nouvelle de déclaration du mouvement social, inscrit dans la circulation capitaliste par la nouvelle monnaie, la monnaie de crédit.

6 K MARX, *Critique du programme de Gotha*, La Pleiade, p 1415 et p 1418.
7 Cf chapitre 1, IV

II. Circulation capitaliste et monnaie de crédit

La circulation capitaliste A-M-A' vient troubler, effacer le bel ordonnancement de la circulation marchande. Certes, ce n'est qu'avec le mode de production capitaliste que la circulation marchande est pleinement développée, atteint sa forme achevée, mais sitôt fait, sitôt que la circulation capitaliste libère la circulation marchande de toute entrave, achève son expansion, elle la nie, la détruit, la dérègle.

Le problème fondamental de la circulation capitaliste dans

$$A - M \left\{ \begin{matrix} M_p \\ T \end{matrix} \right.$$

est celui du financement et de la formation brute de capital fixe ($A - M_p$) et de la mobilisation de la force de travail ($A - T$). En parallèle, il lui faut assurer le financement d'une énorme production de marchandises :

$$A \ldots \overbrace{P - M'}^{} - A'.$$

Pour ce faire, la circulation capitaliste suscite la création de sa propre monnaie, la monnaie de crédit, monnaie du capital, nouvelle monnaie porte-parole du mouvement social sur la valeur et le système de prix.

Qu'est-ce que la monnaie de crédit[8] ? La monnaie de crédit est une créance sur la production de marchandises. Elle se présente comme une créance qui doit être honorée au vu de la production de marchandises et qui remplit la fonction première de financement de l'accumulation du capital et de financement de la production, quitte à réapparaître comme monnaie de l'échange marchand ensuite.

Dans la figure ci-après :

$$A - M - P - M_1 \begin{matrix} \diagup \overbrace{C_1 - C_2 - \ldots C_n}^{(A')} \diagdown \\ \qquad\qquad\qquad\qquad M_2 \end{matrix}$$

un ensemble de créances C_1, $C_2 \ldots C_n$, gagées sur la production de marchandises, circulent, rompent la circulation mar-

8. Cf S. DE BRUNHOFF, *Les Rapports d'argent*, *op. cit.*, et Christian BARRERE, *Crise du système de crédit et capitalisme monopoliste d'État*, Économica, Paris, 1977, 208 p.

chande, avant de s'éteindre et d'être honorées dans la marchandise. Dans cette figure, la monnaie de crédit apparaît à deux moments, en A — M, comme créance sur la formation de capital, la mobilisation de la force de travail et l'activité productive future, et M' — A' comme créances liées à la promesse initiale (A — M), mais circulant comme moyen de circulation, de paiement, par rapport à une circulation marchande qui est rompue, effacée.

En A — M, la monnaie de crédit est promesse de travail social (promesse qui doit être tenue par retour à M — A), mais, à ce moment-là, n'est que promesse, c'est-à-dire forme de déclaration particulière du mouvement social sur la *valeur*, où la monnaie de crédit opère une *prévalidation* sur le travail social *avancé* tant sous la forme de travail passé inscrit dans la formation de capital fixe que du travail vivant mobilisé sous forme de force de travail. Dans ce cours, la monnaie de crédit n'élude pas le problème de la valeur de M qui est avancé à l'entrée du procès de production immédiat, mais ce n'est qu'une *hypothèse* sur le travail social abstrait, ce n'est qu'une hypothèse quant à la déclaration de valeur.

En (P)... M' — A', la circulation du système de créances A', à un premier niveau, fait comme si la promesse de travail social avancé en A — M était tenue et opère une *pseudo-validation* du travail social de la production des marchandises M. Toutefois, prévalidation et pseudo-validation ne concordent pas, car une partie du travail social avancé et prévalidé n'a pas été honorée, non pas quant à la formation de la survaleur attendue, mais quant à la conservation de la valeur avancée (formation de capital).

Ensuite, prévalidation et pseudo-validation divergent puisque la prévalidation n'est qu'*hypothèse* avancée sur la formation de valeur, sur la formation du travail social abstrait qui résultera de la formation de capital fixe et de la mobilisation de la force de travail. La pseudo-validation est déclaration du mouvement social sur la valeur formée, à la différence près avec le processus de validation de la circulation marchande où opère l'équivalent général que la monnaie de crédit n'est pas ici équivalent général comme la monnaie-marchandise.

On peut retenir ici la solution où la pseudo-validation ne supprime pas la nécessité d'un retour ultérieur, sans cesse reporté, à l'équivalent général de la circulation marchande, c'est-à-dire la monnaie-marchandise, et où, durant le cours incessant de ce report, une autre validation se joue, la seule

qui puisse opérer en l'espèce, celle de la force de travail qui, pour ce faire, doit accepter sa propre dévalorisation dans la formation du surproduit, au niveau des rapports de répartition, pour la validation du capital avancé, ce qui en appelle à l'inflation qui n'est qu'augmentation de tous les prix par rapport au salaire.

Le schéma valeur-prix-monnaie se transforme et se présente sous une allure singulière où la monnaie de crédit en A' apparaît comme un mauvais équivalent général qui opère par dévalorisation constante de la valeur de la force de travail justifiant la poursuite de la formation accélérée de capital fixe en cours et se substituant sans cesse à la force de travail, malgré la dévalorisation de celle-ci, car la dévalorisation ne joue pas à l'entrée.

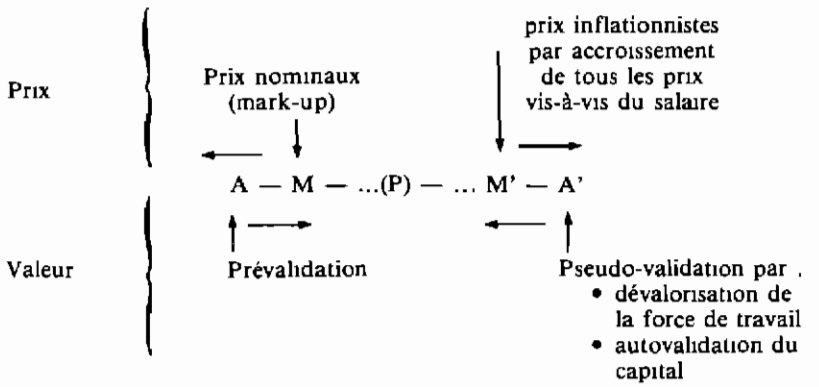

Le mécanisme est aveugle, car prévalidation et pseudo-validation ne sont pas en phase. Aucune synergie ne joue. La prévalidation n'est que filet lancé sur la formation de capital et la mobilisation de la force de travail pour les contraindre à rentrer dans le procès de production immédiat tout en assurant, par le jeu de la monnaie de crédit, que les conditions de l'entrée sont bien établies et garanties. A cette prévalidation paraît correspondre un système de prix nominaux où le taux de *mark-up* désigne une certaine hypothèse sur la formation de survaleur. La pseudo-validation poursuit un tout autre objectif qui est celui de justifier l'accumulation du capital, la division du travail social... quel que soit le résultat obtenu, c'est-à-dire paradoxalement de justifier la prévalidation en niant le résultat — chute de la productivité par exemple — découlant du type de formation de capital et de mobilisation du travail, ce qui renvoie vers le même type de formation du capital.

La pseudo-validation ne postule pas un retour à l'équivalent général de la circulation marchande qui en appellerait à un changement dans le type de formation du capital et de mobilisation de la force de travail, mais, bien au contraire, vise à l'éluder. Cela n'est possible que si le système de prix affectant la formation du surproduit en M' — A' garantit la valorisation du capital avancé, et cela par l'inflation ; d'où le passage à un système de prix inflationnistes, où la sanction de la loi de la valeur tombe *par le biais de la force de travail, et sur* la force de travail.

L'économie de crédit devient une économie de crise qui n'est plus susceptible d'être réglée, même dans une théorie de la régulation, puisque la sanction sur le salariat renforce les fondements de la crise comme crise du procès de travail où le travail mort se substitue toujours plus au travail vivant, et où la justification de cette substitution ne peut être recherchée que dans l'accroissement de celle-ci.

La monnaie de crédit se présente comme une immense contrainte de promesse de travail social, tant sur la formation de capital que sur la production de marchandises. La promesse de travail social, tant en ce qui concerne le travail mort que le travail vivant, contrainte exercée par le système de créances détenues par le système bancaire, doit être tenue, et la monnaie de crédit remplit parfaitement son rôle, qui est d'être une immense contrainte tissée sur le monde salarial. L'économie de crédit est le monde contraint dans lequel vit le salariat. Mais, si l'économie de crédit est une contrainte formidable pour que promesse soit tenue, et c'est ce à quoi elle sert, il reste que la promesse tenue doit être validée socialement.

La circulation capitaliste, au vu du développement du fordisme qui requerrait une expansion sans précédent de celle-ci, au vu de la crise du procès de travail, a progressivement rompu ses amarres avec la circulation marchande, s'est progressivement autonomisée, enfermée dans son propre circuit. L'économie de crédit — « The debt economy », titrait un numéro de *Business Week* — est devenue la forme achevée de la circulation capitaliste, mais l'envers de la médaille est la négation de la circulation marchande. Cette négation de la circulation marchande se relève dans son dernier lieu d'exercice, l'échange international, avec l'apparition d'une économie de troc : usine contre pétrole, par exemple.

Dans cette rutpure de la circulation capitaliste et de la circulation marchande, le plein développement de la circula-

tion capitaliste n'a nullement recréé en son sein les éléments essentiels de l'autre, un monde de marchandises marqué du double sceau valeur-prix en rappel au rôle dévolu à la monnaie-marchandise, équivalent général et étalon des prix. La circulation capitaliste ne recèle qu'un pseudo-monde de marchandises, puisque le double caractère intrinsèque de la marchandise, valeur et prix, ne peut y prendre place. La pseudo-validation n'attribue qu'une pseudo-valeur à la marchandise, et le système de prix déraciné de la valeur, décervelé, n'exprime plus que l'obsession du capital : augmenter tous les prix par rapport au prix de la force de travail.

La crise du procès de travail renvoie le capital vers l'économie de crédit comme contrainte sur le salariat, l'engageant à tenir sa promesse dans le procès de travail du capital, mais désarmé devant la validation du travail social à opérer. La seule validation qu'il puisse opérer, c'est d'obtenir un partage salaire/profit du surproduit en sa faveur, et *l'inflation est la seule forme de validation possible du travail social dans la circulation capitaliste,* s'exerçant au niveau du surproduit, par dévalorisation de la force du travail et autovalidation du capital.

L'extension internationale de la circulation capitaliste conduit à son corollaire, l'économie de crédit international, qui tisse sa toile sur le tiers monde, le situe dans la crise et non hors de la crise.

4. Agriculture et socialisation

Il n'est pas de question plus irritante que la question paysanne, que la question agraire dans le capitalisme. Le socialisme n'est pas à l'abri de la question agraire, bien au contraire.

En théorie, la rente foncière — rente différentielle, rente absolue — apparaît comme la clé fondamentale de toute analyse des problèmes agricoles dans la tradition marxiste, quitte à coupler cet outil d'analyse avec d'autres instruments. Par exemple, pour témoigner de la résistance de la petite exploitation paysanne face à la concentration et la centralisation du capital qui auraient dû gagner inéluctablement l'agriculture, les auteurs conjuguent rente et petite production marchande, rente et plus-value, etc. Le paradigme — unanimement accepté — de départ (la rente) suscite une abondante littérature sur l'agriculture où fleurissent néanmoins les analyses les plus divergentes, les plus contradictoires, qui sont l'expression d'une certaine incapacité théorique à maîtriser le lancinant problème de la question agraire.

En pratique, ni réforme agraire, ni révolution agraire, ni « révolution verte » n'ont résolu la faim dans le monde, amélioré la situation matérielle de la paysannerie au plan mondial, donné un contenu — autre que celui du prélèvement — aux rapports industrie/agriculture, sans oublier les problèmes d'environnement. La permanence de la question agraire témoigne que l'évolution des sociétés modernes, capitalisme et socialisme, ne se règle pas à coups d'industrialisation forcée, d'accumulation du capital. L'« industrialisation »

de l'agriculture s'est davantage traduite en destruction, régression de l'agriculture qu'en termes de « progrès agricoles », encore que l'on ne sache pas très bien ce que l'on souhaite inclure dans « progrès agricoles ».

En politique demeure la question de l'alliance de classes « objective » (!) entre paysannerie et classe ouvrière, alors que traditionnellement, sous le poids de l'idéologie dominante nous dit-on (mais pourquoi n'a-t-on pas réussi à combattre celle-ci !), la paysannerie est une « réserve », une « chasse gardée » de la bourgeoisie conservatrice dans les formations sociales capitalistes développées.

Aussi convient-il de s'interroger sur un paradigme de départ — la rente comme clé fondamentale de compréhension de la question agraire — qui a embarqué la pensée marxiste sur de fausses routes, avant d'avancer les éléments d'une autre voie d'investigation de l'agriculture.

I. Une fausse route : agriculture, rente et répartition

La pensée marxiste peut se prévaloir des développements de Marx sur la rente foncière tant dans *Le Capital* (onze chapitres) que dans les *Théories sur la plus-value* (huit chapitres)[1], et elle n'a pas manqué d'en faire un ample usage. La rente foncière est devenue le paradigme de départ de toute analyse de l'agriculture sur la base d'un présupposé qui n'est pas de Marx, comme nous le verrons : « La rente foncière trouve tout naturellement sa validation explicative dans le champ agraire. » Le seul problème, et il est de taille, est que Marx consacre ses développements sur la rente foncière à propos de la détermination du taux de profit (et donc du surprofit) dans un système de prix de production associé à l'analyse de la répartition du surproduit... dans le mode de production capitaliste, en référence à une agriculture capitaliste (propriétaire foncier, fermier capitaliste, salarié agricole), quitte à s'interroger sur les formes agricoles non capitalistes. Mais la rente foncière a chez Marx un statut bien défini : concept du mode de production capitaliste dont il étudie certes la *genèse* dans le mode de production féodal,

1. K MARX, *Le Capital. Critique de l'économie politique*, Éditions sociales, livre III, 3, t 8, sixième section « Conversion du surprofit en rente foncière », chap 37 à 47 ; *Théories sur la plus-value* (livre IV du *Capital*), Éditions sociales, 2 volumes.

mais pour en faire un concept non pas extérieur (problématique de la fameuse « articulation »), mais propre au mode de production capitaliste, tout comme la circulation marchande (M-A-M) du mode de production féodal est concept du mode de production capitaliste parce que pleinement développée et niée au sein de ce mode de production par la circulation capitaliste (A-M-A') elle-même. Toute proportion gardée, la rente est au profit ce que la circulation marchande est à la circulation capitaliste dans le mode de production capitaliste.

Pourtant, les auteurs marxistes attribuent à la rente foncière un statut élargi, multiforme : concept du mode de production capitaliste, mais aussi concept de l'« articulation » de ce mode avec le mode de production féodal ou les formes marchandes qui survivent, et plus encore concept de l'agriculture en soi.

1. *Karl Kautsky et l'ouverture de « la question agraire »*[2]

La question agraire est ouverte par Karl Kautsky en 1898. Curieusement, dans la préface à l'édition allemande, Kautsky prend la précaution de prévenir le lecteur au sujet de l'utilisation de la rente foncière chez Marx pour l'analyse de l'agriculture :

« Engels et surtout Marx ont bien dit des choses fort importantes sur des faits d'ordre agraire, mais ce n'est généralement que dans des remarques incidentes ou dans de courts articles. Il faut faire une exception pour la section de la rente foncière dans le troisième volume du *Capital,* mais celui-ci n'a pas été entièrement achevé. [...] Il [Marx] n'y traite que de l'agriculture capitaliste, mais ce qui nous occupe le plus aujourd'hui, c'est précisément le rôle des formes précapitalistes et non capitalistes de l'agriculture à l'intérieur de la société capitaliste[3]. »

2 K. KAUTSKY, *La Question agraire. Etude sur les tendances de l'agriculture moderne* (1898), traduction française, Giard & Brière, Paris, 1900, réimpression en fac-simile, Maspero, 1970. Kautsky signale dans la préface à l'édition française le travail comparable du Belge Vandervelde.

3 K. KAUTSKY, p. XII. Remarquons que Kautsky ne mentionne pas les longs développements consacrés par Marx à la rente foncière dans les *Théories sur la plus-value,* alors qu'en 1894 il recopie en partie le manuscrit de Marx pour Engels et qu'il en assurera la publication entre 1905 et 1910.

Cette mise en garde faite, Kautsky est précisément le théoricien de l'élargissement de la thèse marxiste de la rente de l'agriculture capitaliste à l'agriculture tout court. Un tel élargissement appelle nécessairement la mise en place d'une série de propositions logiques qui justifieraient une telle utilisation du concept de rente, propositions disséminées dans le texte et qui forment l'armature du raisonnement de l'auteur. Or cette armature constitue plus ou moins le fond commun explicite ou implicite de toute la problématique marxiste de Kautsky sous la forme d'une suite de propositions qui parcourent le texte de l'auteur et qui conduisent à un double énoncé contradictoire de la question agraire.

PREMIÈRE PROPOSITION. L'évolution de l'agriculture dans les sociétés capitalistes est entièrement déterminée, gouvernée par celle de l'industrie capitaliste :

— « L'industrie subjugue l'agriculture, de sorte que l'évolution industrielle trace de plus en plus la loi de l'évolution agricole. C'est en cela, c'est dans la mise en lumière de l'industrialisation de l'agriculture que je vois l'idée centrale de mon livre[4]. »

— « L'industrie forme le ressort non seulement de sa propre évolution, mais encore de l'évolution agricole[5]. »

DEUXIÈME PROPOSITION. Il n'existe pas un problème agricole en soi :

— « Sans aucun doute — et nous admettons cela comme désormais démontré —, l'agriculture ne se développpe pas selon le même processus que l'industrie ; elle suit des lois propres. Mais cela ne veut nullement dire que l'évolution de l'agriculture soit en opposition avec celle de l'industrie et soit inconciliable avec elle. Nous croyons au contraire pouvoir démontrer qu'elles tendent toutes deux au même but [...], éléments d'un même processus d'ensemble[6]. »

— « On doit rechercher si et comment le capital s'empare de l'agriculture, la révolutionne, ébranle les anciennes formes de production et de propriété et crée la nécessité de nouvelles formes[7]. »

4. K. KAUTSKY, preface a l'edition française (1900), p IV.
5 K KAUTSKY, p. 448
6 *Ibid*, p 5-6.
7 *Ibid*, p 6

Remarquons que les « seules lois propres » que Kautsky reconnaît à la sphère agricole, c'est, indépendamment de la fiction du capital foncier, le retard avec lequel le mode de production capitaliste s'empare de l'agriculture, sans que la « différence » de développement soit historiquement étudiée :

« Le système de production capitaliste se développe dans la règle en premier lieu dans les villes, en premier lieu dans l'industrie. Le plus souvent l'agriculture échappe longtemps à ses prises[8]. »

TROISIÈME PROPOSITION. L'industrialisation de l'agriculture est le mode naturel d'extension du mode de production capitaliste à l'agriculture.

Ce thème de l'industrialisation de l'agriculture est développé notamment au chapitre 5 (l'agriculture moderne) et s'exprime comme un véritable acte de foi dans un autre passage :

« Mais une chose est certaine. Dans un grand nombre de domaines, la production agricole a été transformée en production industrielle ; dans beaucoup d'autres domaines, cette transformation est prochaine ; nul domaine de l'activité agricole n'est entièrement assuré contre cette prise de possesssion[9]. »

Remarque. Ces trois premières propositions forment apparemment un tout logique dont le seul vice est la circularité de la progression du raisonnement où la proposition 3 découle de et fonde en même temps la proposition 1. Observons également le postulat de départ : la constitution d'une industrie séparée de l'agriculture.

QUATRIÈME PROPOSITION. *Premier énoncé de la question agraire où la question agraire n'est pas quant au fond.* Le mode de production capitaliste exerce sur l'agriculture une contrainte contradictoire qui crée la grande exploitation capitaliste d'un côté et la petite exploitation de l'autre, deux faces du même processus d'évolution capitaliste de l'agriculture, c'est-à-dire l'industrialisation de l'agriculture.

— « La tendance à la centralisation des exploitations n'amène pas la disparition totale de la petite exploitation,

8 *Ibid*, p. 7.
9 *Ibid*, p 442

mais là où elle devient dominante, elle produit la tendance contraire, en un mot la tendance à la centralisation et la tendance à l'émiettement se font jour alternativement [...], simultanément[10]. »

— « La grande et la petite exploitation ne s'excluent pas en agriculture : elles se supposent mutuellement, comme le capitaliste et les prolétaires, mais le petit paysan prend alors de plus en plus le caractère du prolétaire[11]. »

— « C'est ainsi que le mode de production moderne retourne — sous deux formes assurément, sous celle du travail industriel salarié du petit paysan et sous celle de l'industrie agricole du grand agriculteur —, à la fin du processus dialectique, à son point de départ : à la suppression de la séparation de l'industrie et de l'agriculture[12]. »

Remarques sur le premier énoncé de la question agraire. La question agraire soulevée par Kautsky — le maintien et la résistance de la petite exploitation paysanne face à la grande exploitation capitaliste en agriculture — n'est posée que pour mieux être mise entre parenthèses.

a) La petite exploitation paysanne est partie intégrante de l'industrialisation capitaliste de l'agriculture puisqu'elle est appelée soit à disparaître, soit à être enchaînée au « capital » :

« Là où elle ne conduit pas à la régression de la petite exploitation, l'industrialisation de l'agriculture resserre les liens qui enchaînent le petit agriculteur à la fabrique, seule acheteuse de ses produits, et fait entièrement de lui un serf du capital industriel selon les besoins duquel il doit exploiter sa terre[13]. »

b) Le maintien de la petite exploitation est un *produit* du mode de production capitaliste et ne tire nullement le fondement d'une telle permanence dans une quelconque spécificité de l'agriculture. Nous examinerons comment se crée ce maintien à travers l'examen de la rente foncière chez Kautsky et des formes liées à celle-ci (crédit). Comme produit du mode de production capitaliste, la petite exploitation n'amène nul-

10. *Ibid*, p. 265
11. *Ibid*, p. 249
12. *Ibid*, p. 250
13. *Ibid*, p. 424

lement le maintien d'une agriculture non capitaliste. A sa manière, tout comme la grande exploitation capitaliste, elle conduit à effacer toute spécificité agricole pour fondre l'agriculture dans l'industrie.

c) Pour que la petite exploitation paysanne puisse être analysée comme partie et produit du mode de production capitaliste, il faut postuler l'existence en son sein de rapports de production capitalistes. D'où deux formulations contradictoires à ce propos.

Premièrement, le petit paysan est assimilé à un prolétaire, à du travail industriel salarié, ce qui signifie que les rapports de production capitalistes existent au sein même de la petite exploitation. Le caractère de l'exploitation découlerait du fait que le petit paysan vendrait sa force de travail comme l'ouvrier de l'industrie, la propriété du capital par le petit paysan n'étant que formelle et non réelle, d'autant que le capital foncier n'est qu'une fiction.

« On voit augmenter le nombre des petites exploitations dont les propriétaires apparaissent sur le marché comme prolétaires, comme vendeurs de leur force de travail [14]. »

Deuxièmement, le mécanisme d'exploitation est également saisi par Kautsky au niveau de la sphère de la circulation marchande :

« Plus la production agricole se transformait en production de marchandises, et moins il lui était possible de se maintenir au stade primitif de la vente directe du producteur au consommateur. [...] Le marchand prit alors la place entre les consommateurs et les producteurs : le marchand qui embrasse d'un coup d'œil le marché bien mieux que ces derniers, qui le domine dans une certaine mesure et qui l'utilise pour exploiter le paysan [15]. »

On reconnaîtra dans les deux expressions de l'exploitation du travail dans la petite exploitation paysanne les premières formulations de diverses thèses qui sont débattues aujourd'hui à ce sujet.

d) Ces quatre premières propositions forment un ensemble non cohérent en l'état, puisque la thèse soutenue jusqu'ici conduit à faire l'hypothèse que le petit paysan est un prolé-

14 *Ibid*, p 265
15 *Ibid*, p 13

taire au même titre que l'ouvrier de l'industrie, ce qui n'est pas démontré. La clôture du système exige que soit levée cette hypothèque sur le raisonnement qui n'est que circulaire jusqu'ici ; d'où une poursuite de l'analyse vers la rente qui conduit à un second énoncé de la question agraire.

CINQUIÈME PROPOSITION. La théorie de la rente foncière chez Marx, théorie de l'agriculture capitaliste, est aussi outil d'analyse de la petite exploitation paysanne puisque celle-ci « est » forme, comme la grande exploitation, de l'agriculture capitaliste.

Il s'agit là d'un tour de maître et Kautsky peut même se permettre de donner une leçon d'orthodoxie sur la rente foncière à tous ceux qui voudront l'utiliser dans un champ autre que celui du mode de production capitaliste, par exemple comme théorie de l'articulation des modes de production.

a) Statut de la rente foncière capitaliste chez Kautsky. Pour Kautsky, la rente foncière capitaliste ne peut être confondue avec la rente du mode de production féodal :

« Il ne faut pas confondre la rente foncière capitaliste avec les redevances qu'imposait jadis aux paysans le seigneur terrien de la féodalité[16]. »

La rente foncière capitaliste — rente différentielle et rente absolue — est élément capitaliste de la formation du taux de profit dans le système des prix de production. Cet élément strictement du domaine du mode de production capitaliste est déterminé entièrement par le contenu de ce mode de production.

— « En tant que la rente foncière est rente différentielle, elle est le fruit de la concurrence ; en tant qu'elle est rente absolue, elle est le fruit du monopole[17]. »

— « La rente différentielle résulte du caractère capitaliste de la production et non de la propriété privée du sol. [...] La rente foncière absolue résulte de la propriété privée du sol [et suppose le caractère capitaliste de la production, aurait-il dû ajouter — C.P.][18]. »

Kautsky est donc parfaitement clair sur le statut capita-

16 *Ibid*, p 117
17 *Ibid*, p 118
18 *Ibid*, p 118

liste de la rente foncière dans son analyse, comme élément spécifiquement interne et propre au mode de production capitaliste, et non comme élément « articulant » des modes de production par exemple.

b) La rente foncière capitaliste est outil d'analyse tant de l'évolution de la grande exploitation capitaliste ou apparaissent propriétaire foncier, fermier capitaliste, salarié agricole, cas que Marx avait strictement pris comme champ de la rente foncière capitaliste, que de la petite exploitation paysanne puisque celle-ci est partie, au même titre que la grande propriété capitaliste, du mode de production capitaliste.

« En même temps que l'agriculture s'industrialise, la rente foncière prend de plus en plus une existence indépendante vis-à-vis du profit du capital, et la propriété foncière prend une existence indépendante vis-à-vis de l'agriculture d'une part sous la forme du fermage, d'autre part sous celle de l'endettement hypothécaire [lien de la rente avec la petite exploitation paysanne ici — C.P.] [19]. »

Remarquons que Kautsky, dans la préface à l'édition allemande, contredit toute la construction menée jusqu'ici lorsqu'il souligne que le problème est « le rôle des formes précapitalistes et non capitalistes de l'agriculture à l'intérieur de la société capitaliste » (p. XII), le glissement s'opérant à partir de « intérieur » : ce qui est « intérieur » devient capitaliste, et le tour est joué.

SIXIÈME PROPOSITION. *Deuxième énoncé de la question agraire où celle-ci réapparaît par la question de la rente.* La petite exploitation paysanne est une certaine expression de la prolétarisation en agriculture, dont la forme la plus claire est celle du salarié agricole de la grande exploitation agricole capitaliste, car le petit paysan, propriétaire foncier, ne peut prélever pour son propre compte ni rente ni profit s'il a avancé le moindre capital, car ici la rente échoit immédiatement au capital de l'industrie (Kautsky ne distingue pas les différentes fractions de capital) à travers l'endettement du paysan que Kautsky désigne par le système hypothécaire, ce qui représente une relative appréhension de la circulation capitaliste (économie de crédit).

« Le système hypothécaire est moins clair et moins sim-

19. *Ibid.*, p. 455

ple, mais au fond il revient au même [fermage avec profit et rente foncière — C.P.]. Ici encore nous retrouvons la distinction entre le propriétaire foncier et l'entrepreneur, cachée, il est vrai, sous des formes juridiques particulières. La rente foncière, qui, dans le système du fermage, échoit au propriétaire foncier, revient, dans le système hypothécaire, au créancier. Celui-ci est le propriétaire de la rente foncière, et par suite le vrai propriétaire du sol[20]. »

Dans l'économie de crédit, le petit paysan, élément toujours du mode de production capitaliste, s'il ne perçoit dans le prix de production de ses marchandises ni rente ni profit (transférés au créancier), n'en retire par définition que le prix de sa force de travail (présupposé selon lequel il est élément du mode de production capitaliste) qu'il vend comme marchandise par l'intermédiation de la vente de la marchandise agricole. Il est donc (!) prolétaire au même titre que le salarié agricole de la grande exploitation capitaliste ou l'ouvrier de l'industrie. Le raisonnement est encore et toujours de type circulaire : il faut supposer au départ que le paysan est prolétaire pour « démontrer » qu'il est effectivement prolétaire, puisque le seul revenu qu'il retire est celui de la vente de sa force de travail.

Dans cette formulation, la question agraire s'exprime par la question de la rente dont la forme revêtue dans la circulation capitaliste conduit tout à la fois à la prolétarisation du petit paysan et son maintien comme petit paysan. C'est par la rente que s'exprime alors la question agraire.

Remarques sur le deuxième énoncé de la question agraire

a) Bien qu'il n'ait que des « intuitions » sur la relation entre rente et développement de l'économie de crédit, Kautsky amorce l'analyse d'un nouveau statut de la rente lorsque celle-ci passe de sa relation avec la circulation marchande M-A-M dont la forme monétaire est la monnaie-marchandise (équivalent général et étalon des prix) à une relation avec la circulation capitaliste A-M-A' dont la forme monétaire est la monnaie de crédit (promesse et contrainte de travail social non validé).

Tout d'abord, il prend soin de noter avec force :

« Comme nous venons de le voir, cette espèce de capital

20. *Ibid.*, p 129

[capital foncier] n'existe pas du tout : ce n'est qu'une fiction ; ce qui existe réellement, c'est la rente foncière d'après laquelle on calcule le montant du capital foncier[21]. »

Puisque le « capital dit foncier » n'est que le montant capitalisé de la rente, et non un capital se mettant en valeur en tant que capital dans l'agriculture, la rente foncière ne constitue pas le moyen de la formation du capital en agriculture dans le cours de l'industrialisation de l'agriculture qui appelle nécessairement à la formation du capital dans cette sphère. Aussi l'agriculture recourt-elle au crédit comme financement de la formation du capital, et Kautsky retient à ce niveau le crédit hypothécaire et le crédit personnel ou usuraire. Le développement du crédit en agriculture conduit à l'endettement du propriétaire foncier et dans la grande exploitation capitaliste et plus encore dans la petite exploitation paysanne :

« Autrefois, l'endettement du propriétaire foncier était la conséquence d'un état de crise ; c'était un état normal. Dans le mode de production capitaliste, il devient, partout où le propriétaire foncier et l'agriculteur sont juridiquement une même personne, une nécessité qui résulte du processus même de la production. L'endettement de la propriété foncière est ici un phénomène inévitable. Mais, en même temps, le genre d'endettement de la propriété foncière devient un facteur essentiel de la production agricole[22]. »

On sait que l'agriculture recourt systématiquement aux formes les plus modernes du crédit dans le capitalisme contemporain.

Le crédit à l'agriculture a, dans la logique de Kautsky, sa rémunération ou validation (peu clair à ce sujet) constituée par l'appropriation (totale ou partielle ?) de la rente foncière (différentielle et absolue). Autrement dit, *la rente foncière rémunère les capitaux assurant le financement capitaliste de l'agriculture* (industrialisation de l'agriculture). En ce point, l'auteur s'arrête et ne s'interroge pas davantage sur le changement de statut de la rente foncière. En effet, un problème intéressant surgit : si la rente foncière servait auparavant à assurer la fiction du capital foncier, cette fiction ne s'écroule-t-elle pas avec le développement de l'économie de

21 *Ibid.*, p 126.
22. *Ibid*, p 154-155

crédit en agriculture où la rente foncière ne sert plus à calculer le montant du capital foncier, mais à rémunérer ou valider les capitaux qui financent l'agriculture ?

De deux choses l'une. Ou la rente foncière représente en économie de crédit la pseudo-validation de la formation du capital en agriculture, et alors une telle formation du capital peut se développer sans base productive réelle (par validation effective sous la forme de production de marchandises agricoles « dépendant » de cette formation de capital avec sanction dans la circulation marchande) tant que la rente peut croître elle-même dans un cercle sans fin (n'est-ce pas là l'expression de l'inflation contemporaine en agriculture et de la crise de l'agriculture ?), mais alors l'industrialisation de l'agriculture n'est qu'apparence[23], ce qui anéantit toute la profession de foi de Kautsky sur l'industrialisation de l'agriculture et les constructions théoriques ultérieures qui en dérivent. Ou la rente foncière reste liée à la fiction du « capital foncier », mais ne joue plus qu'une fonction éphémère de transition dans le cours du développement de l'économie de crédit en agriculture et régresse progressivement de même que la fiction du capital foncier pour laisser la place entière et totale aux différentes formes de capital de l'industrie en agriculture, l'agriculture s'effaçant devant l'industrie, ce qui laisse debout la thèse de l'industrialisation de l'agriculture, mais n'est qu'utopie (disparition de la fiction du capital foncier en agriculture capitaliste, l'agriculture *est* industrie).

La relation rente/endettement (crédit), qui constitue le mode d'élargissement de cet outil d'analyse qu'est la rente pour en faire l'outil systématique de toute analyse de l'agriculture, que ce soit la grande exploitation agricole capitaliste ou la petite exploitation paysanne, fait exploser toute la construction de l'auteur sans que celui-ci s'en aperçoive, ni ses épigones d'ailleurs.

b) La construction de Kautsky sur le statut de la force de travail en agriculture est elle aussi contradictoire. D'un côté, il est contraint dans la logique de son analyse de l'assimiler purement et simplement à la force de travail dans la sphère industrielle. De l'autre, il relève son caractère spécifique par le lien que le paysan entretient avec une unité domestique particulière, l'exploitation paysanne :

23 La production de marchandises par du capital industriel en agriculture se mettant en valeur en tant que tel ne serait qu'illusion, puisque ce capital ne se mettrait pas en valeur par la production de marchandises, mais se mettrait en valeur sur la base de la rente appropriée à cet effet.

« Une des différences les plus importantes entre l'industrie et l'agriculture consiste en ceci que dans l'agriculture l'exploitation et le ménage sont encore indissolublement liés, tandis que dans l'industrie, abstraction faite de quelques rudiments, ces deux choses sont absolument indépendantes. Il n'y a pas d'exploitation agricole sans ménage correspondant[24]. »

Pour conclure, le raisonnement de Kautsky se mène comme un emboîtement apparemment logique d'une suite de propositions qui visent à un certain énoncé de la question agraire sous une double forme :

— d'un côté, il pose la question agraire pour mieux la mettre entre parenthèses (premier énoncé) ;

— de l'autre, dans le deuxième énoncé, l'élaboration d'un statut du paysan-prolétaire, vendeur de sa force de travail, ce qui est nécessaire à la clôture du premier énoncé, le conduit à jouer en contrepoint, à souligner le rôle de la rente (dans une version économie de crédit) comme élément d'un rapport particulier entre industrie et agriculture, qui témoignerait d'une relative spécificité agraire, mais alors toute la construction explose.

Le premier énoncé n'est possible qu'en raison d'un raisonnement circulaire, tautologique, et le second énoncé n'est qu'un avatar heureux (rente et économie de crédit en agriculture) et malheureux (tout le raisonnement s'effondre) des vices de construction du premier.

Il ne faut pourtant pas tenir la construction de Kaustky comme nulle et non avenue, car les promesses de son analyse résident non pas dans ce qui a été validé jusqu'ici dans la pensée marxiste, mais bien au contraire dans l'incohérence du discours et son effondrement vers... des ouvertures encore inexplorées.

2. *La permanence de « la question agraire » depuis Kautsky*

On connaît le jugement élogieux que portera Lénine sur l'ouvrage de Kautsky, dans la préface à son livre *Le Déve-*

24. *Ibid*, p 139

loppement du capitalisme en Russie[25] en 1899, jugement élogieux repris souvent, par exemple en 1917[26]. Et, tout en critiquant, en nuançant Kautsky ici et là, le courant marxiste l'a repris depuis sans désemparer, mais dans la mauvaise voie, en le tirant vers ses thèmes les plus erronés.

Il n'est pas question ici de rendre compte de manière systématique des thèses en présence sur la question paysanne ou question agraire dans l'abondante production contemporaine, mais de faire surgir les « différentes » (!) problématiques en présence. De fait, Kautsky ouvre plusieurs voies possibles d'analyses de l'agriculture avec l'élément pivot qu'est la rente :

— l'articulation des modes de production,

— la soumission ou soumissibilité de l'agriculture au capital pour dégager le concept d'*exploitation* en agriculture.

a) *Rente et théorie de l'articulation des modes de production*

Bien que P.-P. Rey[27] ne se réfère jamais à Kautsky dans *Sur l'articulation des modes de production* (1969) — il n'en parle que dans *Matérialisme historique et luttes de classes* (1972) —, il ouvre la problématique de l'articulation du mode de production capitaliste et du mode de production précapitaliste (qu'il soit mode de production féodal, asiatique, tributaire, lignager, petite production marchande...), où la rente foncière représente l'élément articulant. Cette problématique va être largement suivie pour fournir une « nouvelle » explication de la question agraire.

Que vise l'auteur dans la théorie de l'articulation, dont les prémisses sont empruntées à Balibar ? C'est l'explication de la résistance, de la permanence du mode de production précapitaliste face au capitalisme dans l'analyse du sous-développement :

---

25. Cf V I LENINE, *Le Développement du capitalisme en Russie* (1899), Éditions sociales, Paris, Édition du Progrès, Moscou, 1969, tome III, p 13-14 Signalons toutefois que Lénine développe une conception des rapports industrie/agriculture fort éloignée de celle de Kautsky

26 Cf V I LENINE, *L'Alliance des ouvriers avec les paysans travailleurs et exploités* (1917), Éditions sociales, Paris, Editions du Progrès, Moscou, t XXVI, p 349

27. P -P REY, *Les Alliances de classes*, Maspero, coll « Textes à l'appui », 1973 L'ouvrage regroupe deux textes « Sur l'articulation des modes de production » (1969), paru dans *Problèmes de planification*, E.P.H.E., et « Matérialisme historique et luttes de classes » (1972).

— « De la leçon donnée par Marx dans *Le Capital*, un seul aspect a été retenu : l'inéluctabilité de la destruction des modes de production non capitalistes. L'autre face, la permanence de ces modes, est ignorée. On ne peut s'étonner dans ces conditions que les chercheurs marxistes ne se soient jamais penchés sur les société précapitalistes, sinon avec une âme d'archéologue[28]. »

— « Nous verrons que la théorie marxiste propose une tout autre explication de la permanence des modes d'échange traditionnels[29]. »

On comprend l'attrait d'une telle analyse dans l'explication de la question agraire, où il suffirait de faire de la paysannerie dans les pays capitalistes développés l'expression de la résistance, de la permanence de formes issues du mode de production féodal. Aussi convient-il de s'attacher d'abord à la thèse de P.-P. Rey avant d'étudier ses épigones.

Pour l'auteur, la question de la rente foncière chez Marx est décisive pour toute problématique de l'articulation des modes de production. Comme Marx n'est pas clair à ce sujet, il faut se livrer à une « lecture » des textes de Marx sur la rente foncière, et il convient de remarquer que P.-P. Rey se limite au *Capital*, sans référence aux *Théories sur la plus-value*.

— « Le raisonnement n'est pas clair : ainsi Marx considère la rente foncière capitaliste comme partie intégrante du mode de production capitaliste et non pas comme signe d'articulation du mode de production capitaliste et du mode de production féodal[30]. »

— « Lorsque nous aurons établi que la rente foncière n'est pas, contrairement à ce que Marx laisse entendre (sans jamais d'ailleurs le dire explicitement), un rapport de production capitaliste, mais

- soit un rapport de production féodal [...] ;
- soit un rapport de distribution capitaliste qui est l'effet de ce rapport de production féodal au sein même du mode de production capitaliste[31] [...]. »

Remarquons que P.-P. Rey est bel et bien contraint de

28 *Ibid*., p. 28
29 *Ibid*., p. 81
30 *Ibid*., p. 15
31 *Ibid*., p. 20

concéder que la théorie de la rente foncière capitaliste (différentielle et absolue) chez Marx est théorie du seul mode de production capitaliste dans l'analyse de la formation des prix de production[32], mais il refuse aussitôt de la limiter à ce champ, considérant que « Marx n'est pas clair ». Libre est l'auteur de ses conclusions, mais il faudrait pour le moins exposer la construction de Marx de la rente foncière dans le champ du mode de production capitaliste pour examiner si ce n'est pas clair, notamment les rapports entre rente foncière, taux de profit, prix de production et valeur. Rien de tout cela. Après s'être contenté de donner une certaine définition de la rente différentielle et de la rente absolue[33], P.-P. Rey nous dit qu'on ne peut rester dans ce champ, vu deux failles d'importance de la théorie de la rente. La première faille tiendrait à l'aspect fantomatique de la rente absolue, la seconde à l'incapacité de rendre compte de l'ensemble des classes sociales puisque la rente conduirait à l'exclusion de celle des paysans :

— « Ainsi, pas plus que la théorie de Ricardo, la théorie de Marx n'arrive à rendre compte de l'existence constatée dans les faits (par les statisticiens) d'une rente foncière absolue qui, bien loin d'être infiniment petite, est au contraire extrêmement lourde. Du moins, elle n'arrive pas à en rendre compte tant qu'elle poursuit, dans un cadre théorique nouveau, l'objectif de Ricardo : analyser la rente foncière sans sortir du mode de production capitaliste[34]. »

— « C'est pourquoi [rente foncière capitaliste comme partie du M.P.C.-C.P.] le dernier chapitre du *Capital,* qui ne fut jamais achevé, présente les "trois classes" du mode de production : capitalistes, propriétaires fonciers, ouvriers, au lieu des quatre classes caractéristiques d'une formation sociale où sont présents à la fois le mode de production capitaliste et le mode de production féodal, ces quatre classes étant une fois regroupées : capitalistes et ouvriers d'une part, propriétaires fonciers et paysans travailleurs de l'autre, pour le mode de production féodal[35]. »

32 Cf p 37-46.

33 Cf p 38-39 « La premiere [rente differentielle] a pour source les variations dans les conditions de production (terrain plus ou moins fertile, technologie plus ou moins avancée) a l'intérieur d'une seule et même branche de production ; la seconde a pour source les conditions particulieres a l'ensemble d'une branche qui la font échapper en partie ou en totalité à la concurrence que se livrent les capitaux d'une branche à l'autre »

34 *Ibid*, p. 45

35. *Ibid*, p 15, cf. également p 45-46

Il ne s'agit là tout au plus que d'une critique externe, et non d'une critique interne quant au caractère peu clair de la rente foncière capitaliste chez Marx. P.-P. Rey ne justifie nullement l'élargissement qu'il faudrait opérer de la rente foncière capitaliste comme partie intégrante du mode de production capitaliste à la rente foncière capitaliste comme signe de l'articulation de deux modes de production, si ce n'est qu'il nous dit — et il faudrait le croire sur parole — qu'il faut interpréter la rente foncière capitaliste chez Marx selon sa propre lecture. Sa critique externe réhabiliterait la rente foncière capitaliste de Marx, dont on ne sait quels sont ni les fondements ni les vices internes, en la transposant dans le champ de l'articulation dont elle deviendrait le signe, l'expression. La prémisse de départ — fonder une théorie de l'articulation — l'amène à rejeter la conception de Marx de la rente foncière capitaliste pour en faire l'outil nécessaire à sa propre construction, et rien de plus.

Sur cette première base tautologique, P.-P. Rey tente de donner un contenu à ce qui n'est encore que signe de l'articulation. Pour ce faire, la rente foncière capitaliste, rapport de distribution, devient l'*effet* de la rente foncière féodale *dans* le mode de production capitaliste :

« La rente foncière capitaliste est un rapport de distribution du mode de production capitaliste, et ce rapport de distribution est l'effet d'un rapport de production d'un autre mode de production auquel le capitalisme se trouve articulé[36]. »

Prise à la lettre, que signifie cette nouvelle définition de la rente foncière capitaliste[37] ? Dans l'*articulation*, la rente foncière du mode de production féodal *produit* la rente foncière capitaliste *dans* le mode de production capitaliste, ce qui *articule* les deux modes de production, la rente foncière absolue jouant un rôle central. Mais tout ça tourne en rond. Il faut présupposer l'articulation pour fonder l'articulation elle-même. Ensuite, quel est le contenu de cet *effet* qui aurait pouvoir d'articuler ? Rapport de distribution capitaliste, c'est-à-dire répartition du surproduit entre propriétaires fonciers, capitalistes et ouvriers, et P.-P. Rey n'ajoute rien

36 *Ibid*, p 60

37 P -P Rey prend immédiatement la précaution de dire qu'il ne s'agit pas d'une « pure subtilité théorique » (p 60), et pour cause

de plus au contenu de la rente foncière capitaliste de Marx. A quoi sert toute une construction qui se veut critique vis-à-vis de Marx et entend mener une opération de clarification, mais qui retombe, quant au contenu de la rente foncière, au plan interne sur le contenu que l'on a refusé au départ ? La seule adjonction est l'enveloppe extérieure du contenu originel (la rente foncière capitaliste) qui est précisément l'articulation de deux modes de production, mais cette enveloppe extérieure (l'articulation) à ce moment-là n'enveloppe rien du tout et n'est que juxtaposée formellement au mieux à la théorie de la rente foncière capitaliste. On n'a pas avancé d'un pas pour rendre compte par exemple de la classe des paysans, de sa place.

D'où P.-P. Rey est conduit à glisser de la rente foncière capitaliste, signe de l'articulation, au procès de circulation et à la dominance de ce procès comme il le révèle lui-même :

« Le problème que nous nous sommes posé au départ et qui nous a amené à interroger les textes de Marx et principalement *Le Capital* n'a pas encore reçu une solution complète ; en effet, il est désormais clair que :

— la domination du mode de production capitaliste sur d'autres modes de production doit être assurée de façon "naturelle" par le jeu de la circulation ;

— pour que ce jeu puisse fonctionner, une action extérieure à la circulation est nécessaire au préalable[38]. »

Et P.-P. Rey d'annoncer en deux temps :

— « la promotion du procès de circulation par le mode de production capitaliste[39] » ;

— « nouvelle promotion du procès de circulation capitaliste, l'articulation avec les autres modes de production[40] », où il convient de lire que la rente foncière, rapport de distribution capitaliste dans le procès de circulation par excellence, se trouve portée par le procès de circulation pour articuler bien sûr. Ce n'est là qu'artifice qui ne permet pas davantage de faire coller articulation et rente foncière capitaliste, quel que soit le « liant » de la circulation.

38 *Ibid*, p 92
39 *Ibid*, p 111-118
40 *Ibid*, p 118-126

Il serait trop long et fastidieux de rendre compte de toutes les constructions contemporaines qui emboîtent le pas, avec leur propre touche, à P.-P. Rey et sans le dire à Kautsky d'une certaine manière, en transposant tout ou partie de la construction de P.-P. Rey à la question paysanne. Le fond commun de ces analyses s'exprime comme suit : la petite production agricole relèverait d'un mode de production spécifique, le mode de production simple de marchandises (M.P.S.M.), qui est articulé par le procès de circulation, par la rente foncière, au mode de production capitaliste.

C'est, semble-t-il, G. Postel-Vinay[41] qui a utilisé le premier de manière systématique le travail de P.-P. Rey pour faire de la rente foncière l'élément articulant sphère agricole et mode de production capitaliste[42]. Son travail a pour objet de rendre compte des limites du développement de la grande exploitation qui offrent des traits atypiques, fruits de la permanence, de la résistance de l'agriculture au sein de cette articulation. Retenons par exemple la conclusion de son travail de recherche qui vise bien à exprimer la question agraire :

« Là où l'on voyait une voie classique du capitalisme en agriculture, l'analyse des rapports de production réels amène à distinguer dans ce capitalisme ses éléments atypiques, son caractère inachevé et, d'une certaine façon, archaïque[43]. »

Claude Servolin[44] s'intéresse plus particulièrement à la petite exploitation paysanne où il voit le « mode de production simple de marchandises » issu de la décomposition du mode de production féodal. Dans l'articulation M.P.S.M. — M.P.C. par la circulation marchande, le mécanisme de formation des prix agricoles vis-à-vis de celui des autres prix

41. G. POSTEL-VINAY, *La Rente foncière dans le capitalisme agricole Analyse de la voie classique du développement du capitalisme dans l'agriculture à partir de l'exemple du Soissonnais*, Maspero, 1974 (tiré de sa thèse de 3e cycle, Paris I, mai 1971).

42 *Ibid*, Ire partie une voie possible pour l'articulation du capitalisme au féodalisme où il fait référence explicite à P -P Rey Postel-Vinay distingue (p 32) dans la logique de Rey, et non celle de Marx, une rente I (rente pesant sur les fermiers capitalistes = rapport de distribution) et une rente II (rente pesant sur la paysannerie = rapport de production) Ce n'est que dans les apparences que l'on peut assimiler rente I à rente différentielle et rente II à rente absolue

43 *Ibid*., p. 251.

44 C SERVOLIN, « Aspects économiques de l'absorption de l'agriculture dans le mode de production capitaliste », note roneotée, 33 p , document reproduit dans *L'Univers politique des paysans dans la France contemporaine*, Paris, A Colin, 1972. Servolin se réclame lui aussi de P -P Rey

(du M.P.C.) déterminerait un prélèvement de valeurs (de surplus) sur le M.P.S.M. qui ne serait pas sans analogie avec la théorie bien connue de « l'échange inégal » :

« Les prix de marché qui s'imposent à lui [le petit paysan] s'établissent nécessairement à un niveau inférieur à la valeur de ses produits. Il est donc contraint, pour un prix de marché donné, de produire et vendre la plus grande quantité possible de produit. Plus le prix sera bas et plus il devra vendre de produit pour compléter la somme d'argent qui lui est nécessaire. Autrement dit, il a une courbe d'offre atypique, inversée[45]. »

Nous avons là le cercle vicieux prix-offre. Plus le prix est bas, plus le paysan offre et plus le prix est bas ! Notons que Servolin n'a pas besoin de recourir à la rente foncière : le procès de circulation lui suffit pour l'articulation des modes de production.

La résistance du M.P.S.M. à l'industrialisation capitaliste s'expliquerait selon Servolin par les caractéristiques du procès de travail agricole, direction de recherche originale et intéressante. Mais ce procès de travail agricole est spécifique en ce sens qu'il ne conduit qu'à une sous-étape du procès de travail industriel, le stade de la manufacture :

« La grande exploitation capitaliste [en agriculture] ne parvient pas au stade machiniste et industriel qui seul permet à l'entreprise capitaliste d'atteindre sa forme la plus achevée et la plus efficace et de triompher des modes de production antérieurs.

« Elle s'efforce d'organiser en manufacture la mise en œuvre de techniques de production toujours artisanales. Mais elle ne tire que peu d'avantages de sa forme manufacturière, car les caractères particuliers du travail agricole n'autorisent qu'à un faible degré la coopération complexe et la division du travail. Par ailleurs, elle est soumise aux critères de rentabilité de l'entreprise capitaliste et ne peut donc survivre que si elle assure un certain taux de profit à l'exploitant. Ce taux de profit est obtenu essentiellement par l'exploitation rationnelle d'un grand nombre d'ouvriers sous-payés[46]. »

45 *Ibid.*, p 13.

46 *Ibid.*, p. 4 L'evolution contemporaine conforte, selon Servolin, cette analyse : « Loin de constituer une préfiguration de la production capitaliste, elles [les grandes exploitations agricoles] constitueraient toujours à notre époque les vestiges protégés d'un stade ancien de l'évolution du capitalisme en France » (p. 8).

L'auteur n'explique jamais ce qu'il entend par procès de travail, ni la nature de l'obstacle qui amène le procès de travail en agriculture au seul stade de la manufacture, ce dont tire profit la petite exploitation pour résister, durer. La résistance est déterminée par le caractère limité de l'extension du procès de travail industriel à l'agriculture, ce caractère limité restant inexpliqué. Ensuite, on peut douter de l'assimilation non justifiée de l'exploitation capitaliste en agriculture au stade de la manufacture.

Samir Amin et Kostas Vergopoulos[47] ont, à leur manière, utilisé le maniement de l'articulation des modes de production et de la rente foncière, sans pour autant remettre en cause la problématique générale de l'analyse, mais en la *tordant* pour faire de l'agriculture un capitalisme difforme :

« Il est clair que l'agriculture paysanne constitue non pas un résidu précapitaliste, mais une forme récréée par le capitalisme moderne, s'articulant à lui de manière exemplaire. L'agriculture paysanne actuelle ne constitue pas une sphère non capitaliste. Elle présente l'insolite visage d'un capitalisme sans capitalistes[48]. »

Il faut dire que nos deux auteurs ont une conception curieuse de la rente foncière, qui n'est que rente féodale[49], ce qui élimine par définition la rente foncière capitaliste et par suite le capitalisme et les capitalistes en agriculture pour ne laisser subsister que des paysans.

b) *Le problème de l'exploitation*

Un deuxième courant[50] porte sur le thème de l'exploitation du travail paysan par soumission au capital en amont et en aval de l'agriculture. L'exploitation du travail paysan, qui ne serait que l'extension de l'exploitation ouvrière à l'agriculture sous des formes particulières puisque le paysan est propriétaire de ses moyens de production, se réaliserait dans la

47 S. AMIN et K. VERGOPOULOS, *La Question paysanne et le Capitalisme*, Anthropos, I.D.E.P., 1974.

48 *Ibid.*, p. 266.

49. *Ibid.*, p. 22. « Pour Marx, la rente est une catégorie précapitaliste, qui subsiste seulement parce que le capitaliste n'est pas né dans le vide ». D'où les « corrections » de S. Amin à la théorie de la rente.

50 Cf. A. MOLLARD, *Paysans exploités*, P.U.G., Grenoble, 2e éd., 1978. A cet auteur, on peut associer l'ensemble des travaux menés sur l'agriculture à l'I.R.E.P.-Grenoble par P. Bye, A. Mounier, F. Pernet, J.-F. Troussier.

sphère de la circulation des marchandises où le paysan — qui ne serait de fait qu'un travailleur comme tout autre travailleur de l'industrie — n'obtiendrait dans la vente des marchandises agricoles que la rémunération de la valeur de sa force de travail. On reconnaîtra là K. Kautsky. Élément nouveau, A. Mollard distingue une agriculture capitaliste fonctionnant comme une branche de production identique à une branche industrielle (tendance à l'égalisation des taux de profit), où la question de l'exploitation ne se pose pas puisqu'elle *est*, et une agriculture paysanne avec également exploitation du travail, où « les paysans travailleurs s'insèrent dans le fonctionnement de la loi de la valeur, non pas comme capitalistes, mais comme travailleurs qui ne récupèrent ou cherchent à récupérer, à travers la vente de leurs marchandises, que la valeur de leur force de travail. Il n'est pas question pour eux de réaliser le surplus qu'ils ont créé. Celui-ci peut donc être extorqué et on a bien, alors, un procès particulier d'exploitation du travail » (p. 178).

Remarquons que Mollard peut se prévaloir aujourd'hui d'un ensemble de thèses, erronées à notre point de vue, qui fondent le concept d'exploitation non pas dans la sphère de la production, mais dans celle de la circulation où, à la suite de P. Sraffa, la plus-value n'est qu'une « différence »[51].

De la soumission au capital dans la construction précédente, on passe à la *soumissibilité* avec les analyses de P. Evrard, D. Hassan et C. Viau[52] pour qui le petit paysan, intégré par le capital, n'est plus producteur de marchandises mais uniquement de produits. Il n'y aurait plus, étant donné l'intégration de l'agriculture en amont et en aval, de rapports marchands, de circulation marchande entre ce type d'agriculture et la sphère capitaliste :

« Le producteur [paysan], à la différence de l'ouvrier, livre un produit et non directement sa capacité de travail. Il s'agit donc de savoir dans quelle mesure ce produit est marchandise et, s'il ne l'est pas, de mettre à jour ce qui est réellement échangé » (p. 34).

Le produit livré par l'agriculture aurait perdu tant son indépendance marchande que technique avec formation d'un travailleur collectif en agriculture comme dans le procès de

51 Cf B. LAUTILR et R TORTAJADA, *op cit*

52. P. EVRARD, D HASSAN, C VIAU, *Petite Agriculture et Capitalisme*, I.N.R.A., Paris, février 1976, 70 p

production industriel. L'exploitation du travail paysan n'est alors plus, comme dans la thèse précédente, une exploitation conduite à travers la sphère de circulation, mais une exploitation interne au procès de production agricole lui-même, où ce qui est *acheté,* c'est la force de travail du paysan, avec production de plus-value :

— « Ce qui est réellement acheté par le capitaliste au travailleur, ce n'est pas le travail, mais sa capacité de travail, et celle-ci lui est payée à sa valeur, c'est-à-dire celle des biens lui permettant de vivre conformément au mode de vie dominant dans la société » (p. 40).

— « L'intégration des petits producteurs est une forme du développement du capital en agriculture dans laquelle on retrouve la finalité essentielle de ce rapport de production : la production de plus-value absolue et relative » (p. 44).

Comme la condition nécessaire et suffisante à la production de plus-value serait l'existence du salariat, les auteurs sont amenés à distinguer un salariat réel dont le lieu serait les activités industrielles, commerciales, bancaires, et un salariat formel qui se serait développé dans l'espace agricole. A ce sujet, ils font remarquer que la petite propriété en agriculture remplirait une fonction idéologique en même temps qu'elle procurerait au capital un certain nombre d'avantages, ce qui signifie que la petite propriété en agriculture ne peut être assimilée à la propriété réelle des moyens de production qui caractériserait l'existence du capital dans l'industrie. La sphère agricole ne serait avant tout qu'un procès de travail livrant des produits, qui ne deviennent marchandises que dans la soumission du procès de travail au capital, comme dans tout procès de valorisation du capital, à la différence près que ce procès de travail agricole est masqué idéologiquement par une forme juridique, la petite propriété foncière, qui empêcherait les petits paysans de se concevoir comme travailleur collectif de l'agriculture.

Quelles que soient les divergences entre les thèses rapidement présentées, qui n'épuisent d'ailleurs nullement les diverses thèses sur l'analyse de l'agriculture, nous sommes en présence d'un dénominateur commun : la participation de l'agriculture à la formation du surplus et la répartition de celui-ci, l'agriculture étant reliée à la répartition globale du surplus par la rente. On sait que le problème fondamental de l'économie politique classique (ricardienne et néo-ricardienne) est

celui de la répartition du produit social, en raison d'un système de prix de production, en salaires, profits et rentes. L'économie politique, pour diverses raisons, ne reconnaît pas de statut au paysan parcellaire ; l'agriculture est raccrochée à l'analyse du capitalisme (analyse encore une fois énoncée par le biais de la répartition associée à un système de prix) uniquement par la rente foncière (rente absolue et rente différentielle) qui désigne les modalités de la répartition du produit social en faveur des propriétaires fonciers et non des paysans. Cette tradition s'est perpétuée de manière remarquable jusqu'à nos jours, comme on peut le relever dans les thèses rapidement exposées ci-dessus. Il faut dire que ces thèses peuvent se prévaloir de Marx lui-même, puisque, dans l'analyse que livre brièvement celui-ci sur les classes sociales à la fin du *Capital* à l'issue du livre III (système des prix de production, taux de profit, rente), il ne retient que trois classes sociales (travailleurs salariés, capitalistes, propriétaires fonciers), ce qui reproduit curieusement la vision en classes de l'économie politique ricardienne. En même temps d'ailleurs, et à la décharge de Marx, il nous livre une autre analyse de l'agriculture qui rompt avec une problématique stricte d'économie politique. Pourtant, c'est la première facette de l'inscription de l'agriculture dans la répartition du surproduit social (où se ferait un prélèvement bien sûr sur la base d'un système de prix) *à travers* les mécanismes de la rente foncière qui l'a emporté jusqu'à nos jours dans la tradition marxiste de l'analyse des problèmes agricoles, en passant par Lénine, Kautsky et les auteurs contemporains.

Assurément, les auteurs marxistes (marxisants) ont fait preuve dans cette direction d'un entêtement louable mais aveugle à vouloir rendre compte de la spécificité de la production agricole, de l'analyse de la paysannerie, etc., avec une problématique qui ignore superbement (car ce n'est pas le problème) le fait paysan ; d'où l'abondance des thèses qui s'opposent sur des nuances, en se raccrochant à ce *deus ex machina*, la rente foncière, même si les analyses divergent là encore sur la fonction reconnue à la rente. Cela ne signifie nullement qu'il faut faire table rase de l'analyse de la rente, bien au contraire, mais il convient d'abord de fournir une problématique qui *reconnaisse* le fait paysan comme objet d'analyse, ce qui n'est pas le cas des problématiques sur l'agriculture dans l'économie politique.

Aussi est-il temps de rompre avec une tradition qui témoigne de la difficulté pour les marxistes de se démarquer

de l'économie politique ricardienne et néo-ricardienne. Observons que progressivement, chez les auteurs contemporains, apparaissent des concepts, des instruments d'analyse qui engagent une autre problématique. Par exemple, la fonction que jouent chez Evrard, Hassan et Viau les notions de « procès de travail », « travailleur collectif », sans que ces auteurs en tirent toutes les conséquences.

II. Pour une autre problématique de l'agriculture

L'agriculture est « en crise », et cette crise de l'agriculture parcourt toutes les formations sociales, du capitalisme et du socialisme, et frappe férocement le tiers monde où la population, malgré la salarisation croissante et la polarisation urbaine, vit pour une très large part de ressources agricoles dans l'espace rural, et cela malgré la faiblesse du revenu, la régression de l'agriculture, l'absence de gains de productivité, l'incapacité à nourrir les hommes.

Cette crise de l'agriculture ne peut pas être ramenée à une « onde » de la crise actuelle du capitalisme, ne serait-ce parce que cette crise est bien antérieure à la crise actuelle.

1. *Agriculture et économie de crédit*

a) Reformulons la première thèse de K. Kautsky, par rapport à un surproduit agricole (S_A) qui est donné, fixé par le système des prix relatifs affectant l'agriculture. Un capital industriel (K_a) s'investit dans l'agriculture et s'approprie, sur la base du taux de profit moyen (p), qui régit à la fois la formation du surproduit industriel et celle du surproduit agricole, la fraction K_{ap} du surproduit agricole. Les autres fractions du surproduit agricole, celles qui sont réparties, l'une sur la base de la rente (r) et constitutive du capital foncier (Kf), qui n'est que capital fictif pour K. Kautsky, et l'autre sur la base du taux de salaire agricole (s), n'apparaissent que comme des « restes » vis-à-vis de la part du surproduit agricole, lié au capital industriel.

Le schéma kautskien de l'industrialisation de l'agriculture en référence au surproduit agricole peut être vu comme suit :

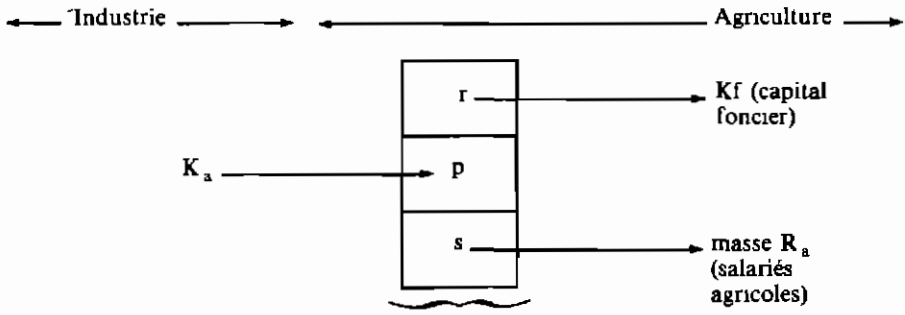

Surproduit agricole fixé par système L des prix de production capitalistes relatifs à l'agriculture

avec K_a : capital industriel mis en valeur dans l'agriculture
p : taux de profit moyen
Kf : capital foncier
r : taux de rente
s_a : taux de salaire dans l'agriculture
R_a rémunération salariale (et donc paysanne) en agriculture

L'expansion du surproduit agricole est doublement affectée par l'industrialisation. En premier lieu, le capital industriel K_a qui se met en valeur dans l'agriculture a vocation à élargir le surproduit qui lui est lié... à la réserve près que le surproduit n'est fixé et donné que par le système de prix. En second lieu, on peut penser que l'intervention de l'industrie dans l'agriculture aurait pour effet de supprimer la dérive des prix relatifs de l'agriculture par rapport aux prix industriels et *donc* d'assurer une formation plus rémunératrice du surproduit agricole en l'alignant sur les conditions de formation du surproduit industriel. La garantie de formation du surproduit tout comme son expansion sont liées à une mise en valeur croissante du capital industriel dans l'agriculture.

Dans ce cadre, le cas de la petite exploitation ne change rien au schéma général puisque le petit paysan est soumis aux mêmes rapports d'exploitation que le salarié agricole. Le revenu du paysan parcellaire n'est que l'équivalent de la vente de sa force de travail.

b) La deuxième thèse de Kautsky invalide le schéma précédent, dès lors que la petite exploitation paysanne fonctionne en « économie de crédit ».

En introduisant la forme particulière que constitue le « crédit hypothécaire », K. Kautsky découvre dans les creux de son discours ce fait remarquable que le capital K_a mis en valeur dans l'agriculture ne se comporte nullement comme capital industriel, et que le surproduit agricole est doté d'un contenu fort particulier.

En effet, dans le schéma précédent, le paysan parcellaire devrait pouvoir ajouter à la rémunération de la vente (fictive) de sa force de travail deux autres sources de revenu, comme fraction du surproduit agricole, avec la part tirée de la rente constitutive de son propre capital foncier, si faible soit-elle, et la part tirée du profit en raison de l'acquisition de moyens de production industriels et devant se mettre en valeur comme petit capital industriel.

Or la petite exploitation paysanne, malgré un effort de dotation en capital industriel, continue d'être rémunérée sur la seule base de la vente de la force de travail du paysan parcellaire. Comment cela se fait-il ?

Quand le capital K_a est introduit dans la petite exploitation paysanne, il ne peut l'être que par un financement de type « économie de crédit » et, pour les cas étudiés par K. Kautsky, un financement par le crédit hypothécaire. C'est la créance hypothécaire, qui par le biais de la formation de capital industriel en agriculture *prélève* les deux autres sources potentielles de revenu du petit paysan, à savoir la rente et le profit.

Dès lors, le schéma initial change radicalement de contenu puisque la formation de capital en agriculture, synonyme d'industrialisation, ne sert qu'à *avancer* le capital bancaire, à placer l'agriculture dans le contexte de l'économie de crédit, et la nature du surproduit agricole, dans ses différentes composantes, se transforme, se métamorphose.

En effet, ici, la formation de capital en agriculture n'intervient pas en amont, pour assurer la genèse d'une partie du surproduit auquel il serait lié, en tant qu'élément productif comme dans un procès de travail industriel, mais il intervient uniquement dans la répartition comme capital parasitaire ouvrant droit au partage du gâteau, et cela pour le compte du capital bancaire.

Un autre schéma, en coulisse dans le discours de

K. Kautsky, se profile, un schéma de l'agriculture en économie de crédit qui invalide le schéma de l'industrialisation :

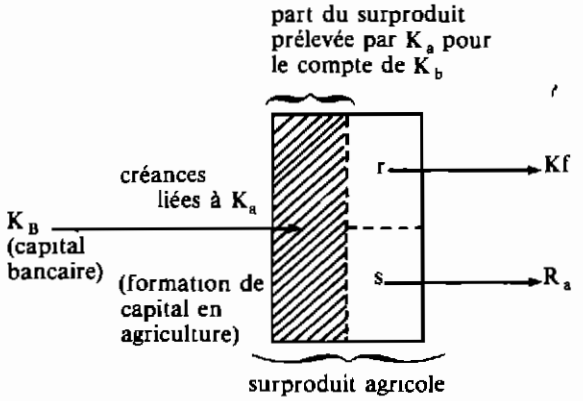

Les composantes du surproduit agricole ont changé de contenu, puisque la fraction qui est liée à la formation de capital industriel en agriculture n'est que prélèvement pour le compte d'un élément totalement extérieur à la production de ce surproduit, le capital bancaire. Dans ce schéma, la formation de capital perd le statut acquis dans la formation du surproduit industriel où il est élément de la production par transmission de valeur, alors qu'ici il n'est qu'élément parasitaire, ne transmettant pas de valeur, mais prélevant une partie du surproduit, auquel il est tout aussi extérieur que le capital bancaire. C'est un autre type de capital fictif en agriculture au même titre que le capital foncier. C'est bien évidemment une lecture outrancière du non-dit, mais un non-dit qui révèle la « vacuité » de l'analyse de la genèse du surproduit agricole, des contradictions de son appréhension par la répartition du surproduit.

La créance hypothécaire, créance bancaire aujourd'hui, sur la formation de capital industriel en agriculture est une contrainte à une promesse de travail social comme toute créance en économie de crédit. A la seule différence qu'en économie de crédit agricole cette créance est gagée sur un surproduit constitué, et en cours incessant de reconstitution, en rien affecté par la formation de capital[53], alors qu'en économie de crédit industriel la créance est gagée sur un surpro-

53. Cela est outrancier, car la formation brute de capital fixe en agriculture opère certes pour partie élargissement de la production de valeurs d'usage

duit à venir, qui est la promesse de travail social nouvelle tenue ou à tenir de quelque façon que ce soit.

Dit d'une autre manière, la validation qui sera opérée de la promesse de travail social que représenterait la formation de capital en agriculture est cette fraction du surproduit agricole qui s'en allait à titre de rente et qui est détournée vers la rémunération du capital bancaire.

La deuxième construction de K. Kautsky sur l'économie de crédit en petites exploitations paysannes peut s'étendre alors en retour à la grande exploitation, où l'industrialisation de l'agriculture n'est que forme parasitaire avancée par l'économie de crédit en direction de l'agriculture, recherchant la validation d'une promesse, celle liée à la formation de capital en agriculture, qui ne peut être tenue puisque rien ne lui correspond, et y prend source, par une contrepartie existante, la fraction du surproduit agricole qui était mobilisée auparavant par la rente.

Dans ce cas, la formation de capital en agriculture ne vise pas à l'implantation d'un procès de travail identique à celui de l'industrie, mais ne sert qu'à détourner le surproduit agricole, dont on ne comprend toujours pas l'origine en dehors de sa formation en rapport avec la répartition, et encore puisque la répartition en agriculture apparaît indéterminée. La formation de capital ne sert pas à industrialiser l'agriculture, ni à concourir au développement des forces productives : cette formation de capital, curieusement, n'est que rapport de répartition et non rapport de production. La nature du surproduit agricole échappe à la structuration capitaliste tout en étant profondément affectée par ses rapports avec l'industrie. Ce que révèle en fin de parcours l'introduction de l'économie de crédit en agriculture en rapport avec la formation de capital est l'*irréductibilité de l'agriculture*.

2. *L'irréductibilité du procès de travail agricole*

Si les problèmes agricoles apparaissent comme des problèmes majeurs dans le monde, que ce soit dans les pays capitalistes, dans les pays socialistes ou le tiers monde, c'est que le procès de travail agricole a une spécificité propre qui le rend irréductible au capital.

Pour comprendre ce phénomène, il convient de rappeler

que le procès de travail industriel[54], le seul analysé — quand il l'est — par l'économie politique, a pour fonction la reproduction de ses propres éléments constitutifs, moyens de production ou système de machines, entrants (matières premières, biens intermédiaires) sur lesquels le système de machines opère, une force de travail qui se reconstitue via... un autre procès de travail, le procès de travail domestique qui est lié au procès de travail industriel par le biais de moyens de consommation, moyens de consommation dans un procès et moyens de production pour le procès de travail domestique. Cette présentation, la plus complète jusqu'ici, n'en laisse pas moins dans l'ombre un troisième grand procès de travail, le procès de travail agricole.

— Comme tout procès de travail, le procès de travail agricole fait intervenir sous sa forme traditionnelle :

a) des moyens de production que sont apparement les ressources naturelles : terre, eau ;

b) des matières premières et énergétiques : semences, fertilisants naturels tels que fumier...

c) une activité de travail : celle du travail paysan.

Ce procès de travail n'en a pas moins ses spécificités, tant en ce qui concerne sa propre reproduction des moyens de production que la reproduction de sa force de travail via le procès de travail domestique au niveau des relations assurées avec la formation du surproduit agricole.

Le surproduit agricole ne se forme que sur la production de valeurs d'usage animales ou végétales à destination de fonctions de nutrition, d'entretien des hommes, ce qui signifie que toute une partie de l'activité de travail du procès de travail agricole, à l'inverse du procès de travail industriel, est tenue comme nulle et non avenue, à savoir l'activité de travail qui vise à produire et reproduire ces prétendues ressources naturelles que sont la terre, l'eau, la forêt, c'est-à-dire les éléments naturels de tout écosystème. La circulation marchande M-A-M ne valide que la partie « moyens de consommation » du procès de travail agricole. Imaginez l'hypothèse où la circulation ne reconnaîtrait du procès de travail industriel comme marchandise produite et reproduite que les

54 Cf. C Palloix, *Travail et Production*, *op. cit.*, IIe partie

moyens de consommation et pas les moyens de production (machines-outils) ! Pour le système capitaliste, la terre, l'eau, la forêt (comme écosystème) ne sont pas des marchandises reproductibles, et donc pouvant rémunérer une activité de travail, alors que toute une partie du travail du paysan porte sur l'entretien et la reproduction de la terre, du système hydraulique, du système forestier. La disparition de l'agriculture de moyenne montagne, où disparaissent chemins, sources, bois, prairies, pour ne laisser que résidences secondaires perdues dans la broussaille, à l'étonnement des citadins tout surpris que les paysans n'entretiennent plus rien, est là pour témoigner de la destruction de ressources dites naturelles quand le procès de travail agricole disparaît.

Le procès de travail agricole n'est validé par la circulation marchande qu'en ce qui concerne la production de matières végétales ou animales susceptibles soit d'assurer des fonctions de substitution (biens de consommation), soit d'avoir un usage industriel (fils par exemple) comme bien intermédiaire.

— L'industrialisation de l'agriculture par formation de capital (livré par le secteur industriel) en agriculture ne modifie guère le schéma précédent, si ce n'est que, *en parallèle* aux moyens de production et moyens intermédiaires reproduits (ou pas) par le procès de travail agricole, s'ajoutent de nouveaux éléments, moyens de production sous forme de machines et moyens intermédiaires sous forme de fertilisants, reproduits quant à eux par le procès de travail industriel, et qui, concourant à l'élargissement de la production de valeurs d'usage agricole, *ce qui ne saurait être nié,* font comme si *seuls* ils importaient dans la production du surproduit agricole.

Dès lors, le procès de travail agricole est profondément dévoyé, perverti dans son propre fonctionnement.

Ainsi, l'activité de travail consiste non pas à reproduire les ressources naturelles, mais à tenter d'élargir la gamme de produits comme contrepartie de la formation de capital en agriculture, soit un effet pervers sur les éléments propres du procès de travail agricole, conduisant par exemple à une impasse énergétique.

L'activité de travail lié à la reproduction des éléments spécifiques à l'agriculture (terre, eau, forêt, fertilisants naturels...) devient apparemment vide de sens, conduisant à une détérioration cumulative du procès de travail agricole, dans

une logique capitaliste où le surproduit agricole est apparemment de plus en plus lié à des éléments extérieurs à son propre procès (procès de travail industriel) et où les éléments qui lui sont spécifiques et propres sont disqualifiés.

Dans ce contexte, la petite propriété paysanne a joué un rôle de défense du procès de travail agricole dans la mesure où la propriété est la seule forme de validation d'un travail non rémunéré (travail de reproduction de ressources) du paysan. Cette rémunération fictive par la propriété de la terre explique le maintien de la petite paysannerie qui s'accroche précisément à la rémunération d'une partie de son travail social, et tend de ce fait à s'opposer aux formes agressives de la pseudo-industrialisation de l'agriculture qui invaliderait cette forme de rémunération de son activité de travail.

On comprend dès lors les résultats contradictoires des réformes agraires, des révolutions agraires dans le tiers monde. Celles-ci d'un côté ouvrent l'accès des paysans sans terre à la terre, et de l'autre côté leur prélèvent une forme importante de validation de leur activité de travail, la propriété de la terre, sans offrir une autre contrepartie. La seule rémunération du paysan de la révolution agraire se fera sur la base de la production marchande : livrer des tomates, des pommes de terre, du blé, des agrumes, etc. Par contre, le travail social lié à la reproduction des ressources naturelles sera quant à lui déclaré comme travail gratuit, comme non-valeur[55], comme travaux concrets non validés.

Comment s'étonner alors de la situation difficile de l'agriculture dans le monde capitaliste et socialiste, et surtout dans le tiers monde, tant que toute une fraction de travail social du paysan, dès lors que la petite et la grande propriété apparaissent comme des obstacles à l'expansion du surproduit agricole pour nourrir des populations croissantes, sera déclaré travail gratuit ? Peut-on imaginer, encore une fois, un développement de l'industrie où le travail social lié à la production des moyens de production soit déclaré par le mouvement social comme travail non rémunéré ?

Cela n'est nullement un plaidoyer pour la propriété paysanne, qui n'est que forme de validation « fictive » du travail social et source de rapports d'oppression en agriculture. Bien au contraire, il s'agit de substituer à cette forme fictive

55. Il s'agit toujours et encore de la logique d'une déclaration du *mouvement social* sur la valeur et non d'une autodéclaration dans un cheminement purement économique

du travail social du paysan une forme de validation réelle, c'est-à-dire une rémunération liée et à la reproduction des ressources dites naturelles et à la production du surproduit agricole. *Il faut donc reconnaître,* par extension du salariat à l'agriculture, *le rôle doublement producteur du paysan,* quitte à ne pas oublier de socialiser de manière révolutionnaire le procès de travail agricole.

5. Crise, « industrialisation » du tiers monde et socialisation

L'analyse du tiers monde a suscité un double mouvement depuis quelques années :

— mouvement de retrait de l'utilisation du marxisme par les auteurs,

— développement des études empiriques.

Sous ce double mouvement se profilent à nouveau les vieilles thèses combattues avec succès par le marxisme dans les années 1970.

La thèse de la semi-industrialisation est aujourd'hui l'analyse la plus « pointue » sur le développement industriel du tiers monde. Elle n'évite pas certains écueils qui la font déraper vers de vieux dispositifs d'analyse.

Une nouvelle problématique marxiste de l'analyse du tiers monde est nécessaire, et cela en partant du système salarial et du procès de socialisation.

I. Critique de la théorie de la semi-industrialisation

Il est vrai que nombre de pays du tiers monde se dotent de systèmes productifs à l'image de ceux des pays industrialisés, mais il est tout aussi vrai que beaucoup d'autres pays restent à l'écart de ce mouvement pour former ce que cer-

tains ont pris l'habitude d'appeler le « quart monde », monde de la faim et de la pauvreté.

Toutefois, l'irruption de systèmes productifs industriels dans le tiers monde — et pas seulement d'usines-ateliers des firmes multinationales — serait à verser au bilan de deux décennies de développement 1960-1980[1] et représenterait la concrétisation fragile, limitée du Nouvel Ordre International en construction à travers la mise en place d'une nouvelle division internationale du travail[2]. Ces systèmes productifs industriels nationaux, qui couvriraient tant l'édification d'une section des moyens de production (machines-outils, construction mécanique et électrique, électronique et automatismes) que d'une section des moyens intermédiaires (sidérurgie et métallurgie, pétrochimie de base et des grands intermédiaires, cimenteries, énergie...) et d'une section des moyens de consommation (habitat, agro-alimentaire, chimie, électroménager, textiles et habillement...), alimentent toute une approche de l'industrialisation du tiers monde conduite en termes de « nouveaux pays industrialisés », « pays semi-industrialisés »[3].

Le bilan modérément positif porté sur la frange de pays semi-industrialisés est assorti le plus souvent de *réserves* quant au cheminement de l'industrialisation, que ce soit par le cheminement de l'industrie lourde ou des biens de production ou des industries industrialisantes, avec une appréciation critique sur les résultats de l'industrialisation au plan social[4].

Les auteurs s'accordent à retenir dans les pays nouvellement industrialisés ou semi-industrialisés deux grandes catégories. D'une part, les pays nouvellement exportateurs de biens industriels et qui remettraient bel et bien en cause la vieille division internationale du travail. D'autre part, certains pays exportateurs de pétrole et gaz naturel qui mettraient en place des systèmes productifs industriels internes sans pour autant dégager une capacité d'exportation de biens

1 Cf. BANQUE MONDIALE, *Rapport sur le développement dans le monde, 1980*, Washington, août 1980, 189 p. ; ONUDI, *L'Industrie dans le monde depuis 1960 — Progrès et perspectives*, Nations unies, New York, 1979, 460 p.

2 Pour la critique de ces conceptions, cf. le chapitre 2.

3 Cf. CEPII, « Trois cas de relations Nord/Sud », *Économie prospective internationale*, octobre 1980 ; « Le Redeploiement industriel Nord/Sud », *Économie et Humanisme*, novembre-décembre 1980 (articles de P. Judet, J. Perrin, J.-C. Monateri, A. Gaulé, R. Chaponière) ; Claude COURLET, *De la théorie du sous-développement aux hypothèses de la semi-industrialisation*, Grenoble, janvier 1981, 73 p.

4 Cf. P. JUDET, « Conséquences sociales de l'industrialisation dans les pays en voie de développement », *Revue de l'AUPELF*, mai 1980.

industriels. L'énumération du noyau dur des pays semi-industrialisés apparaît dans le tableau 1[5], soit 16 pays, auxquels s'ajouterait une périphérie de candidats éventuels (11 pays).

L'examen du tableau 1, qui rassemble un certain nombre de données sur les pays dits semi-industrialisés, appelle un certain nombre de commentaires.

La thèse de la semi-industrialisation se justifierait au vu :

— de l'accroissement du P.N.B. par tête et du taux d'accroissement du produit intérieur brut (entre 5 et 10 %) ;

— du taux d'accroissement annuel du produit du secteur manufacturier, souvent supérieur à 10 % avec des pointes de près de 20 % ;

— de la réduction du poids de l'agriculture dans le produit intérieur brut (d'une fourchette moyenne de 30 à 40 % en 1960 à une fourchette moyenne de 10 à 20 % en 1978) avec corrélativement la montée du secteur industriel et surtout du secteur manufacturier (d'une fourchette de 5 à 15 % en 1960 à une fourchette plus ouverte de 20 à 35 % en 1978) ;

— du déplacement de la population active occupée dans l'agriculture (d'une fourchette de 40 à 60 % en 1960 à une fourchette de 20 à 40 % en 1978) vers le secteur industriel (d'une fourchette très ouverte de 10 à 30 % en 1960 à une fourchette de 20 à 40 % en 1978) ;

— de la modification de la structure des exportations de marchandises où la part des produits dits primaires (combustibles, minéraux, biens agricoles) recule très fortement pour nombre de pays, de 86 % en 1960 à 15 % en 1977 en ce qui concerne la Corée du Sud, cas exemplaire, et cela au bénéfice des produits manufacturés, dont la progression apparaît spectaculaire dans certains cas (Corée du Sud, Singapour, Taiwan, Espagne, Portugal, Grèce, Yougoslavie, Israël).

La thèse de la semi-industrialisation est confortée à première vue par l'apparition de pays semi-industrialisés, exportateurs de biens d'équipement, de technologie[6]. Nous aurons à revenir sur ce point.

5 Cette liste diffère de celle retenue par Claude COURLET *(op. cit.)*, qui y inclut Argentine, Colombie et Philippines, mais rejette dans la périphérie des candidats éventuels les pays pétroliers

6. Cf. J. PERRIN, « De nouveaux exportateurs de technologies les pays semi-

TABLEAU 1 — INDICATEURS SUR LES PAYS D.

	Population (millions) 1978	P N B par tête ($) 1978	Taux de croissance annuel moyen					Structure de la production en % produit intérieur brut			
			P N B par tête	P I B		Secteur manufacturier		Agriculture		Secteur manufacturier	
			1960 1978	1960 1970	1970 1978	1960 1970	1970 1978	1960	1978	1960	197
Asie[1]											
Coree du Sud	36,6	1 160	6,9	8,5	9,7	17,2	18,3	40	24	12	24
Hong Kong	4,6	3 040	6,5	10,0	8,2	—	5,6	4	2	25	25
Taiwan	17,1	1 400	6,6	9,2	8,0	17,3	13,2	28	10	22	38
Singapour	2,3	3 290	7,4	8,8	8,5	13,0	9,2	4	2	12	26
Amerique latine[2]											
Bresil	119,5	1 570	4,9	5,3	9,2	—	9,5	16	11	26	28
Mexique	65,4	1 290	2,7	7,2	5,0	9,4	6,2	16	11	23	28
Bassin mediterraneen[3]											
Espagne	37,1	3 470	5,0	7,3	4,4	9,7	7,8	21	9	27	30
Portugal	9,8	1 990	5,9	6,2	4,8	8,9	4,6	25	13	29	36
Grèce	9,4	3 250	6,0	6,9	5,0	10,2	6,6	23	17	16	19
Turquie	43,1	1 200	4,0	6,0	7,1	10,9	8,7	41	27	13	18
Yougoslavie	22,0	2 380	5,4	5,8	5,6	5,7	9,3	24	16	36	—
Israel	3,7	4 120	4,2	8,1	4,5	—	6,1	11	7	23	26
Pays petroliers[4]											
Iran	35,8	2 160	7,9	11,3	7,4	12,0	16,1	29	9	11	12
Algerie	17,6	1 260	2,3	4,6	5,3	7,7	6,9	21	8	10	12
Irak	12,2	1 860	4,1	6,2	—	5,9	—	17	—	10	—
Venezuela	14,0	2 910	2,7	5,9	5,6	6,2	6,4	6	6	—	16

1 En position seconde : Philippines, Thailande, Malaisie, Inde, Pakistan
2 En position seconde : Colombie, Argentine
3 En position seconde : Egypte
4 En position seconde : Syrie, Gabon, Angola

Pourtant, la thèse de la semi-industrialisation ne résiste pas à l'examen de ces mêmes faits. Les données statistiques demandent pour le moins une analyse, une interprétation.

La liste des pays semi-industrialisés à porter au compte de la double décennie du développement 1960-1980 est fort *surprenante*. En premier lieu, il faut en écarter tous les pays du bassin méditerranéen qui y figurent, car ce sont des pays à industrialisation fort ancienne où se sont formées d'amples couches salariales, notamment en ce qui concerne la classe ouvrière, et cela dès la fin du XIX[e] siècle pour l'Espagne, au début du XX[e] pour les autres. Le cas d'Israël est très particulier et ne relève pas du sous-développement. Le seul pays qui pourrait se rattacher à la thèse de la semi-industrialisation est la Turquie au vu de la part des produits manufacturés

industrialises », *Economie et Humanisme*, n° 256, novembre-décembre 1980, du même auteur, *Les Pays semi-industrialisés dans la division internationale du travail Les exportations de technologies Sud/Sud*, Grenoble, I R E P.-Developpement, juillet 1980, 80 p (Action programme D G R S T — Division internationale du travail)

»EMI-INDUSTRIALISES » · 1960-1978

Population active occupée (en %) dans				Structure des exportations de marchandises (en %)				Structure des importations de marchandises (en %)			
Agriculture		Industrie		Combustibles Produits	Minerais primaires	Produits manufacturés		Produits primaires		Produits manufacturés	
1960	1978	1960	1978	1960	1977	1960	1977	1960	1977	1960	1977
66	41	9	37	86	15	14	85	42	47	58	53
8	3	52	57	20	4	80	96	46	31	54	69
56	37	11	37	—	51	—	49	—	44	—	56
8	2	23	38	74	55	26	45	74	47	26	53
52	41	15	22	97	74	3	26	46	48	54	52
55	39	20	26	88	71	12	29	16	24	84	76
42	18	31	43	78	29	22	71	63	57	37	43
44	27	29	37	45	30	55	70	53	46	47	54
56	39	20	28	90	50	10	50	35	31	65	69
78	60	11	14	97	75	3	25	34	33	66	67
63	33	18	32	63	31	37	69	41	34	59	66
14	7	35	36	41	20	59	80	45	34	55	66
54	40	23	33	97	100	3	0	16	14	84	86
67	30	12	25	93	99	7	1	32	22	68	78
53	42	18	25	100	100	0	0	—	18	—	82
35	20	22	27	100	98	0	2	29	17	71	83

Source d'après *Banque mondiale, rapport sur le développement dans le monde,* Washington, 1980

dans ses exportations, mais ni sa structure productive ni la structure de ses importations ne sont vraiment affectées, et les taux de croissance sont peu significatifs. Il reste la Yougoslavie, mais ce pays part en 1960 sur la base des acquis et de noyaux anciens d'industrialisation (et donc de couches salariales) et de son ancrage socialiste avec un système productif industriel qui représente en 1960 plus de 40 % du produit intérieur brut ; d'où une part importante déjà de produits manufacturés dans ses exportations (37 % en 1960). Donc un grand trait pour l'instant sur la semi-industrialisation en ce qui concerne les pays du bassin méditerranéen, excepté les pays pétroliers.

Venons-en à l'Amérique latine : Brésil et Mexique. Là encore, l'industrialisation, comme apparition de systèmes productifs industriels, est fort ancienne : elle date du début du XX[e] siècle, en rapport avec la crise mondiale. Ce n'est qu'en raison d'une formation très structurée de la classe ouvrière, du montage historique — notamment à travers la

phase d'import-substitution[7] — du travailleur collectif comme « machine sociale » que les firmes multinationales ont maintenu leurs investissements directs[8] dans la période 1960-1980 ; d'où le relatif élargissement de leurs systèmes productifs.

Faire comme si le problème historique de l'industrialisation en Amérique latine dans la première moitié du XX^e^ siècle ne se posait pas, tout comme la constitution dès cette phase d'un large processus de salarisation, ne peut masquer le rapport très particulier qu'entretient l'Amérique latine avec la division internationale du travail. Certes, à n'examiner que la structure des exportations, on pourrait accepter l'idée d'une nouvelle insertion, où Brésil, Mexique, Colombie, Argentine verraient leur spécialisation internationale évoluer. Mais l'ancrage international n'est pas seulement fonction des exportations, il dépend aussi des importations. Or, à ce dernier titre, la plupart du temps passé sous silence, on assiste à une absence d'évolution, où l'Amérique latine importe massivement des biens manufacturés : Mexique, mais aussi Colombie (74 %), Argentine (69 %). A regarder de près l'évolution globale de la structure des importations pour l'ensemble des pays dits semi-industrialisés, *le point remarquable est l'accroissement du poids des importations de produits manufacturés*, tant en Asie que pour le bassin méditerranéen et les pays pétroliers, et seule l'Amérique latine peut se prévaloir du maintien du statu quo ; d'où, en partant des mêmes données, il est possible de soutenir une thèse radicalement inverse à celle de la semi-industrialisation, à savoir *la consolidation* — sous l'apparence de l'industrialisation de certains pays du tiers monde — *de la vieille division internationale du travail.*

Le cas des pays pétroliers n'est guère convaincant[9]. Évolution défavorable tant de la structure des exportations, où n'apparaissent que des exportations d'hydrocarbures et produits primaires, que de la structure des importations, avec accroissement des importations de produits manufacturés. La vieille division internationale du travail joue pleinement et n'est guère menacée. Pas de semi-industrialisation qui ne tienne ici.

---

7 La phase d'import-substitution porte sur la formation du travailleur collectif, et par là permet l'implantation massive des firmes multinationales dans une phase ultérieure Cf R WEISSKOFF, *Twenty-Five Years of Import-Substitution in Brazil*, Iowa State University, Staff papers series, n° 31, mars 1976, 117 p

8 Cf mon article dans *La France et le Tiers monde*, *op. cit*

9 Cf , par exemple, le numéro de la revue *Tiers monde*, Algérie, 1980, juillet-août-septembre 1980

Heureusement, il reste l'Asie, avec Corée du Sud, Hong Kong, Taiwan, Singapour, pour donner quelque consistance à la thèse de la semi-industrialisation. Pourtant, ces pays n'ont pas le même statut : Hong Kong, Singapour, Taiwan sont des cas exemplaires de zones franches pour les firmes multinationales où elles ont établi des filiales-ateliers[10]. *La semi-industrialisation a accouché d'un enfant unique, la Corée du Sud.* Et c'est bien le seul cas qui puisse être avancé par les tenants de cette thèse[11], qui n'a été au mieux qu'une hypothèse, comme le suggère Claude Courlet.

Le cas coréen serait exemplaire pour la thèse de la semi-industrialisation, et cela à un double titre, car il serait le point de référence — en matière industrielle, bien sûr — pour les autres pays semi-industrialisés, la voie à suivre, et il sert d'argument critique aux voies industrialistes étatiques, aux expériences d'industrialisation du tiers monde où le cheminement privilégié se ferait via les biens d'équipement, l'industrie lourde : Inde, Algérie, Irak. Bref, le modèle coréen serait l'autre modèle à opposer à celui légué au tiers monde par le modèle soviétique et le modèle chinois d'industrialisation, ce qui conduit à une réévaluation positive de la vieille thèse de l'import-substitution[12] avec une « remontée » en termes de « filières » des biens de consommation vers les biens de production[13], alors que le débat des années soixante avait conclu à une impossible remontée sur la base d'une politique d'import-substitution pour les cas examinés : Amérique latine et Afrique.

Que s'est-il passé en Corée du Sud de 1960 à 1980[14] ? Le développement d'une activité textile dans les années soixante, sous forme de produits de confection d'abord à partir de tis-

10 Cf C.-A. MICHALET, *Le Capitalisme mondial*, P.U.F., Paris, 1976, p. 152-153. Il est curieux que Jacques PERRIN (« De nouveaux exportateurs de technologies », *Économie et Humanisme*, art. cité) se laisse pieger à ce niveau et voie dans Hong Kong et Singapour des exportateurs de biens d'equipement au vu de l'exportation de machines electriques et de composants électroniques là où il n'y a que stratégie productive des firmes multinationales.

11 Cf P. JUDET, *A propos de la semi-industrialisation — Le cas de la République de Corée*, Grenoble, I.R.E.P.-Développement, avril 1979, doc. roneo, 50 p.

12 Cf. J.-L. LACROIX, « Le Concept d'import-substitution dans la théorie du développement économique », *Cahiers économiques et sociaux de l'I.R.E.S.*, vol. 3, n° 2, juin 1965, p. 202-216 ; R. PREBISCH, *La Politique commerciale dans les pays sous-développés*, I.D.E.-B.I.R.D., Paris, 1963, 47 p.

13 Cf C.E.P.I.I., *Les Économies industrialisées face à la concurrence du tiers monde. Le cas de la filière textile*, août 1978.

14 Indiquons que la « réussite » du modèle coréen est à interpreter avec prudence, même du point de vue des indicateurs de la « croissance », puisque le taux de croissance de la P.I.B. passe de 10 % à 2 % en 1980.

sus importés, a donné lieu à la « remontée » d'un ensemble de « filières », en direction de la chimie pour la production de fibres et fils chimiques (polyester, acrylonitrile, caprolactame), en direction des machines textiles. La remontée des filières du textile appelle la couverture des filières captives, sidérurgie et pétrochimie de base, pour approvisionner les deux sous-filières du textile. L'impact de ces filières captives sur la section des biens de consommation, son élargissement, permet de nouvelles « remontées de filières » vers la section des moyens de production : base géante de mécanique lourde de Changwon. La liaison entre la section des moyens de consommation et la section des moyens de production, avec les effets en retour, est appuyée par une section des biens intermédiaires hautement performante (sidérurgie, métallurgie, pétrochimie), qui approvisionne à coûts décroissants les branches de biens d'équipement et de biens de consommation tournés vers l'exportation.

Ce schéma d'industrialisation peut se figurer comme suit :

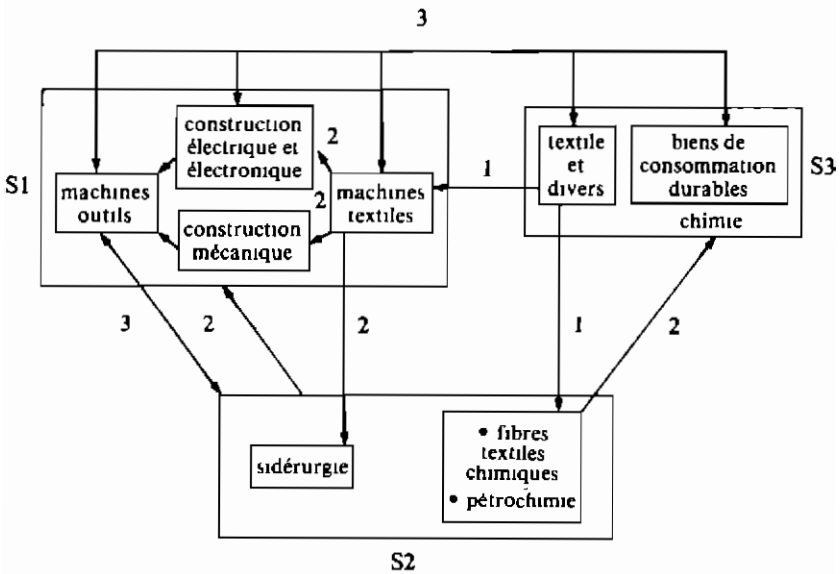

S1 . biens de production
S2 · biens intermédiaires
S3 : biens de consommation

1, 2, 3 séquences « filières » intersectionnelles

Le modèle coréen n'est pas nouveau sur la scène de l'histoire du capitalisme. Il rappelle trait pour trait un vieux modèle d'industrialisation, celui de la Grande-Bretagne au

XVIII[e] siècle[15], où il y a remontée du textile vers la production de machines sur la base d'un approvisionnement par le développement de la sidérurgie. Ce n'est nullement un modèle d'import-substitution au sens strict, car tant le développement de la section des moyens de consommation que celui de la section des moyens de production, la remontée de l'un vers l'autre, dépendent d'une mise en place étatique interne d'une section des biens intermédiaires à haute performance qui garantisse la *compétitivité internationale* des biens de consommation et des biens de production, sans oublier cette variable fondamentale qu'est le salariat.

Le problème n'est pas dans l'énoncé du modèle, mais dans ce qui l'autorise. La réponse est fournie dans l'étude de J. Perrin[16], mais à revers de la thèse de la semi-industrialisation qu'il veut défendre : la performance de la Corée du Sud comme exportatrice de biens d'équipement et de travaux de construction comme résultat d'un bon modèle d'industrialisation. Quels sont les éléments non inscrits jusqu'ici dans le modèle coréen qui ont autorisé la remontée des filières du textile, la mise en place de filières captives sur la section des moyens intermédiaires et la dynamique des relations entre biens de production et biens de consommation ? Les guerres de Corée, puis du Vietnam ont eu un effet considérable sur la Corée du Sud puisque l'armée américaine y a formé un salariat spécialisé dans les grands travaux de construction ; d'où une spécialisation première de la Corée du Sud dans l'exportation de main-d'œuvre pour les grands travaux de construction (ne pas confondre exportation de main-d'œuvre avec exportation de biens d'équipement). Cette formation du salariat a été le noyau dur, avant le textile (ne pas inverser les séquences), de l'industrialisation, le point d'appui, le levier de l'extension des rapports de production capitalistes en Corée du Sud. Le point décisif de la formation, de la structuration du salariat dans un pays sous-développé a été fourni par la guerre, et le salariat sud-coréen restera marqué historiquement sur toute la période 1960-1980

15 Cf C PALLOIX, *L'Economie mondiale capitaliste*, t 1, Maspero, 1971, p. 203

G. DESTANNE DE BERNIS *(Fluctuations et Croissance*, cours roneo, 3[e] année, 1968-69) avait déjà répondu sur le textile pour le cas britannique « Ainsi ce n'est pas directement que le textile contribue à l'industrialisation du pays mais en exerçant d'abord un effet d'amont (appel à la mécanique) qui exercera à son tour des retombées sur les autres secteurs » (p 33)

16 Cf J PERRIN, *Les Pays semi-industrialisés dans la division internationale du travail*, doc cité, p 18 et s

par ce fait. La révolte des ouvriers sud-coréens en 1980 délimite bel et bien le rapport entre salariat et industrialisation. Pas d'industrialisation, comme mise en place d'un système productif industriel, sans le préalable salarial, son montage comme travailleur collectif, ce qui fait que la Corée du Sud a pu établir à ce titre les conditions non pas seulement d'accumulation du capital, mais de la valorisation du capital dans le champ international avec la bénédiction du capital international.

Pour la Corée du Sud, l'exportation de main-d'œuvre (voire de soldats du contingent pour une meilleure rentabilité) et de travaux de construction a été et reste au cœur de son processus d'industrialisation, de salarisation faudrait-il dire, et comment s'étonner dès lors de ce que rapporte Jacques Perrin :

« La République de Corée est devenue le deuxième exportateur mondial de travaux de construction après les États-Unis, avec un chiffre d'affaires de 6,2 milliards de dollars. Au Moyen-Orient, qui constitue le marché le plus important du monde pour ce type d'exportations, la Corée a pris en 1978 la première place devant l'Italie, la R.F.A., le Japon et la France, alors qu'entre 1975 et 1978 elle n'était encore qu'en septième position. [...] Les activités des contractors coréens, dont le plus important est Hyundat Construction, emploient sur leurs chantiers étrangers près de 40 000 travailleurs, techniciens et ingénieurs coréens[17] » ?

La thèse de la semi-industrialisation paraît déraper sur l'éloge d'une voie capitaliste au développement du tiers monde selon la thèse déjà ancienne de R. Vernon sur le cycle du produit, comme on peut le relever parfois :

« Le mouvement redéploiement/délocalisation va-t-il se poursuivre à la recherche de coûts de main-d'œuvre toujours moins élevés, en conformité avec la théorie du cycle du produit ? C'est probable, mais ce ne sera pas contradictoire avec la constitution d'industries solides qui auront réussi à ancrer la production[18]. »

A ignorer l'importance du fait salarial, l'importance du

17 J PERRIN, « De nouveaux exportateurs », *Économie et Humanisme*, art. cité, p 68.

18 R CHAPONIERE, « Le Redéploiement de l'industrie de la chaussure », *Économie et Humanisme*, decembre 1980, p 32 (A signaler que R Vernon a fort amende sa thèse du cycle du produit récemment !)

concept de travailleur collectif en soi dans son rapport avec le système de machines au sein du procès de travail, l'importance du concept de travailleur collectif pour soi dans son rapport avec la société civile et la société politique, c'est-à-dire le processus de socialisation qui conditionne tout développement et toute industrialisation, il est à craindre que la thèse de la semi-industrialisation, éloge de la voie capitaliste offerte au tiers monde, ne serve de faire-valoir pour justifier une autre voie d'industrialisation du quart monde, où le nouveau problème serait celui de la satisfaction des besoins fondamentaux[19] en redécouvrant, vingt ans après, la théorie néo-classique de la loi de proportion des facteurs de R. S. Eckaus[20] comme nouvelle stratégie du développement pour les plus déshérités.

La pauvreté de l'analyse de la crise contemporaine du capitalisme n'a rien à envier à la misère de l'analyse du tiers monde, où le neuf se drape dans de vieilles guenilles dont on se croyait débarrassé. Vieux fantômes jamais exorcisés ! Le retour en force à des politiques économiques dans les pays capitalistes développés qui s'appuient idéologiquement sur la théorie néo-classique regagne progressivement l'approche des problèmes du tiers monde, et à nouveau on voit se profiler la vieille thèse de l'import-substitution, la vieille thèse de l'investissement à forte intensité de travail, la vieille thèse du développement par l'agriculture[21]. Les pays semi-industrialisés d'un côté, avec un modèle à suivre — la Corée du Sud —, les vieilles recettes pour les autres !

Ma critique de la thèse de la semi-industrialisation ne signifie pas que le tiers monde, qu'il faut prendre comme un ensemble très différencié, ne soit pas inscrit de manière différente dans l'économie mondiale capitaliste depuis 1960, ce que voudrait appréhender, me semble-t-il, la semi-industrialisation — autre terminologie et autre analyse aussi de ce que j'ai appelé naguère les « formations sociales intermédiaires de second rang[22] » —, mais cette manière différente renvoie

19. I.R.E.P.-Développement, *Satisfaction des besoins fondamentaux et production de biens de capital dans les pays en voie de développement*, Université des sciences sociales, Grenoble, février 1980, 34 p.

20. Cf. R. S. ECKAUS, « The Factor Proportion Problem in Underdevelopped Areas », *The American Economic Review*, septembre 1955, vol. 45, p. 539-565, du même auteur, *Le Choix des techniques de production*, I.D.E.-B.I.R.D., Paris, 1963, 11 p.

21. Cf. la critique ancienne de ces thèses dans mon livre, *Problèmes de la croissance en économie ouverte*, Maspero, 1re éd., 1969.

22. Cf. C. PALLOIX, *Travail et Production*, *op. cit.*

à la consolidation de la division internationale du travail entre pays capitalistes développés et pays sous-développés.

Cette manière différente est liée à la crise actuelle du capitalisme, sur laquelle je reviendrai, et qui fait que le tiers monde, pour dire abruptement les choses, est vu comme un ensemble éventuel de systèmes productifs industriels totalement déconnectés, du point de vue de leurs productions, du système productif étroitement internationalisé des pays capitalistes développés. Alors que les systèmes productifs des pays capitalistes développés s'interpénètrent fortement, s'internationalisent sur le plan productif, le tiers monde est considéré comme un glacis de systèmes productifs dérivant à part et qui sert de marché, lors de la constitution de ceux-ci, pour les biens d'équipement des pays développés. La formation de ces systèmes productifs sert à contraindre le tiers monde à livrer produits énergétiques, matières premières, biens alimentaires spécifiques (café, cacao...) sur la base des créances détenues par le capital international en raison de la livraison de biens d'équipement. Plus encore, au lieu de soutenir une éventuelle compétitivité du tiers monde dans la production de biens industriels, je soutiendrai la thèse que ces systèmes productifs industriels, loin de converger avec le système productif international du capitalisme, en sont de plus en plus repoussés, écartés.

Le tableau 2 nous fournit une indication du rapport des systèmes productifs du tiers monde avec le système productif capitaliste international. La part des exportations de produits manufacturés en direction du tiers monde dans le produit intérieur brut des pays développés évolue de manière très significative de 1963 à 1977. Pour le Japon, ce rapport passe de 3,24 à 5,18 (× 1,6) ; pour les États-Unis, il s'élève de 0,82 à 1,56 (× 1,9) ; pour la C.E.E., il évolue de 2,05 à 3,51 (× 1,7). Dans tous les cas, ce rapport croît de manière constante. En comparaison du poids des importations de produits manufacturés en provenance des pays sous-développés, le poids des exportations dans le produit intérieur brut en 1977 est 10,5 fois plus élevé au Japon, 1,9 fois plus élevé aux États-Unis, 5,1 fois plus élevé dans la C.E.E., 4 fois plus élevé dans l'A.E.L.E. Le poids des importations de produits manufacturés est toujours tenu en dessous de 1 % du produit intérieur brut, et plus près de 0,5 % que de 1 ! De plus, ce poids connaît une phase de décroissance très nette au Japon (0,55 % en 1973, 0,49 % en 1977), de décélération aux États-Unis et dans la C.E.E. Que de risques la production

manufacturière du tiers monde fait courir au système productif capitaliste international, hormis quelques produits bien spécifiques ! Tout se passe bien comme si les systèmes productifs du tiers monde étaient simplement juxtaposés au système productif capitaliste international pour absorber les exportations de biens d'équipement, qui ne sont que marchandises et livrées comme telles. Pas d'interpénétration sur l'essentiel, à part les opérations montées par les firmes multinationales, entre les deux systèmes. Les systèmes productifs du tiers monde sont vus par le capital international comme des réceptacles à charge vide : pas d'effet retour possible. Le plus curieux de toute cette histoire est de voir fleurir toute une littérature sur la menace industrielle[23] que représenterait le tiers monde, et l'avalisation de cette prétendue menace industrielle par les organisations politiques et syndicales du mouvement ouvrier.

TABLEAU 2 — PART DU COMMERCE DE PRODUITS MANUFACTURÉS AVEC P.V.D. DANS LE P.I.B DES PAYS DÉVELOPPÉS (%)

		1963	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977
Canada	Export							0,72	0,59	0,78	0,99	0,84	0,99
	Import.							0,36	0,43	0,50	0,46	0,62	0,60
Japon	Export	3,24	3,18	3,29	3,41	3,25	3,39	2,98	3,07	4,41	4,55	4,50	5,18
	Import	0,13	0,16	0,15	0,17	0,23	0,22	0,26	0,55	0,56	0,41	0,52	0,49
U S.A	Export.	0,82	0,78	0,81	0,79	0,84	0,81	0,81	0,98	1,45	1,69	1,65	1,56
	Import	0,13	0,19	0,23	0,27	0,30	0,34	0,46	0,57	0,70	0,59	0,77	0,84
C E E	Export	2,05	1,99	2,08	2,06	2,05	1,99	2,10	2,18	3,00	3,40	3,49	3,51
	Import	0,14	0,16	0,19	0,24	0,26	0,28	0,38	0,48	0,54	0,54	0,68	0,68
A E L E	Export.	2,64	2,12	2,37	2,55	2,45	2,59	1,81	1,93	2,40	2,46	2,67	2,70
	Import.	0,49	0,48	0,55	0,57	0,60	0,60	0,42	0,48	0,55	0,53	0,58	0,66

Source . O N U D I., *L'Industrie dans le monde depuis 1960* (Conférence New Delhi, janvier-février 1980), Nations unies, 1979, p 34

Enfonçons le clou et tapons fort ! Le commerce de marchandises avec le tiers monde, qui s'élevait à 29 % du commerce mondial en 1913, ne cesse de décliner jusqu'en 1970 et ne retrouve son niveau de 1913 qu'en 1976. Plus encore, le redressement ne s'opère qu'en raison du développement des exportations et importations avec les pays pétroliers, la part

23. Cf C STOFFAES, *La Grande Menace industrielle*, Calmann-Lévy, Paris, 1978, 790 p.

des pays du tiers monde non pétroliers étant seulement stabilisée à 12 % du commerce mondial. Et ce commerce avec le tiers monde est très structuré : produits manufacturés (75 % des exportations des pays capitalistes développés vers les pays sous-développés) contre produits primaires (plus de 80 % des exportations des pays sous-développés vers les pays capitalistes développés), avec consolidation, renforcement du mouvement sur le fond.

Dans la dérive entre les deux blocs (les systèmes productifs morcelés, éclatés du tiers monde, exclus de l'internationalisation de la production à l'exception des opérations ponctuelles menées par les firmes multinationales, et le système productif capitaliste international qui se constitue sur la base d'une imbrication étroite des systèmes productifs capitalistes des pays développés), le problème est celui du financement des exportations de biens d'équipement, de la formation brute de capital fixe pour des systèmes productifs à charge vide, c'est-à-dire que le capital financier international n'entend pas gager ses créances sur la production de marchandises corrélées à la formation brute de capital fixe — ce n'est pas là son but, bien au contraire —, mais sur un autre type de contreparties, produits énergétiques, matières premières minérales, produits alimentaires spécifiques, ressources humaines (migrations).

Le mécanisme de dérive des systèmes productifs du tiers monde se lit dans le tableau 3 qui fournit l'évolution du montant et de la structure des ressources financières allouées au tiers monde dans ce que j'ai appelé l'économie de crédit international[24].

La part des investissements directs dans le montant total des ressources financières du tiers monde (hors recettes tirées des exportations, des flux migratoires, etc., évidemment) chute de 22,4 % en 1970 à 13,1 % en 1977. Et il faut indiquer que ces investissements directs se concentrent sur des pays à salariat historiquement structuré : Mexique, Brésil pour l'essentiel. Le capital international, notamment le capital financier international et les firmes multinationales, après avoir tenté un redéploiement — sur lequel continue de s'agiter toute une littérature — qui a fait long feu de 1960 à 1970, et ce pour des raisons que l'on examinera plus loin,

24. Cf. mon article dans *La France et le Tiers monde*, *op. cit.*, et mon article *Crise et Nouvelles Formes de l'impérialisme — Économie de crédit international et extension internationale du salariat*, à paraître dans un ouvrage collectif, 1981

TABLEAU 3 — EVOLUTION ET STRUCTURE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ALLOUÉES AUX PAYS SOUS-DÉVELOPPÉS : 1965-1977

	En milliards de dollars							En pourcentage						
	moyenne 1965/67	1970	1973	1974	1975	1976	1977	moyenne 1965/67	1970	1973	1974	1975	1976	1977
1. Investissements privés	3,2	4,9	10,2	10,8	18,3	17,0	21,9	28,8	30,0	34,0	30,0	36,7	31,2	33,6
— Investissements directs	(2,3)	(3,7)	(6,7)	(7,1)	(10,5)	(7,8)	(8,8)	(20,7)	(22,4)	(22,3)	(19,7)	(21,1)	(14,3)	(13,1)
— Investissements de portefeuille	(0,9)	(1,2)	(3,5)	(3,7)	(7,8)	(9,2)	(13,1)	(8,1)	(7,3)	(11,7)	(10,3)	(15,7)	(16,9)	(19,5)
2. Crédits à l'exportation	1,0	2,1	1,2	2,5	4,1	5,4	8,1	9,0	12,7	4,0	6,9	8,3	9,9	12,0
3. Prêts bancaires internationaux	0,4	0,6	8,5	8,0	9,4	13,7	17,8	3,6	3,6	28,3	22,2	18,9	25,1	26,5
4 Dons des organismes bénévoles privés	—	0,9	1,4	1,2	1,3	1,4	1,5	—	5,5	4,7	3,4	2,6	2,6	2,2
5. Montant total des apports du secteur privé	4,6	8,5	21,3	22,5	33,1	37,5	49,3	41,4	51,5	71,0	62,5	66,6	68,8	73,3
6. Aide publique au développement	6,1	6,8	—	11,3	13,6	13,7	14,7	55,0	41,2	—	31,4	27,4	25,1	21,8
7. Autres apports publics	0,4	1,2	—	2,2	3,0	3,3	3,3	3,6	7,3	—	6,1	6,0	6,1	4,9
8. Montant total des apports du secteur public	6,5	8,0	8,7	13,5	16,6	17,0	18,0	58,6	48,5	29,0	37,5	33,4	31,2	26,7
9. Montant total des ressources financières privées et publiques aux P.S.D.	11,1	16,5	30,0	36,0	49,7	54,5	67,3	100	100	100	100	100	100	100

Sources — *Coopération pour le développement*, O C D E , Paris, 1976, 1977, 1978

joue aujourd'hui à fond la carte de la dérive des systèmes productifs des pays sous-développés, de leur exclusion, de leur morcellement aussi, ce qui peut permettre à certains pays sous-développés de s'immiscer dans cette stratégie.

Dès lors, le montant des apports d'origine privée passe de 41,4 % en 1965-67 à 73,3 % en 1977 du financement global (public + privé) des pays sous-développés, avec une montée fantastique du financement bancaire, crédits à l'exportation et prêts bancaires, qui s'élève de 12,6 % en 1965-67 à 38,5 % en 1977. C'est l'économie de crédit international qui tisse sa toile sur le tiers monde pour gager ses créances, contraintes à une promesse de travail social qui ne doit pas être tenue sur le plan productif mais qui doit être recherchée dans un équivalent : ressources énergétiques, minérales. Pour l'exercice d'une telle contrainte, la rationalité capitaliste du capital financier international se substitue au financement public, et l'aide publique au développement s'effondre de 55 % des ressources financières globales en 1965-67 à 21,8 % en 1977.

Cette contrainte du capital financier international sur le tiers monde, dans la dérive des deux grands types de systèmes productifs, apparaît dans le formidable endettement du tiers monde (cf. tableau 4) : 369 milliards de dollars à la fin de l'année 1979, dont 63,2 % au titre du financement privé, soit 233 milliards de dollars de créances détenues par le capital financier international.

Le service de la dette contraint, mieux que toute domination politique directe, les pays sous-développés à livrer leurs ressources pour continuer à monter des systèmes productifs de plus en plus repoussés, exclus du bloc productif impérialiste.

Cette économie de dette[25] fonctionne sans de grands apports financiers nets au tiers monde, si l'on tient compte, en plus du service de la dette, des flux de capitaux prélevés au titre des bénéfices non réinvestis ; l'afflux net de capitaux est dérisoire de fait, comme le souligne le rapport de l'O.N.U.D.I., pour l'année 1977, alors que la situation n'a fait que s'aggraver depuis :

« Un taux hypothétique de 15 % de bénéfice après impôt est presque certainement en deçà de la réalité, si l'on tient

25. Pour le Brésil, cf C. A. Afonso, H. de Souza, *O Estado e o Desenvolvimento capitalista no Brasil. A crise fiscal*, Paz e terra, Rio de Janeiro, 1977

TABLEAU 4 — MONTANT ET STRUCTURE DE LA DETTE PUBLIQUE DES PAYS SOUS-DÉVELOPPÉS : 1960-1979

	Montant en milliards de dollars							En pourcentage						
	1960	1970	1975	1976	1977	1978	1979	1960	1970	1975	1976	1977	1978	1979
Origine publique[1]	8,3	34,9	64,6	71,8	102,9	122,2	135,8	46,4	47,9	37,4	34,7	40,7	38,6	36,8
Origine privée[2]	9,6	38,0	108,3	135,0	150,1	194,6	232,8	53,6	52,1	62,6	65,3	59,3	61,4	63,2
Dette totale	17,9	72,9	172,9	206,8	253,0	316,8	368,7	100	100	100	100	100	100	100
— Amortissement					24,3	35,2	43,2							
— Intérêt					12,0	16,6	24,8							
Service de la dette en % dette totale	2,6	9,0	26,0	32,0	36,3	51,8	68,0	100 (14,5)	100 (12,3)	100 (15,0)	100 (15,5)	100 (14,3)	100 (16,4)	100 (18,4)

1 Aide publique au developpement + organisations internationales et aides multilaterales
2 Credits a l'exportation et prêts du secteur prive.

Sources — *World Debt Tables*, World Bank, Washington, E C 167/80, november 15/1980, pour 1977-78-79
— *Coopération pour le développement*, 1976, *op. cit.*, pour les annees antérieures.

compte des quasi-bénéfices perçus sous forme de redevances. En appliquant ce taux aux bénéfices sur le stock de capital étranger (84,043 milliards de dollars), on peut évaluer à 12,606 milliards de dollars les bénéfices après impôt. Si l'on ajoute ce montant aux 36,7 milliards de dollars que représente le service total de la dette, on parvient pour 1977 à une sortie estimative de capitaux de 49,3 milliards de dollars pour une entrée totale de 59 milliards. [...] En d'autres termes, le transfert net ne serait que de 9,7 milliards de dollars[26]. »

Certes, il convient de redresser le dernier chiffre, qui, en fonction des données du tableau 3, s'élève à 18 milliards de dollars (fiabilité des statistiques !), soit un flux net de capitaux qui ne représente que 25 % des ressources financières globales, dont 75 % retournent immédiatement dans la poche du capital international. De plus en plus, ces ressources financières ne servent qu'au refinancement de la dette, et rien d'autre : 50 % de la dette des pays sous-développés non pétroliers en 1980 !

II. Crise, dérive et nouvel assujettissement du tiers monde

L'analyse économique contemporaine nous offre le spectacle d'une totale incapacité de rendre compte des fondements de la crise, ce sur quoi elle porte, ce dont elle est le produit, ce qu'elle transforme, ce qu'elle annonce. La prudence des exposés est extrême dans le dispositif d'analyse, avec une relation superficielle entre les manifestations de la crise — chômage, inflation, rentabilité, productivité, compétitivité internationale — et le mouvement du capital. Le panorama dressé par R. Boyer des analyses actuelles de la crise, avec une mise en forme synthétique dans le dispositif de la régulation — qui n'est que dispositif du mouvement du capital —, renvoie au régime d'accumulation du capital, encore et toujours[27].

Tenter de comprendre la dérive actuelle du tiers monde, comme exclusion des systèmes productifs en cours de

26. ONUDI, *L'Industrie dans le monde*, *op. cit.*, p. 333

27. Cf. R. BOYER, « La Crise actuelle : une mise au point en perspective historique. Quelques reflexions a partir d'une analyse du capitalisme français en longue période », *Critiques de l'économie politique*, n° 7-8, avril-septembre 1979, p. 5-113

« montage », du système productif international (Japon, États-unis, Canada, Europe) et comme assujettissement dans l'économie de crédit international et la division internationale du travail impose *une analyse de la crise où soit élaborée une première mise en rapport* — et non juxtaposition au mieux — *de l'accumulation du capital et du rapport salarial,* et cela en partant du fordisme.

Le fordisme[28], sans véritable dynamique de 1914 à 1945[29], impulse ensuite tout à la fois une formidable expansion de la formation brute de capital fixe et une formidable expansion du salariat, avec une très forte structuration de la classe ouvrière qui s'exprime dans le montage d'un travailleur collectif en soi (hiérarchie, discipline d'usine, définition des postes de travail et de l'activité gestuelle du travailleur...) et d'un travailleur collectif pour soi, point d'appui de la reconquête de l'autonomie ouvrière, de son homogénéité.

La contradiction du fordisme est que le mouvement du capital fordien réclame d'un côté une configuration salariale totalement assujettie, abâtardie, déqualifiée, avec un éclatement total du collectif de travail en postes de travail séparés, qui ne sont coordonnés que par le seul système de machines, et de l'autre un travailleur collectif autonome, se coordonnant de lui-même, et capable d'interventions sur le système de machines pour le mettre en mouvement dans un processus productif. *Le capital ne peut pas se passer de l'intervention d'une classe ouvrière capable à tout instant de se réapproprier l'usage social du système de machines,* usage social que le capital, tel qu'il est, tel qu'il agit, avec toutes les limites d'une appropriation sociale totalement privative et enfermée dans la logique d'une classe bourgeoise parasitaire, ne peut maîtriser. Il n'y a appropriation sociale privative que de la production des marchandises au vu de la propriété sociale privée des moyens de production, mais cela ne signifie pas une *capacité de la classe capitaliste* quant à l'*usage social* de l'appareil de production et de l'usage social de la production de marchandises. Comment imaginer un capital qui incarnerait le mouvement de socialisation comme recomposition totale de l'appartenance à ... ?

28 Cf C Palloix, « Le Proces de travail — Du fordisme au néo-fordisme », *La Pensée*, n° 185, février 1976, p 37-60 ; A. Doña Gimenez, *Travailleur collectif, Autonomie ouvrière et Crise du procès de travail, op. cit.*, chap. 2 et 3.

29 Il serait tentant d'interpreter la crise de 1929 comme première expression de la crise du fordisme, comme mouvement du capital (fordien) butant sur une configuration salariale qui, a cette époque, lui fait obstacle, donc comme précrise de la crise contemporaine

Le fordisme, enfermé dans le double rapport qui le lie au salariat, à la configuration (technique, sociologique, politique) de celui-ci, n'a pu historiquement dérouler son mouvement qu'en éliminant, avec l'appui de l'État, l'organisation politique et syndicale de la classe ouvrière pour la destructurer et la recomposer selon son attente. Les classes ouvrières, menaçantes, en recomposition active et mouvementée, sont décapitées politiquement et syndicalement aux États-Unis, en Allemagne, en Espagne, en Italie de 1920 à 1945. Le sort de la classe ouvrière française se règle en 1947-1950. Plus d'entraves au capital fordien pour une recomposition salariale qui lui soit adaptée. Mais, aussitôt, ces classes ouvrières relèvent peu à peu la tête, se restructurent, pèsent sur l'évolution de la configuration salariale, dans le cours de l'expansion formidable du fordisme de 1945 à 1970.

Très rapidement, la crise du fordisme surgit comme double crise, crise de l'usage social des systèmes productifs en expansion accélérée, crise du rapport entre système de machines et travailleur collectif.

L'énorme formation brute de capital fixe associée à la généralisation du fordisme conduit à une expansion sans précédent de la production de marchandises. *Mais pour quel usage social ?* Le capital financier, par la centralisation du capital, unifie le mouvement du capital et tente de maîtriser son cours par appel à la rentabilité financière, contrepartie de l'immersion de l'entreprise en économie de crédit, mais le capital n'en a pas pour autant largué ses œillères, le profit. La coordination du système productif, lancé dans le cours de l'internationalisation de la production, devient totalement anarchique. Une régulation nationale, sous forme de planification, ne peut se saisir de la détermination d'un usage social de l'appareil de production, de l'usage social de la production de marchandises. La crise de la planification française, indépendamment des coups qui lui sont portés par le patronat, est l'expression de cette incapacité, car elle ne peut s'élever au mieux qu'à une tentative de coordination des mouvements du capital, mais coordination qui tourne à vide, qui devient aveugle sur son propre objet, car *le mouvement du capital ne sait plus sur quel usage social il s'élance.* Produire plus d'acier, plus de fibres, plus d'automobiles, mouvement du capital pour produire plus, mais pour quel usage social ? Produire sur la base d'une meilleure compétitivité (rentabilité, productivité), mais mouvement du capital inscrit dans quel usage social et pour quel usage social ?

La formation brute de capital fixe — fixée sur les indicateurs de rentabilité, productivité, compétitivité — s'extériorise de plus en plus vis-à-vis du collectif de travail, tout en exigeant de celui-ci une intervention toujours plus active, plus intense.

La crise de l'usage social de l'appareil de production se concrétise dans l'absence de coordination, de programmation intrabranches et interbranches de la production : crise de la coordination-programmation sur la sidérurgie, les fibres textiles chimiques, l'automobile, etc., et cela malgré les nombreuses tentatives d'accords internationaux. Pas de maîtrise de l'usage social de la production par Maître Capital ! Répétons que cela lui est impossible, hors de sa nature et de sa compréhension, car il lui faudrait se nier comme élément séparé s'assurant une appropriation sociale privative pour affirmer l'appartenance à..., et cette démarche lui est étrangère.

Crise ensuite du rapport entre système de machines et travailleur collectif, avec la montée du travailleur collectif fordien en soi et pour soi[30]. Mais nous avons déjà suffisamment insisté sur ce point pour ne pas y revenir.

Faute de se donner une capacité d'intervention et de compréhension de l'usage social de l'appareil de production, ce qui est postulé *a priori* par la sacro-sainte règle de la maximisation du taux de profit — exprimée dans la rentabilité financière — comme processus aveugle et mécanique qui assurerait l'allocation optimum des ressources[31], le capital international a tenté de se donner une première issue à la double crise du fordisme dans les opérations de redéploiement en direction du tiers monde, avec une période de pointe : 1965-1970. L'échec de ces opérations de redéploiement plonge le capital fordien dans la crise actuelle, où la crise de l'usage social tant de l'appareil de production que de la production de marchandises devient aiguë car totalement exprimée. Mais, dans cette crise, le capital international cherche depuis 1970 une seconde issue, avec une double stratégie, l'une en direction du tiers monde, l'autre sur sa propre aire.

30. Cf chapitre 2, section 2 C

31 Theorie de l'E E G et théorie du déséquilibre de l'analyse neo-classique reposent sur le paradigme d'une maîtrise de l'usage social de l'appareil de production et de l'usage social de la production de marchandises

1. *Montée de la crise et échec du redéploiement (1960-1973)*

L'autonomie ouvrière, à la reconquête de l'usage social de la production, reconquête battue en brèche par la domination du capital, n'en pèse pas moins sur la mise en valeur et l'accumulation du capital fordien qui va rechercher dans le tiers monde la configuration salariale qui lui paraît seule apte à la bonne marche de la production (rentabilité, productivité).

Les firmes multinationales vont être le vecteur d'un essai d'internationalisation de la production en direction du tiers monde[32] à partir des années 1960 avec redéploiement — sous forme de projets — dans la sidérurgie, la pétrochimie de base et des grands intermédiaires, les cimenteries, l'automobile, l'électronique, le textile et la confection, etc. Cette intervention des firmes multinationales se traduit par la brusque flambée de l'investissement direct dans le tiers monde de 1960 à 1973.

De très nombreux projets, mais qui vont rester à l'état de projets. Les firmes multinationales se désengagent très rapidement du tiers monde, à l'exception de certaines aires privilégiées (Brésil, Mexique, zones franches), avec arrêt de l'investissement direct et son relais par l'économie de crédit international.

Que s'est-il passé ? Le capital international a buté sur ses propres limites, la mise en place dans le tiers monde d'une configuration salariale trop conforme à son propre souhait d'un côté (par suite inadaptée), et la difficulté du montage d'un travailleur collectif comme « machine sociale », complément nécessaire à la mise en valeur du capital, dans le cours de la formation et l'extension des rapports salariaux de l'autre. Le processus de formation de la classe ouvrière algérienne et l'examen des collectifs de travail dans les sociétés nationales algériennes[33] nous livrent l'image de structures totalement inversées par rapport à celles des pays développés : classe ouvrière banalisée où les manœuvres et ouvriers spécialisés forment 82,6 % de l'effectif ouvrier en 1977, alors

32. Cf. C. PALLOIX, *Les Firmes multinationales et l'internationalisation du capital*, Maspero, 1973, du même auteur, *L'Internationalisation du capital — Eléments critiques*, Maspero, 1975, également les travaux de C.-A. Michalet, W. Andreff, etc.

33. Cf. C. PALLOIX, « La Formation de la classe ouvrière algérienne », *Tiers monde*, art. cité.

qu'en France les ouvriers spécialisés et manœuvres ne représentent que 50 % de l'effectif ouvrier des industries de transformation[34], collectifs de travail bipolarisés (manœuvres et O.S. d'un côté, cadres de l'autre) en Algérie, alors que la structure du collectif de travail à la Régie Renault par exemple est centrée — recentrée dans les cycles successifs de décomposition-recomposition — sur les ouvriers professionnels qualifiés et hautement qualifiés, quels que soient les essais du capital pour retrouver une structure déqualifiée[35]. Le système salarial, du point de vue de la jeunesse de la formation de la classe ouvrière et de la difficulté du montage du travailleur collectif, devient, dans le tiers monde, le principal obstacle à la mise en valeur du capital, à l'exception de pays à salarisation ancienne (Amérique latine) ou à salarisation spécifique (Corée du Sud et zones franches).

2. *Crise et nouvelles stratégies du capital depuis 1973*

— La crise de l'usage social de l'appareil de production et de l'usage social de la production de marchandises, non éludée par l'échec du redéploiement, explose à partir de 1973 comme une suite de dérèglements de l'accumulation et de la valorisation du capital. Sur sa propre aire, le capital se lance, en profitant de la crise, dans une suite accélérée de transformations technologiques du procès de travail (robotique, automatisation) où la formation brute de capital fixe porte uniquement sur la transformation de l'organisation du travail en recherchant un redressement de la productivité, et sans expansion de la production, mais contraction au contraire. Sur ces transformations technologiques extrêmement rapides, l'analyse n'en est qu'à ses premiers essais[36] avec un relatif désarroi du mouvement ouvrier. En même temps, le

34 Cf M CEZARD, « Les Qualifications ouvrieres en question », *Economie et Statistiques*, n° 110, avril 1979, p 21

35. Cf A. DOÑA GIMENEZ, *Travailleur collectif, Autonomie ouvriere et Crise du procès de travail, op cit.*, II[e] partie.

36. Cf F GEZE, *Importance et Conditions de la maîtrise technologique dans la filière composants électroniques/matériels d'automatismes/biens d'equipement automatisés*, B I P.E , Paris, septembre 1980 (contrat C.O.R.D E S , n° 35-77), 168 p , B CORIAT, *Robots et Automates dans les industries de serie Esquisse d'une « économie » de la robotique d'atelier*, Centre de recherches en sciences du travail, Sceaux, juin 1980, 52 p. , *L'Automatisation de la production ; premières réflexions*, C.G T , Centre confédéral d'etudes économiques et sociales, n° 184, Paris, mai 1980, 48 p

capital prend l'initiative de profondes mutations sociales en s'attaquant à l'unité de la classe ouvrière, avec éclatement, rupture du travailleur collectif : travail précaire, apparition de nouveaux éléments séparés du collectif de travail, dissociation approfondie des catégories socio-professionnelles et mises en opposition de celles-ci (horaires flexibles, travail à mi-temps...). Dans la recherche d'une nouvelle adéquation système de machines-système salarial comme éventuelle issue à la crise, le capital s'est lancé dans une opération de décomposition du mouvement ouvrier où il lui faut contourner l'organisation politique et syndicale de la classe ouvrière. Dans la crise, le capital casse les usines, mais surtout il a pour objectif de casser la classe ouvrière pour une nouvelle recomposition éventuelle, sans véritables desseins sur celle-ci, dans l'attente d'une solution par le biais des transformations technologiques. Le modèle japonais est, semble-t-il, brandi à titre de diversion.

— En direction du tiers monde, le capital international, tirant les leçons de l'échec du redéploiement et de l'importance du processus de salarisation, développe une relation fictive, l'industrialisation apparente, engendrée à coups d'exportation de biens d'équipement qui concourt à la mise en place de systèmes productifs à charge vide, exclus de l'internationalisation de la production, et qui repose sur l'économie de crédit international dont l'autre face est l'endettement du tiers monde.

La formation brute de capital fixe a pour seul objectif le développement de systèmes salariaux dans les pays sous-développés, pierre angulaire de la nouvelle relation, de la nouvelle insertion du tiers monde dans l'économie mondiale capitaliste. L'extension du système salarial impose en effet un mode de reproduction de la force de travail qui sera assuré, tant sur le plan des biens alimentaires que celui des biens de consommation durables ou non durables, par le capital international, sans oublier le mode de mobilisation de la force de travail (habitat, transport) lui aussi dans les mains du capital international.

Le prétexte de la formation brute de capital fixe, sous couvert de l'impératif industriel, qui ne vise que l'extension du système salarial, prend le tiers monde dans un étau, importations de biens d'équipement d'un côté, importations de biens de consommation de l'autre (effet de la salarisation), qui le presse pour en prélever la substantifique

moelle : ressources énergétiques, minérales, alimentaires, humaines (migrations).

Le déverrouillage de cet étau ne dépendra pas du capital international, concédant un nouvel ordre économique international, mais de l'entrée sur la scène mondiale des classes ouvrières du tiers monde, de leurs luttes pour se réapproprier — à leur manière — l'usage social des appareils productifs si chèrement payés, l'usage social de la production des marchandises.

Un nouvel internationalisme est en marche.

6. Axes de réflexion sur l'appropriation sociale

La théorie est grise, mon ami, mais l'arbre de la vie est éternellement vert

GOETHE, cité par Lénine

Le prolétariat fait-il l'expérience de la crise comme simple objet ou comme sujet de la décision ?

LUKACS

Personne ne peut être plus radical qu'un marxiste, car le marxisme est né d'aller à la racine des choses, d'en avoir saisi les transformations de la société les plus profondes qu'il est possible de réaliser, et donc d'imaginer.

Alors il serait bien absurde que ceux-là qui simplement se révoltent contre le sort qui leur est fait ne se retrouvent pas dans la critique marxiste. Il serait bien absurde que le privilégié théoricien ne fasse pas l'effort consistant à pousser plus loin que la révolte, au-delà de ce qu'elle n'ose encore exprimer, par défaut de sagesse, pour n'avoir pas encore saisi tout ce qu'elle peut réellement embrasser.

Lorsqu'une société décline, qu'elle n'en finit pas de se transformer sur ce qu'elle a été, comment aborder la vie ?

Bien des analyses théoriques ont porté sur les contradictions du capital, sa politique et sa pratique, sa capacité d'adaptation. Et sur la classe ouvrière, en négatif.

Mais bien peu encore, reconnaissons-le, sont parties du point de vue de la classe ouvrière elle-même, pourtant

considérablement plus large, plus ouvert à la totalité de la réalité et orienté vers le devenir possible. La libération de l'homme, si souvent évoquée, qu'est-ce sinon la création d'un état de choses « où l'homme ne se reproduit pas selon une détermination fixée mais où il produit sa totalité, où il ne cherche pas à rester quelque chose ayant son devenir derrière soi mais où il est pris dans le mouvement absolu de son devenir[1] ».

Sur quoi cette perspective se fonde-t-elle sinon sur le mouvement par lequel *une société nouvelle,* produit de la crise même du capitalisme, *force son droit à l'existence ?*

On suppose, souvent, que les gens ne demandent qu'à se reproduire selon la condition qui leur a été fixée, en pratiquant du mieux possible leur existence immédiate. Mais est-ce cela uniquement ? Qui peut le prétendre ? Qui pourrait dire qu'il n'existe pas, dans la spontanéité même, une tendance forte à une transformation radicale, à un bouleversement de cet ordre consacré des choses, qui prend figure de crise ?

Qui peut affirmer qu'un rapport nouveau à la société, et à soi-même, comme individu socialement développé, n'est pas en train de se heurter avec force à toutes les barrières et faux miroirs exposés devant lui ?

Je voudrais, ici, en bon matérialiste, contribuer à l'édification d'une œuvre imaginaire, de ce qui peut préexister...

Cette contribution sera bien aride.

Il est des détours théoriques inévitables, des pièges tendus sur la route des planètes ; alors allons-y de bon cœur !

Dans la suite de ce qu'a écrit l'ami Christian, je voudrais, ici, me heurter au concept d'*appropriation sociale,* cet animal insaisissable qu'il faudra bien que l'on finisse un jour par attraper, ne serait-ce que pour voir quel visage il nous présente !

I. Notes sur Marx, Engels et l'appropriation

Que croyez-vous que le capitalisme a fait ? Il a éveillé les forces productives du travail social, et quel siècle antérieur

1 K. MARX, cité dans le recueil de textes *Sur les sociétés précapitalistes,* Éditions sociales, p. 197.

aurait soupçonné que de pareilles forces dormaient au sein du travail social[2] ?

En posant l'appropriation et l'accroissement incessant du travail social d'autrui comme principe directeur de la mise en œuvre de l'activité humaine, le système capitaliste dépasse en énergie, en efficacité et en puissance tous les systèmes précédents de production, y compris ceux fondés directement sur les différentes modalités de travaux forcés.

Mais comment ce travail social a-t-il été créé ? Sous quelle forme est-il apparu et au sein de quels rapports ?

Je laisserai volontairement de côté l'angle d'attaque « forces productives » de ces questions, autrement dit l'analyse du développement des contradictions internes au mode capitaliste d'essor de la force productive du travail social[3].

Examinons l'angle « rapports de production », c'est-à-dire l'autre facette du même phénomène. Et d'abord ce fait historique majeur, en perpétuel mouvement : la séparation des producteurs directs vis-à-vis des conditions matérielles de leur travail, séparation tendant progressivement à englober l'ensemble de l'activité sociale, séparation vis-à-vis de l'objectivité de leur propre existence, réduction à un état d'être « purement subjectif ».

1. *Retour sur le procès de séparation*

Ce qui gît au fond de la genèse historique du capital, c'est l'expropriation du producteur immédiat, c'est la dissolution de la propriété fondée sur le travail personnel de son possesseur, dit Karl Marx.

La propriété privée, comme antithèse de la propriété collective, n'existe que là où les instruments et les autres conditions extérieures du travail appartiennent à des particuliers. Mais, selon que ceux-ci sont les travailleurs ou les non-travailleurs, *la propriété privée change de face.* Voici la première chose importante : le capital opère un retournement dans la propriété, il abolit, détruit la propriété privée fondée

2. K. MARX et F. ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, Éditions sociales, p. 38

3. J'ai abordé cet angle d'attaque dans un article paru dans *La Pensée*, octobre 1979, n° 207, « Crise de la production et tendances du mouvement historique ».

sur le travail personnel et dès lors s'attaque déjà au principe général de la propriété privée, à son fondement historique.

La propriété privée du travailleur sur les moyens de son activité productive constitue « la pépinière de la production sociale, l'école où s'élaborent l'habileté manuelle, l'adresse ingénieuse et la libre individualité du travailleur[4] », et ce mode de production ne prospère, ne revêt sa forme intégrale et classique que « là où le travailleur est le propriétaire libre des conditions de travail qu'il met lui-même en œuvre, le paysan, du sol qu'il cultive, l'artisan, de l'outillage qu'il manie, comme le virtuose de son instrument[5] ».

Cette propriété-là devra être attaquée par le capital, en même temps que le mode de production dont elle est le corollaire, ainsi que la forme (limitée) de libre individualité qu'elle a permis de développer.

Cette attaque de la propriété privée se constitue comme dissolution des rapports où l'homme apparaît comme propriétaire de l'instrument. Cette propriété a supposé notamment une forme particulière du développement du travail manufacturé comme travail artisanal, donc un rapport actif, immédiat, entre le mode de propriété et le mode de travail. Cette forme où existe la propriété de l'instrument, *où le travailleur effectue son travail en tant que propriétaire,* présuppose en même temps la soumission de l'instrument à son travail individuel, c'est-à-dire un niveau particulier, borné et limité, dans le développement social.

Bref : à la libre individualité du producteur direct correspond l'asservissement de l'instrument. Certes, direz-vous, il est bien étrange de supposer l'instrument doté d'une âme propre, et se plaignant d'être aussi asservi ! Mais pourquoi lui refuserait-on droit à l'existence, à une vie personnelle et libre ? L'instrument n'est que l'autre face du travail, celle où il se fige mais en même temps apparaît apte à renaître, à revivre activement. La propriété privée du producteur fixe cette vie dans un cadre étroit, par là même enferme le développement futur du travail, empêche les transformations majeures, ne reconnaît le caractère social du travail que pour autant qu'il entre par la porte que le travail privé lui réserve.

Bien sûr, ce n'est pas tant l'individualité propre de l'ins-

4. K. Marx, *Le Capital*, l. 1, t. 3, Éditions sociales, p. 203.
5. *Ibid.*

trument (de ce qui n'est encore qu'un instrument...) qui est en cause, mais la forme de liberté que le producteur se réserve à lui-même et qui l'enferme.

Ce que l'on peut analyser, sous l'angle des forces productives, comme libération de l'instrument de travail vis-à-vis du travail individuel[6] apparaît, dans un même mouvement, comme dissolution des rapports où l'homme apparaît individuellement comme propriétaire de l'instrument qu'il met lui-même en œuvre.

Dans la propriété artisanale, l'art de manier réellement l'instrument de travail — donc le métier — apparaît comme une habileté particulière du travailleur et qui le pose en propriétaire réel et en même temps possesseur de l'instrument. Le *métier* n'est donc pas à considérer simplement comme une aptitude particulière à manier un instrument et à réaliser un produit au sein d'un procès de travail. Il doit être considéré également comme réalisation de la propriété individuelle artisanale, *réalisation du comportement du sujet en tant que propriétaire de cet instrument.* C'est pourquoi la dissolution de cette forme de propriété par le capital ne sera pas simple à mener : elle supposera de s'attaquer au métier, à la fois comme « savoir-faire » et comme propriété en action.

Ajoutons qu'étant donné que l'instrument lui-même est déjà produit du travail, donc que l'élément qui constitue la propriété est déjà posé par le travail, la structure communautaire sur laquelle est fondé ce type de propriété apparaît engendrée, produite par le travailleur lui-même. Le système des corporations et jurandes est organisé autour du comportement vis-à-vis de l'instrument de production, et c'est un système élaboré, produit par les artisans, avec sa structure hiérarchique, comme répondant aux nécessités propres de ce type de propriété, qui se trouve réalisé seulement dans l'exercice du métier.

La dissolution de cette forme de propriété supposera donc la destruction de cette structure communautaire particulière (et de ses reproductions implicites), donc aussi de ce mode particulier de relation à la communauté. Je veux dire par là que *la relation où le propriétaire-travailleur peut se poser comme producteur réel de la structure communautaire au sein de laquelle il se place sera (sur l'essentiel) détruite par le capitalisme.* Et cela malgré les modes de composition avec

6 Voir l'article de *La Pensee* déjà cité

une telle situation que le capital sera conduit à instaurer, temporairement.

Même analyse à faire pour le petit paysan, par exemple.

Au total, l'ensemble de ce procès de dissolution fonde les présupposés historiques qui permettent au travailleur d'être trouvé là, comme travailleur libre, « puissance de travail sans objectivité, purement subjective face aux conditions objectives de la production en tant qu'elles sont sa *non-propriété*, propriété d'autrui, valeur existant pour soi, *capital*[7] ».

L'acquisition de ces présupposés constitue une partie de l'histoire propre du capitalisme et des transformations opérées — au travers d'une lutte de classes continuelle — dans son propre mode concret de production. Mais elle n'en représente pas la partie essentielle (je reviendrai là-dessus).

Ce rappel du procès de dissolution nous conduit à faire retour sur le concept de propriété et sur la propriété capitaliste.

2. *Retour sur le concept de propriété*

Pour Marx, le concept de propriété — qui touche bien entendu au rapport de l'homme aux conditions objectives de production de son existence — n'a de sens que posé dans un ensemble social. Si l'on imagine un individu isolé, il ne peut pas plus être propriétaire d'une terre qu'il ne peut parler.

Si donc la propriété est toujours propriété *de*, et par conséquent désigne un rapport à ce qui est l'objet de cette propriété, ce concept même de propriété n'a de sens qu'en tant que ce rapport à l'objet est médiatisé par un rapport au sein de la société. La relation de l'individu aux conditions objectives du travail est médiatisée par son existence sociale en tant que membre d'une communauté et par la place qu'il occupe au sein de cette communauté.

De façon plus générale :

> « La propriété signifie donc primitivement — et cela sous sa forme asiatique, slave, antique, germanique — comportement du sujet qui travaille (qui produit, ou se reproduit) vis-à-vis des conditions de sa production ou de sa reproduction en tant que ces conditions lui appartiennent. La propriété

7. K. MARX, « Formes qui précèdent. », dans *Sur les sociétés précapitalistes*, C.E.R.M., Editions sociales, p. 208

aura donc aussi des formes différentes selon les conditions de cette production. La production elle-même a pour but la reproduction du producteur dans et avec ses propres conditions objectives d'existence.

« Ce comportement de propriétaire — non en tant que résultat, mais en tant que présupposé du travail, c'est-à-dire de la production — suppose une existence déterminée de l'individu comme membre d'une structure tribale ou communautaire (dont il est lui-même la propriété jusqu'à un certain point)[8]. »

Cette approche de la propriété montre qu'elle est un rapport *actif*. Ce rapport agit en tant que présupposé du travail de production. Il signifie primitivement que les conditions de production appartiennent déjà au propriétaire, avant même l'effectuation de la production, en vertu de sa place dans la structure communautaire, mais aussi que dans l'acte productif lui-même la propriété soit mise en action. Or cela implique que le présupposé ne soit pas seulement, ni principalement, la reconnaissance d'un droit, mais l'existence d'*une capacité pratique* (reconnue socialement) *à faire siennes les conditions de production et de reproduction*, c'est-à-dire de faire agir ces conditions en vue de l'utilisation que le propriétaire en attend (et, à travers lui, la société).

Cela conduit Marx à indiquer que la propriété est seulement réalisée par la production, et que, dès lors, elle se définit non seulement comme un état mais comme un procès. Autrement dit, la propriété ne se réalise pleinement que dans *l'appropriation réelle*, dans la capacité réelle, au sein d'une relation active, à mettre en mouvement les conditions de production, et partant à réaliser l'objectif de « faire siens » ces conditions et le résultat.

L'appropriation réelle — donc la propriété vue comme mouvement —, c'est le procès consistant à poser réellement les conditions de production comme les conditions de son activité subjective.

La propriété ne consiste donc pas d'abord à se penser propriétaire, mais à agir comme propriétaire.

Toutefois, attention : cette approche générale, par Marx, du concept de propriété, à partir de l'analyse des formes primitives, n'implique pas nécessairement que le propriétaire soit en même temps producteur.

Si, par définition, le propriétaire est nécessairement le

8 *Ibid.*, p. 205

sujet de la relation active avec les conditions de production, le sujet du « comportement conscient » qui ne se trouve réalisé que dans la production elle-même, il n'est pas nécessairement le sujet de la production. *Il fait agir* les conditions de production comme les conditions de son activité, mais ce peut être un autre individu qui réalise la production pour le propriétaire, individu dont l'action se trouve prédéterminée dans ce sens.

De la même façon, on ne saurait confondre propriété et possession. La *possession* est constituée par le droit et la capacité de mettre en œuvre les conditions objectives de production sous une forme déterminée. Elle se situe donc à un niveau à la fois plus restreint et moins décisif que la propriété.

La possession suppose, dans le procès de travail, de mettre en action les conditions de production sous une forme particulière, correspondant à ce procès. La possession, pas plus que la propriété, ne se confond avec la production elle-même (le possesseur ne s'identifie pas nécessairement au producteur). Elle est également un présupposé : elle suppose que la mise en œuvre des conditions de production s'effectuera sous une forme particulière, même s'il est vrai que cette forme ne se réalise que dans le déroulement concret du procès de travail.

Le champ de la possession est beaucoup plus limité que le champ de la propriété (et tend à recouvrir, sous le capitalisme, la distinction entre travail collectif et travail social) : il ne joue que dans le rapport immédiat aux conditions de production au sein du procès de travail, alors que le champ de la propriété recouvre le procès d'ensemble de mise en mouvement des conditions de production, de mise en rapport à une utilisation sociale déterminée et de disposition des résultats, donc recouvre l'ensemble du procès d'appropriation réelle. Au sein duquel, soit dit en passant, le procès de travail se transforme en procès de production, au sens où le travail immédiat et son produit — une valeur d'usage particulière — se trouvent recouverts et déterminés par le procès d'ensemble de production et de reproduction de l'existence de la société sous une forme déterminée.

En ce sens, d'ailleurs, comme le dit bien Marx, la propriété, même privée, est tout autant propriété d'un individu (ou d'un groupe social déterminé) que propriété de la société sur cet individu, jusqu'à un certain point.

3. *Deux mots sur la propriété capitaliste*

Il serait bien long et douloureux de reprendre tous les caractères de la propriété capitaliste. Je voudrais simplement insister sur deux éléments, qui me semblent essentiels pour pouvoir ensuite aborder le problème de l'appropriation sociale.

a) Tout d'abord : dans la dissolution de la propriété privée du travailleur (en Occident), les conditions matérielles de la production, libérées de leur asservissement à l'usage personnel, se sont transformées en moyens sociaux de production (jusqu'aux systèmes automatiques de machines) et sont devenues les véritables sujets, faisant agir les propriétaires capitalistes selon les nécessités de leur propre mouvement comme capital :

> « La domination du capitaliste sur les ouvriers n'est en fait que la domination sur l'ouvrier des conditions de travail devenues autonomes face à lui[9]. »

Par conséquent, la propriété capitaliste ne se réduit pas à un simple « transfert forcé » de propriété : du travailleur au non-travailleur, du petit producteur au capitaliste. Derrière ce transfert, *une véritable révolution* se produit dans le rapport des hommes aux conditions objectives de production. Cette révolution est le corollaire, historiquement daté, de l'éveil de la force productive du travail social.

Il s'ensuit que l'appropriation capitaliste correspond à *la domination du travail social sur la société,* donc à un mouvement par lequel la propriété échappe, d'une certaine façon, à la communauté humaine au sein de laquelle elle s'est formée.

Bien entendu, il n'est pas dans la « nature » des moyens de production de se poser ainsi. Ce renversement, cette révolution proviennent des rapports de classes qui se sont constitués — dès le processus d'expropriation des petits producteurs — et donc de la forme historique concrète au travers de laquelle le dépassement du mode de produire individuel s'est réalisé.

Pour comprendre cette révolution, il faut analyser comment la valeur et, à travers elle, le travail social se forment et s'imposent comme externes aux producteurs (tout en étant

9 K. MARX, *Un chapitre inédit du Capital*, 10/18, p. 140

leur produit) en *constituant* la société capitaliste, en forçant la socialisation, et en trouvant dans la classe bourgeoise leur « agent », qui exécute les fonctions du capital « avec conscience et volonté ».

Bref : sur ce sujet complexe, je renvoie aux développements de l'ami Christian !

Pour revenir à la propriété de la classe capitaliste, il est évident qu'elle n'est pas qu'une simple apparence : c'est bien elle qui « fonctionne », qui permet, en tant que propriété réelle d'une classe de non-travailleurs s'identifiant socialement à l'autovalorisation de la valeur, aux conditions de production de s'opposer aux producteurs et de devenir capital.

Précisément : ce qui fait la force réelle de la classe capitaliste — et c'est toujours le point fort qu'il faut examiner —, c'est que *l'appropriation capitaliste correspond à une forme historique de mise en mouvement du travail social par laquelle les conditions matérielles de production s'approprient le travail des producteurs, donc déterminent aussi, sur l'essentiel, le sens et les modalités de leur action, voire l'ensemble de leur mode de vie.*

Nous pouvons déjà en conclure : *primo,* que la propriété capitaliste, tout en empruntant une forme privée, est profondément *sociale* dans son contenu, c'est-à-dire que sa réalisation active dans la production (et dans la vie) implique un mouvement social d'absorption du travail vivant et, sur cette base, un affrontement de classes permanent, implicite ou explicite. *Secundo,* que cette propriété est avant tout celle de la classe capitaliste dans son ensemble, comme expression du capital social. La concurrence n'est jamais que la façon dont « les tendances immanentes de la production capitaliste se réfléchissent dans le mouvement des capitaux individuels, se font valoir comme lois coercitives externes de la concurrence et, par cela même, s'imposent aux capitalistes comme mobiles de leurs opérations[10] ». Bref : la concurrence n'est autre chose que la forme par laquelle l'appropriation capitaliste révèle son contenu social, malgré la dispersion privée de la propriété. *Tertio,* que toute critique de l'appropriation capitaliste doit aller au fond des choses, aux « tendances immanentes » (ce qui va de soi).

b) Le deuxième mot à dire au sujet de cette propriété est

10 K. Marx, *Le Capital,* l. I, t. 2, p. 10.

le suivant : ce qui est impliqué par la propriété capitaliste, et donc par la non-propriété des travailleurs, c'est, formellement, *l'impossibilité de la production,* la non-réalisation de la propriété dans la production du fait que le travail se trouve séparé des conditions de son effectuation. Situation tout à fait différente, par exemple, de l'esclavage où le travailleur se trouve posé parmi les conditions inorganiques de la production. Avec la propriété capitaliste, pour que la production s'effectue, *il faut que l'unité concrète du travail avec ses conditions objectives de réalisation soit perpétuellement reconstituée, ce qui représente une limite interne indépassable au procès de séparation.*

La reconstitution de l'unité active, sous propriété du capital et, peut-on dire, à cause de l'obstacle que constitue cette propriété, entre travail et moyens matériels montre bien que la séparation entre les conditions inorganiques de l'existence humaine et cette existence active, séparation qui est posée comme totale seulement dans le rapport du travail salarié au capital, aboutit, précisément à cause de son caractère total, à une situation telle qu'elle doit en permanence organiser son contraire : *la réunion entre l'existence active et ses conditions, sur une base nouvelle : le travail collectif et son rapport (obligé) au travail social.*

C'est déjà la première esquisse du problème de l'appropriation sociale...

4. *Première approche de l'appropriation sociale : portée et contradictions de l'analyse d'Engels*

L'appropriation capitaliste, conforme au mode de production capitaliste, constitue la première négation de cette propriété privée qui n'est que le corollaire du travail indépendant et individuel, dit Marx. Mais la production capitaliste engendre elle-même sa propre négation. Il s'agit non de la propriété privée du travailleur, mais de sa propriété *individuelle,* fondée sur les acquêts de l'ère capitaliste, sur la *coopération* et la *possession commune* de tous les moyens de production, y compris le sol :

> « Pour transformer la propriété privée et morcelée, objet du travail individuel, en propriété capitaliste, il a naturellement fallu plus de temps et d'efforts et de permis que n'en exigera *la métamorphose en propriété sociale de la propriété*

capitaliste, qui de fait repose déjà sur un mode de production collectif. Là, il s'agissait de l'expropriation de la masse par quelques usurpateurs ; ici, il s'agit de l'expropriation de quelques usurpateurs par la masse[11]. »

Plusieurs choses importantes dans cette approche de Marx :

— La propriété sociale est en même temps propriété individuelle (mais non privée) du travailleur. C'est essentiel : le travailleur doit être engagé comme individu dans cette propriété sociale, elle doit être « sienne », non au sens de l'enfermement dans le privé, mais au sens d'une ouverture inédite, *de la capacité à être individuellement dans le social.* Donc de la capacité de la forme sociale à permettre l'émergence de cette appropriation individuelle réelle. Essentiel !

— Cette propriété sociale individuelle est fondée sur la coopération et la possession communes, c'est-à-dire sur les rapports qui se nouent concrètement au sein des présupposés immédiats et de l'effectuation pratique, active, de la production. Les « acquêts » qui permettent que ces rapports de coopération entre individus libres et associés se nouent sont la socialisation du travail, la centralisation de ses ressorts matériels, la transformation de l'outil en instruments puissants seulement par l'usage commun, l'entrelacement de tous les peuples dans le réseau du marché universel... bref, le caractère déjà collectif du mode de production engendré par le capitalisme lui-même.

— Le passage semble relativement facile : il s'agit d'« exproprier quelques usurpateurs ». C'est le point faible de l'analyse de Marx, où il est en retrait par rapport à sa propre perspicacité. La facilité du « transfert » de propriété peut se comprendre soit à partir d'une vision étroitement juridique — ce qui n'est certainement pas le cas de Marx qui dessine bien le mouvement social que cette expropriation implique —, soit à partir d'une analyse unilatérale de ce qu'apportent les « acquêts ». Ils apportent certes la socialisation du travail et le caractère déjà collectif du mode concret de production, ce qui est essentiel — c'est la base de toute transformation possible et ce qui pousse la production capitaliste à engendrer sa propre négation —, mais cette sociali-

11 K. MARX, *Le Capital*, I, t. 3, p. 205

sation ne constitue pas un héritage dénué de contradictions, à prendre « tel quel » : comment le caractère collectif s'est-il développé ? quelles tensions a-t-il engendrées ? quels rapports faut-il transformer pour que le mode de production collectif devienne communautaire ? Comment faire en sorte que l'individuel, à partir des relations immédiates entre les hommes dans la production, s'approprie le social, c'est-à-dire le développement d'ensemble, et donc passe réellement au niveau de la propriété comme mise en mouvement général des conditions de la production, en tant que totalité ?

> « L'évolution sociale accroît sans cesse la tension entre les moments partiels et la totalité. C'est précisément parce que le sens immanent de la réalité rayonne avec un éclat toujours plus fort que le sens du devenir est toujours plus immanent à la vie quotidienne et que la totalité est toujours plus enfouie dans les aspects momentanés, spatiaux et temporels des phénomènes[12]. »

> « Étude concrète, cela signifie donc : rapport à la société comme totalité. Car c'est seulement dans ce rapport que la conscience que les hommes peuvent à chaque moment avoir de leur existence apparaît dans ses déterminations essentielles[13]. »

Marx, au moment de la Commune de Paris, reconnaît ces questions. En même temps qu'il indique clairement de prendre appui sur « la libération des formes sociales de la production » — formes qui demandent donc à être libérées (qu'est-ce que cela signifie ? comment ?) —, il voit bien que le remplacement des conditions économiques de l'asservissement du travail par les conditions du travail libre et associé ne peut s'opérer qu'avec le temps, l'essentiel étant alors de commencer de suite, de réaliser immédiatement de « grands pas » grâce à « la forme communale d'organisation politique[14] » : voir le paragraphe sur Lénine où je reviendrai sur cette dimension.

C'est Engels qui, en définitive, a consacré les plus longs développements à l'appropriation sociale. Mais son approche bute, semble-t-il, sur une question mal résolue : la relation entre propriété privée et propriété capitaliste. Pour lui, la contradiction fondamentale du capitaliste provient de l'assu-

12 G. LUKACS, *Histoire et Conscience de classe*, Editions de Minuit, p. 44

13 *Ibid*, p. 72

14 MARX, ENGELS, LENINE, *Sur la Commune de Paris*, Éditions du Progrès, p. 150

jettissement des moyens de production et de la production, qui sont devenus essentiellement *sociaux,* à une forme d'appropriation, forme *privée,* qui présuppose la production privée d'individus. On assujettit le mode de production à cette forme d'appropriation bien qu'il en supprime la condition préalable. Pour lui, « dans cette contradiction qui confère au nouveau mode de production son caractère capitaliste gît déjà en germe toute la grande collision du présent[15] ». Engels fait ici une erreur évidente : ce n'est pas la contradiction social/privé qui confère au mode de production son caractère capitaliste. Ce caractère surgit historiquement en empruntant la forme privée et en conférant un contenu nouveau à l'appropriation, qui est déjà une première négation (réelle) de cette forme, une première dissolution de celle-ci. Le caractère se rapporte essentiellement au contenu du rapport de production, à la façon dont s'opèrent la séparation et la mise en opposition des moyens de production aux producteurs. C'est pourquoi Marx voit juste en confrontant production sociale et appropriation *capitaliste,* en incluant dans cette contradiction le problème de la forme privée.

Curieusement, Engels s'aperçoit de la difficulté théorique où il se place, puisqu'il ajoute au même moment, en note de bas de page : « Il est inutile d'expliquer ici que, même si la *forme* d'appropriation reste la même, le *caractère* de l'appropriation n'est pas moins révolutionné que la production par le processus décrit ci-dessus. »

Mais il n'explique pas réellement en quoi le capitalisme révolutionne le caractère de l'appropriation, et surtout il reste sur son idée première pour développer une analyse de la crise essentiellement centrée sur l'anarchie capitaliste, et en rapportant cette anarchie aux mouvements des capitaux individuels.

Certes, l'anarchie, considérée sous cet angle, est réelle, mais une telle approche ne peut toucher profondément à la crise du contenu même de l'appropriation capitaliste et des formes qu'elle reproduit.

En réalité, ce texte d'Engels est très contradictoire car plusieurs approches de la crise s'y entremêlent, et cela influe directement sur son analyse de l'appropriation sociale.

Partant de l'anarchie capitaliste comme manifestation de la forme privée de la propriété en contradiction avec le

15 ENGELS, *Anti-Duhring,* Editions sociales, p 310

caractère social de la production, il fait de l'appropriation sociale *d'abord* un facteur nécessaire de dépassement de l'anarchie, de non-anarchie, de mise en ordre planifiée du développement social, et *par là même* de domination des hommes sur les moyens de production, de maîtrise. Cela explique l'importance qu'il attache à la prise de possession (en fait : prise de propriété) des moyens de production *par l'État,* « au nom de la société ». Avec cette prise de possession, « la production marchande est éliminée, et par suite la domination du produit sur le producteur. L'anarchie à l'intérieur de la production sociale est remplacée par l'organisation planifiée consciente » (p. 322).

Il n'est pas douteux qu'Engels touche ici à un problème important, incontournable. *Mais il inverse l'ordre d'essentialité des phénomènes pour l'aborder.* En effet, ce n'est certainement pas en abolissant la forme privée d'appropriation par la prise de propriété étatique que :

— l'on résout le problème de fond de l'appropriation capitaliste (de son abolition réelle),

— l'on peut réussir à organiser un développement planifié *conscient* (dès lors que la conscience pratique des travailleurs est sans cesse réabsorbée dans des rapports de production inchangés, où ils se trouvent dominés),

— l'on peut éviter, en fin de compte, que les formes privées réapparaissent et se manifestent, ainsi que les rapports marchands.

L'enjeu ici n'est pas de soulever un débat, souvent vide de contenu, entre l'« étatisme » et l'« anti-étatisme », d'autant qu'Engels se situe très clairement dans la perspective de l'extinction de l'État, la prise de possession des moyens de production étant en même temps « son dernier acte propre en tant qu'État ».

L'enjeu réel est de situer l'appropriation sociale comme processus, impliquant une mise en mouvement et un développement nouveau des individus, aptes à ce que les moyens de production deviennent réellement « leurs », et, avec eux, l'ensemble de l'activité sociale, processus se fondant sur la « libération des formes sociales » dont parle Marx (et non sur leur enfermement dans un cadre préétabli par ce qui se pose « au nom de ») et *prenant appui* sur des rapport politiques nouveaux, temporairement indispensables pour faire face à la lutte de classes avivée et à la nécessité de trouver

des modalités pratiques pour passer du rapport conscient au collectif à la conscience du social, pour donner aux classes opprimées la possibilité réelle de s'emparer des questions d'ensemble.

Tout cela n'enlève rien au caractère remarquable des développements qu'Engels consacre ensuite à la transformation sociale (c'est encore ce qui s'est écrit de mieux), bien qu'on ne parvienne pas, faute d'avoir correctement abordé le problème au départ, à situer la *dynamique* qui la permette.

5. *Deuxième approche de l'appropriation sociale : la question de la coopération*

Dans le chapitre du *Capital* qu'il conclut sur l'étude du machinisme, Marx traite essentiellement du développement des principes de la coopération, de la façon dont ils sont appropriés par le capital et mis à son service, en rapport avec la production de plus-value relative.

Ce chapitre, contrairement à maintes interprétations contemporaines, n'est pas essentiellement consacré à analyser les étapes de la dépossession du savoir-faire ouvrier. Pour une raison simple : l'analyse historique matérialiste des transformations du procès de production capitaliste, permettant d'affirmer que « la coopération représente le *mode fondamental* [souligné par Marx] de la production capitaliste[16] », qui se développe dans les formes les plus complexes qu'elle prendra avec le machinisme, n'aboutit pas seulement à une mise en cause du métier ; *elle implique une recomposition du rapport des travailleurs à la production* dont le contenu est à la fois nouveau et contradictoire, et c'est elle qui porte nécessairement, de façon objective, la question de l'appropriation sociale.

La coopération est *la forme fondamentale*, la forme générale qui est à la base de tous les arrangements sociaux visant à l'augmentation de la productivité du travail social.

« La division du travail présuppose la coopération ou n'est qu'un mode spécifique de celle-ci[17]. »

La coopération, comme fondement de la force productive

16. K. MARX, *Le Capital*, l. I, t. 2, p. 27.
17. K. MARX, *Manuscrits de 1861-1863*, Éditions sociales, p. 264

du travail social, ne laisse pas du tout indifférente la façon dont est composé et mis en mouvement le travailleur collectif [18].

Sous un premier angle, la coopération, dès lors qu'elle se présente comme force du capital, est fondamentalement extérieure aux travailleurs et s'impose à eux. Dès que les forces de travail entrent dans le procès de travail, dit Marx, elles sont déjà incorporées au capital et leur propre coopération n'est pas, par conséquent, un rapport dans lequel elles se posent, mais bien un rapport dans lequel elles sont transposées par le capitaliste, elle n'est pas une relation qui leur appartient, mais une relation à laquelle, à présent, elles appartiennent, et qui leur apparaît même comme un rapport du capital. Ce n'est pas leur association réciproque, mais une unité qui les domine et dont le porteur et le conducteur sont justement le capital.

Mais, sous un second angle, le capital est bien contraint, pour le poser comme lui appartenant, *de fonder et de développer le rapport de coopération* concret dans le travail, d'approcher, par la négative, d'une relation qui *pourrait* renverser le rapport qui la contient et s'affirmer elle-même comme « association réciproque ».

Cette situation contradictoire entretient une tension permanente dans le procès de production, pousse en permanence les producteurs — reconnus formellement « libres et égaux » — à agir pratiquement pour recomposer des formes leur permettant d'« accrocher » le contenu du rapport dans lequel ils sont transposés. Non par un altruisme inhérent à leur « nature », mais parce que :

— tout fonctionnement réel de la coopération comme « arrangement social », comme « connexion et unité », suppose un certain développement *subjectif* du travailleur, comme apte à s'approprier immédiatement les liens sociaux (les formes sociales) au sein desquels il est placé ;

— c'est en même temps un point d'affrontement permanent sur le niveau et les conditions d'exploitation auxquels les travailleurs sont soumis ;

— enfin, c'est la forme par laquelle, dans le rapport collectif imposé, le travailleur peut retrouver son individualité, telle que déjà la société capitaliste, malgré elle, la sollicite.

18 Sur ce point, voir la thèse de A. DOÑA GIMENEZ, *Travailleur collectif, Autonomie ouvrière et Crise du procès de travail*, op. cit.

Le machinisme n'atténue pas, mais au contraire exacerbe cette contradiction. Déjà le moyen social de production comme machine fait que le caractère coopératif devient une nécessité technique dictée par la nature même de ce moyen. Ce caractère est fixé dans la machine, comme capital ; en ce sens, il *s'impose* à l'ouvrier, mais en même temps il oblige l'ouvrier à se hisser au niveau de ce caractère. Marx insiste sur le fait qu'« au point de vue technique le système mécanique met fin à l'ancien système de la division du travail », mais que le capital se réempare de la division du travail pour la consolider et la reproduire sous une forme encore plus repoussante. On trouve alors chez Marx des développements qui peuvent paraître formellement exclusifs les uns des autres, mais qui sont le reflet du caractère contradictoire de la réalité elle-même : d'un côté, l'emploi capitaliste des machines reproduit la division du travail, tend à ne confier à la grande masse des ouvriers que les manipulations les plus simples ; mais d'un autre côté, pour que la grande industrie marche, avec le bouleversement incessant de ses méthodes de production, et afin de pouvoir assurer la maîtrise de l'usage du machinisme dans le travail concret, il faut « le plus grand développement possible des diverses aptitudes du travailleur comme une loi de la production moderne ». D'une certaine façon, dans les systèmes mécaniques avancés, *le caractère coopératif et social du travail tend à être « intériorisé » par chaque ouvrier ;* il ne relève plus du simple regroupement des ouvriers dans un même lieu ou sur un même procès : il devient *contenu* même du travail immédiat.

Avec l'automatisation, contradiction et tension sont encore plus flagrantes : j'y reviendrai.

6. *Derniers mots : à propos du travail libre et associé*

La coopération, formée par le capitalisme, n'est pas à reprendre « telle quelle ». Une chose est de s'appuyer sur elle, autre chose de la transformer en véritable *association.* J'ai déjà quelque peu traité des questions que cela soulevait :

> « C'est pourquoi dans les luttes immédiates et leur enjeu immédiat est en même temps posé un enjeu stratégique : celui de la capacité à organiser et développer *le caractère conscient et unificateur du travail associé,* dans son rapport à

l'appareil de production et à la finalité de l'acte productif [19]. »

Si, dans le capitalisme, le travail est bien désormais collectif et combiné, l'association des travaux entre eux n'est pas l'œuvre volontaire des ouvriers. Elle s'impose à eux du fait que :

— c'est le capital qui réunit et associe les ouvriers ;

— l'association est subordonnée à l'unité matérielle entre les machines et au mouvement de ces machines, conçus comme reproduisant la soumission du travail et les formes de division du travail ;

— l'association prend corps au travers de l'organisation capitaliste du travail, fondamentalement oppressive, et qui possède à la fois un effet d'unification et un effet de mise en opposition des travailleurs entre eux.

Autant d'objectifs de lutte et de transformation, donc. La société communiste, dit Marx, doit être une communauté d'hommes libres et associés. Il ne s'agit pas seulement de l'association dans le travail, telle qu'objectivement elle est posée par le contenu même des forces productives contemporaines, mais de l'affirmation, consciente et volontaire, par une série d'actes pratiques, de *l'association comme caractère essentiel du nouveau mode de rapport de l'individu à la communauté*, donc de l'appropriation réelle en tant qu'elle est médiatisée par ce rapport, et qui dépasse d'ailleurs largement la simple production, qui touche à l'ensemble de l'activité sociale.

Le principe de l'association, pris dans cette perspective, est un principe « à double face » puisqu'en lui se condensent à la fois l'attitude sociale que les hommes, entre eux, posent comme réglant désormais leur rapport à la propriété des conditions de la production et le mode concret, en transformation, du travail se réalisant sur la base de la prise en charge par les travailleurs eux-mêmes de leur coopération.

Cette association suppose des hommes *libres*. Mais là encore ce caractère n'a rien d'immédiat. La liberté n'est pas seulement liberté vis-à-vis de l'esclavage salarié. Ou plus exactement, pour que cette liberté se réalise pleinement, pour que l'individu puisse se poser comme libre dans son rapport

19 Voir mon article dans la revue *Issues*, n° 5, p. 130

à la communauté, encore faut-il qu'il cesse, comme producteur, d'être dominé par les conditions de production et leur mouvement général.

La situation d'hommes libres commence à être réalisée *lorsqu'ils agissent consciemment sur la détermination de leur devenir, imposent d'eux-mêmes le vouloir du changement de la « constitution sociale »* (Engels). La liberté trouve donc sa racine dans un rapport actif nouveau, historiquement possible, de l'homme avec la nature (avec ce qu'on appelle en général la nature comme avec sa propre « nature »), où les idées et représentations peuvent agir de façon réellement créatrice sur les rapports en train de changer.

Mais, en même temps, une telle liberté ne peut s'épanouir qu'au travers d'une transformation profonde du mode d'appropriation, qu'au travers du mouvement d'abolition de tout ce qui, dans la propriété capitaliste, et son héritage en termes de pratiques sociales, tend à perpétuer le salariat, l'enfermement de l'individu au sein d'une condition qui le domine et le fixe.

Rapport dialectique donc entre une transformation du *mode d'appropriation* telle qu'elle permette d'établir, au sens fort, la propriété individuelle au sein de la propriété sociale et une transformation du *mode concret de production* telle qu'elle permette l'essor de toutes les facultés humaines, sans mesure préalablement fixée, sans autre présupposé que le développement historique antérieur.

Tout cela est très abstrait, je le reconnais.

Dernière proposition, de cet accompagnement de Marx et d'Engels : *le procès d'appropriation sociale peut être défini comme l'émergence de la relation active au sein de laquelle les individus libres et associés font leurs les conditions générales de la production, et posent, dès lors, comme finalité de l'activité de la société, leur propre développement comme êtres pris dans l'incessante création de leur devenir.*

A Lénine, donc !

II. Notes, à partir de Lénine, sur le rapport organisation/appropriation

On ne peut pas aujourd'hui traiter de l'appropriation sociale sans tenir compte de l'apport théorique de Lénine,

apport issu à la fois de sa réflexion continue sur le marxisme, sur le caractère et la portée universels des transformations à opérer et des tâches immédiates posées par la pratique de la révolution russe.

1. *Le nouvel État, les soviets*

La réflexion de Lénine est tout entière appuyée sur la formation d'un État nouveau, ou plus exactement sur la formation de rapports politiques nouveaux qui *conditionnent* la transformation révolutionnaire de la société.

Peu de temps avant la prise du pouvoir, à ceux qui lui opposent l'argument : « le prolétariat ne pourra pas assimiler la technique de l'appareil d'État », il réplique, en référence explicite à Marx :

> « Le prolétariat ne peut pas "s'emparer" de l'"appareil d'État" et "le faire fonctionner". Mais il peut briser tout ce qu'il y a d'oppresseur, de routinier, d'irrémédiablement bourgeois dans l'ancien appareil d'État et le remplacer par un nouvel appareil, *le sien*. Cet appareil, ce sont les soviets des députés ouvriers, soldats et paysans[20]. »

Que Lénine ne pense pas seulement à l'appareil tsariste, mais tout autant, sinon plus, à l'appareil des démocraties les plus avancées, mille citations pourraient ici le prouver.

Cela veut dire à la fois pour lui :

— que le prolétariat échouerait à vouloir faire fonctionner, à assimiler la technique d'un appareil qui lui est fondamentalement étranger, qui n'est pas « le sien », qu'il n'a pas créé ;

— qu'il se nierait lui-même, se ferait assimiler par cet appareil.

Ce n'est pas un problème de capacité, mais de nature. Sur le fond, cela pose la question cruciale du nouveau mode d'appropriation sociale de la production, et donc des *formes politiques adaptées*. La démarche théorique fondamentale n'est pas d'aller de l'État tel qu'il existe vers la conception de modalités nouvelles d'appropriation, elle est précisément l'inverse.

---

20 LÉNINE, *Œuvres choisies*, Editions de Moscou, t. II, p. 414

Seule cette démarche inverse, partant des contradictions de la base sociale et des aspirations se faisant jour dans les mouvements portés par elle, est susceptible d'offrir un point d'appui pour penser les relations avec l'appareil existant, qu'il s'agisse des compromis à passer et faire progresser au sein du capitalisme, ou, une fois « brisé ce qu'il y a d'irrémédiablement bourgeois » dans cet État, au processus de réappropriation de tout ce qui touche au mode d'organisation de la vie sociale.

Autrement dit : c'est du nouvel État qu'il faut considérer l'ancien, et donc la possibilité de se l'« assimiler ».

La raison d'être du nouvel État, des conseils (des soviets), tient dans le besoin d'auto-organisation qui surgit dès que la classe ouvrière, cherchant à s'organiser, rencontre le fonctionnement institutionnel des rapports politiques déjà constitués, en mesure la limite, touche du doigt le fait que les formes nouvelles de démocratie sont systématiquement refoulées, niées, par ces rapports.

C'est *une redéfinition* (fondamentalement instable en société capitaliste) *de l'approche politique,* en dehors de laquelle le problème des conseils perd tout sens et toute portée.

> « Car si, effectivement, le prolétariat et la démocratie révolutionnaire n'ont nullement besoin d'un nouvel appareil d'Etat, alors les soviets perdent leur raison d'être et perdent le droit d'exister[21]. »

Quels sont les caractères du nouvel appareil ? Pourquoi sa technique est-elle assimilable par la classe ouvrière, et plus largement par l'ensemble des classes opprimées ? Parce que les conseils sont *une force issue du peuple et qui n'est pas détachée de lui.*

Pour Lénine, le surgissement des conseils, généralement en période de crise politique, s'opère comme force organisée de masse au sein même de la lutte de classes. L'assimilation de la question de l'État apparaît comme *nécessité pratique* au sein de la lutte. Car il n'y a pas de « pur problème » d'organisation. Le fond de la question n'est pas autre que la transformation des rapports de production dominants (leur renversement) et le problème de la forme du pouvoir et de l'organisation de l'État n'est, de ce point de vue, que le point concret où commencent d'émerger les objectifs et rap-

21 *Ibid*, p 414

ports liés à l'appropriation sociale des moyens et de la finalité de la production.

Dès que la classe ouvrière, par nécessité et par conscience, dépasse la revendication économique et commence à concevoir sa lutte immédiate en rapport avec la transformation d'ensemble de la société, dès que, pour reprendre l'expression de Lukács, elle adopte « le point de vue de la totalité » et se pose comme sujet, bref, dès qu'elle doit se débrouiller par elle-même pour faire face aux questions posées par la direction de la société et la solution des problèmes de la crise, les tendances de fond à une forme nouvelle de démocratie resurgissent. Et c'est une forme qui, partant de l'initiative des masses, avec toute la richesse et la diversité de l'invention concrète, est naturellement assimilable par elles.

C'est un processus à la fois spontané et non spontané. Pour Lénine, les soviets sont principalement une création spontanée, mais spontanément ils régressent, soit par écrasement, soit par intégration dans l'appareil d'État bourgeois, faute de placer suffisamment haut leurs objectifs politiques.

Il définit ainsi les caractéristiques principales :

1. Cet appareil assure avec les masses, avec la majorité du peuple, un lien si étroit, si indissoluble, si facilement contrôlable et renouvelable que rien de semblable n'a existé dans l'ancien appareil d'État.

2. Cet appareil, en raison de son caractère électif et de la possibilité de modifier sa composition en permanence, au gré du peuple, sans formalités bureaucratiques, est beaucoup plus démocratique que les précédents ;

3. Il assure un lien solide avec les professions les plus diverses, en facilitant ainsi les réformes les plus diverses et les plus profondes, sans bureaucratie. C'est donc en même temps un facteur de lutte contre les corporatismes, d'édification et de consolidation de l'unité.

4. Il assure une forme d'organisation de l'avant-garde, c'est-à-dire de la partie la plus consciente des classes opprimées. C'est donc un appareil (ou, si l'on préfère, une forme de rapports politiques) au moyen duquel l'avant-garde peut élever et entraîner derrière soi *toute la masse énorme* de ces classes qui a été, jusqu'à présent, en dehors de la pratique de la vie politique. En ce sens, c'est aussi une forme par laquelle l'avant-garde commence à se nier elle-même et par

laquelle tous les privilèges — y compris le privilège de la conscience — sont combattus.

5. Il permet d'allier les avantages du parlementarisme avec ceux de la démocratie immédiate et directe, c'est-à-dire d'allier dans la personne des représentants élus du peuple, et en permanence contrôlés et révocables par lui, à la fois la fonction législative et l'exécution des lois.

> « C'est, par rapport au parlementarisme bourgeois, un pas en avant dans le développement de la démocratie qui a une portée universelle[22]. »

Lénine reviendra à de très nombreuses reprises sur ce dernier point. Il signifie qu'il n'existe plus de scission entre la fonction « qui décide » et celle « qui applique », et c'est là une condition essentielle du dépérissement de l'État.

Les représentants élus sont des parlementaires au sens où ils sont délégués pour représenter. Sur quoi se fonde la nécessité d'une représentation ? Sur le fait que la politique représente *encore* une activité *relativement* détachée de la pratique sociale ordinaire (de moins en moins) qui doit trouver une concrétisation formelle et unifiée (centralisée), au sein de ce qui n'est encore que le début du processus de constitution de la société « pour elle-même ».

Mais ces représentants ne doivent pas être des purs parlementaires. Ils doivent être eux-mêmes directement impliqués dans l'exécution, dans la mise en application.

Il est bien connu que Lénine appuie sa réflexion sur la critique de la démocratie bourgeoise. La démocratie représentative « pure » dépérit sous la forme où elle s'est historiquement constituée. Elle est dépassée par les nécessités de la lutte de classes : vis-à-vis des masses, son « extériorité » ; vis-à-vis du pouvoir capitaliste, son « inefficacité » et « l'excès de contrôle » qu'elle représente. Dans les deux cas, bien qu'avec une forme et un contenu opposés, elle exprime l'absence d'unité pratique nécessaire pour lier étroitement décision et exécution.

Du point de vue du capital, l'exécutif doit devenir l'organe central qui décide et fait exécuter, sans contrôle réel des masses et sans se laisser paralyser par les contradictions internes de la classe dominante.

Du point de vue de la classe ouvrière, la démocratie

22. *Ibid*, p 416

immédiate et directe doit devenir la forme déterminante, les masses doivent à la fois participer directement à la décision-exécution et contrôler l'action de leurs délégués. Lénine insiste d'ailleurs sur le fait que le rôle de l'avant-garde au sein des soviets, du nouveau pouvoir, ne se décrète pas : il doit être gagné en permanence par la pratique démocratique.

2. *L'initiative créatrice des masses*

Toute la réflexion de Lénine sur les conseils resterait encore formelle, « technique », si on ne la replaçait pas dans son analyse des nouveaux caractères de la période historique.

Il part pour cela de la distinction à opérer entre révolution bourgeoise et révolution prolétarienne[23]. On peut en relever les deux séries d'idées suivantes :

a) Toute révolution populaire (comme le dit Marx) suppose une mise en mouvement des masses laborieuses, mais dans les révolutions bourgeoises leur tâche principale consistait à accomplir un travail négatif, destructeur : abolir le régime féodal, la monarchie, les vestiges du Moyen Age. C'est la minorité bourgeoise qui s'est acquittée de la tâche créatrice centrale : l'organisation de la société nouvelle. Tâche relativement aisée car :

— les rapports bourgeois concrets s'étaient déjà développés de l'intérieur de la société féodale ;

— la résistance des masses exploitées était faible, parce qu'elles n'étaient pas encore collectivement organisées, et parce qu'elles ne pouvaient pas encore élaborer une véritable alternative constructrice ;

— la principale force organisatrice était la socialisation opérée par la valeur au travers du marché.

b) Avec la révolution socialiste, les problèmes se présentent de façon *qualitativement distincte.* Non seulement les rapports socialistes ne peuvent se développer, se constituer réellement de l'intérieur de la société bourgeoise, mais surtout la tâche principale que le prolétariat et les masses laborieuses avec lui doivent prendre en main est *un travail positif, créateur, que nulle autre force* — et en particulier

23. *Ibid*, p. 592 et 665

aucune force « spontanée » de l'économie — *ne peut réaliser à sa place.*

L'initiative créatrice des travailleurs est alors une question absolument incontournable, décisive, même si elle s'appuie sur les conditions objectives créées dans les formes les plus développées du capitalisme.

> « Une telle révolution ne peut être accomplie avec succès que si la majorité de la population elle-même, et avant tout la majorité des travailleurs, fait preuve d'une initiative créatrice historique[24]. »

La société socialiste est fondée sur la promotion d'*une forme historiquement nouvelle de socialisation :* l'initiative créatrice des masses, constitutive des nouveaux rapports au sein de la société.

Ce ne sont :

— ni le marché (fondamentalement)
— ni le plan (ou ce n'est le plan que comme « résumé » de cette initiative historique)

qui peuvent s'acquitter de cette tâche.

Sans cette initiative, prolongée, de longue durée, il n'existe aucune chance que « le système extrêmement complexe et délicat de nouveaux rapports d'organisation » puisse être édifié.

Cela conduit Lénine à réfléchir au dépérissement de la concurrence comme forme d'émulation, déjà nette sous l'impérialisme :

> « Sous un tel capitalisme, la concurrence signifie l'écrasement incroyablement féroce de l'esprit d'entreprise, de l'énergie, des initiatives hardies de la masse de la population, de son immense majorité, des quatre-vingt-dix-neuf pour cent des travailleurs[25]. »

Il ne s'agit pas dès lors de faire marcher la roue de l'histoire à l'envers, de réanimer la concurrence. Il s'agit tout au contraire de créer une forme nouvelle d'émulation, de déployer de façon massive les facultés et les talents de chaque travailleur, de libérer l'initiative.

> « Loin d'éteindre l'émulation, le socialisme crée au contraire pour la première fois la possibilité de la stimuler réellement sur une vaste échelle, d'une façon véritablement mas-

24. *Ibid*, p. 665
25. *Ibid*, p. 527

> sive, *d'ouvrir à la majorité des travailleurs un champ d'action* où ils pourraient faire leurs preuves, déployer leurs facultés, révéler leurs talents, qui sont une source intarissable et intacte dans le peuple, et que le capitalisme écrasait, étouffait, broyait par milliers et par millions[26] »

Cela signifie, sur le fond, *le début du passage du travail forcé au travail libre et associé comme événement capital dans l'histoire de l'humanité.*

Cette initiative historique doit alors se traduire par une multitude de faits pratiques, où chaque individu élargit son champ d'action, développe son autonomie, fait ses preuves, pour la société et pour lui-même. Chaque usine, chaque localité à prendre en main doit en fournir l'occasion. Des milliers de formes et de procédés concrets doivent alors être inventés. Chacun peut devenir un « organisateur-praticien », à condition de lutter contre tout poncif, toute tentative d'uniformiser par en haut. L'unité sur les points fondamentaux, essentiels, de la transformation sociale est assurée au contraire par la diversité dans les détails, les particularités locales, la façon d'aborder l'action.

Plus l'expérience générale sera variée, meilleure et plus riche elle sera ; et plus les progrès du socialisme seront sûrs et rapides, plus facilement la pratique — car elle seule peut le faire — élaborera les meilleurs procédés et moyens de transformation :

> *« La Commune de Paris a fourni un grand exemple d'initiative, d'indépendance, de liberté de mouvement, d'élan rigoureux parti d'en bas, le tout allié a un centralisme librement consenti, étranger à la routine*[27]. »

C'est à l'intérieur de cette analyse globale que Lénine non seulement pose la prise en main pratique des tâches d'organisation — c'est-à-dire donne à l'initiative un objet concret sur la portée duquel nous reviendrons —, mais développe sa conception des conseils. Précisément, tout se joue, dans son approche, sur la relation que les nouveaux rapports politiques doivent entretenir avec les tâches de transformation économique. Ou, pour dire les choses autrement, *sur la façon dont l'initiative historique des masses prend appui sur les nouvelles formes politiques pour amorcer la transformation des rapports de production* (comme processus de longue

26 *Ibid.*, p. 527
27 *Ibid.* p. 528

durée), donc amorcer concrètement le procès d'appropriation sociale.

C'est, dans sa conception, au sein des conseils (des soviets d'usine, de localité, etc.) que les masses commencent à s'initier à la gestion d'ensemble du développement social, posent les jalons d'une nouvelle discipline sociale, librement consentie, travaillent déjà à l'émergence des rapports communistes.

> « Ce n'est qu'au sein des soviets que la masse des exploités commence à s'initier, non dans les livres, mais à partir de sa propre expérience pratique, à l'édification socialiste, à la création d'une discipline sociale nouvelle, d'une libre association des travailleurs libres[28]. »

Mais cela suppose alors, et c'est le point décisif, que chaque individu soit conduit à participer aux tâches de direction des affaires publiques, que chaque travailleur soit conduit à consacrer une partie de son temps au travail productif et une autre aux tâches publiques. Cela suppose de développer « l'accession des travailleurs, l'accession des classes pauvres au travail quotidien de la gestion de l'État[29] ».

Parce que c'est la question qui lui semble cruciale, Lénine polémique contre les thèses et préjugés qui vont à l'encontre de cet apprentissage de masse de la gestion d'État.

Contre ceux qui mettent en avant l'incapacité des travailleurs, il affirme que, tout en sachant que le premier manœuvre et la première cuisinière venus ne sont pas, *sur-le-champ*, capables de participer à la gestion de l'État, la ligne de partage n'en reste pas moins d'exiger

> « que l'apprentissage en matière de gestion de l'État soit fait par les ouvriers conscients et les soldats, et que l'on commence sans tarder, c'est-à-dire qu'on *commence* sans tarder à faire participer à cet apprentissage *tous les travailleurs*, tous les citoyens pauvres[30] ».

Tout en reconnaissant qu'au départ seuls les ouvriers conscients peuvent assumer la direction, il fixe en même temps comme objectif d'amener « sans tarder » à la direction de l'État « les masses vraiment profondes d'ouvriers et d'opprimés ».

Précisément s'éclaire ici toute sa conception du système soviétique, de la nouvelle forme étatique que nous avons

28 LENINE, *Œuvres*, Paris-Moscou, t 31, p 191
29 LENINE, *Œuvres choisies*, t II, p 423
30 *Ibid*

décrite : l'initiation des *masses profondes* à la direction de l'État ne peut se réaliser en s'incorporant à un corps étranger, construit sur l'extériorité de ces masses vis-à-vis de la direction étatique.

Cela ne peut se faire qu'au travers d'une forme permettant à la direction de la transformation sociale d'ensemble d'être menée en liaison avec l'activité courante, quotidienne, de chaque individu. Et en relation étroite et permanente avec la tâche centrale (pour Lénine) de réorganisation de l'économie, dans laquelle l'initiative des masses doit se déployer immédiatement.

Certes, à ce stade, on peut se demander pourquoi Lénine ne définit le système des conseils que comme pouvoir et appareil d'État, pourquoi il ne reprend pas rigoureusement sa démarche de *L'État et la Révolution* permettant de concevoir les conseils à la fois comme une forme étatique et déjà non étatique, comme la forme de pouvoir d'État et en même temps comme condition de l'émergence du pouvoir social des « individus associés », refoulant progressivement la nécessité même d'un pouvoir d'État.

Néanmoins, ce n'est sans doute pas trop solliciter ses textes (ceux de 1917 et 1918 en particulier où il trace sa conception d'ensemble, avant que les événements ne contraignent à réviser, dans l'immédiat, les orientations pratiques, et à constater, en 1923, qu'un appareil vraiment neuf, qui mérite véritablement le nom d'appareil soviétique, « n'existe pour ainsi dire pas » ; c'est ici toute l'histoire concrète de cette période que j'ai volontairement laissée de côté pour ne retenir que les éléments théoriques généraux) que d'affirmer que cette perspective reste sous-jacente à sa démarche.

Les masses profondes à la direction de l'État, autrement dit, pour employer le langage actuel, les forces profondes de la société civile accaparant les problèmes de « l'État », c'est-à-dire de la direction de la transformation sociale contre les structures, rapports et forces qui lui résistent, c'est déjà une façon qu'a le pouvoir social, le pouvoir-coopération de la société reposant sur l'association de ses membres[31], d'absorber le pouvoir d'État.

Lénine définit parfaitement le fait que c'est là, pour lui, la clé du succès. Dans un passage formidable, il indique :

« Si, *en tous lieux*, on remet consciencieusement, hardi-

31 Voir mon article dans la revue *Issues*, n° 5, p. 131

ment, l'administration aux mains des prolétaires et des semi-prolétaires, cela suscitera dans les masses un si grand enthousiasme révolutionnaire dont l'histoire n'a pas d'exemple ; cela accroîtra dans de telles proportions les forces du peuple dans la lutte contre les fléaux que beaucoup de choses qui paraissent impossibles à nos forces restreintes, vieillies, bureaucratiques, deviendront réalisables pour les forces d'une masse de plusieurs millions *qui se mettra à travailler pour elle-même,* et non pas pour le capitaliste, pas pour le fils à papa, pas pour le fonctionnaire, pas sous la trique[32]. »

Travailler pour soi, créer son propre devenir, non pas au sens égoïste de l'individu borné par ses intérêts isolés, mais au sens de la création d'une société nous appartenant, création incessante, « sans bornes préalablement fixées », dit Marx, où l'individu peut pleinement se développer socialement, voilà la base de l'enthousiasme révolutionnaire, en remettant hardiment aux travailleurs l'administration, la direction et l'organisation de l'ensemble des affaires qui commandent leur devenir.

3. *Organisation et appropriation : portée et limites de l'analyse de Lénine*

Il nous est possible maintenant de cerner le thème central de ce chapitre, celui de l'appropriation sociale.

Lorsque Lénine définit concrètement les tâches économiques, il porte l'essentiel de son attention sur les problèmes d'organisation et de contrôle : la principale difficulté pour la révolution socialiste est de réaliser, à l'échelle nationale, l'inventaire et le contrôle le plus précis et le plus scrupuleux, le contrôle ouvrier de la production et de la répartition des produits. Sans les conseils, cette tâche serait insoluble.

> « Les soviets *décident* du travail d'organisation qui *permettra* au prolétariat de réaliser cette tâche de portée universelle[33]. »

Lénine revient, à de nombreuses reprises, sur ce point : réaliser l'expropriation des capitalistes est une tâche relativement simple si on la compare à celle beaucoup plus complexe et ardue qui consiste à créer les conditions dans les-

32 LÉNINE, *op. cit.*, p. 425
33 *Ibid.*, p. 417

quelles la bourgeoisie ne puisse ni exister ni se reformer à nouveau.

> « Il est évident que cette tâche est d'un ordre infiniment supérieur et qu'aussi longtemps qu'elle n'est pas accomplie il n'y a pas de socialisme[34]. »

Cette tâche infiniment supérieure, il l'a définie sous forme de deux étapes successives :

— *la première,* nous l'avons vu, consiste à organiser le contrôle le plus rigoureux, par le peuple tout entier, de la fabrication et de la répartition des produits (sur initiative dirigeante de la classe ouvrière) ;

— à partir de là, il est possible d'envisager *la seconde* condition matérielle, non moins importante, du socialisme : le passage à une productivité supérieure.

Pourquoi cette insistance sur les problèmes d'*organisation* ?

Il existe une raison conjoncturelle évidente : la situation de la Russie à ce moment, la désorganisation monstre de l'économie à laquelle il faut faire face. Pourtant, Lénine élargit sa réflexion : jusqu'à maintenant, la bourgeoisie, par sa position, sa pratique, son expérience, a pris en charge l'organisation de la vie économique, en s'appuyant sur les lois de son système de production et d'échange. Comment bouleverser cette situation ? En s'attaquant de front et sans tarder au travail d'organisation qui représente, en même temps, le point concret immédiat d'insertion du politique (partant du nouvel appareil des conseils) dans la base économique, le levier premier d'initiative de masse et de transformation et, en même temps, un enjeu essentiel de la lutte (qui organise ? qui contrôle ? au profit de qui ?).

Organiser, c'est à la fois initier au nouveau mode d'appropriation et mener la lutte de classes (« rendre toute résistance impossible »).

A ce point cependant, et malgré tout le poids des conjonctures historiques, on peut se demander s'il n'y a pas, chez Lénine, une certaine sous-estimation de la nécessité des transformations plus profondes à réaliser dans la base productive.

Lénine voit parfaitement qu'il faut tenir l'*encadrement,* les liens sociaux externes. Donc donner comme tâche la prise

34 *Ibid*, p. 668

en main de la socialisation, *sous cet angle*, par le nouveau pouvoir sur la base de la mise en mouvement des travailleurs et de la réappropriation des instruments fournis par le capitalisme moderne (organisation des monopoles, système bancaire, appareil de recensement et de statistique, etc.), dans un but, pour des objectifs qui, désormais, *appartiennent* aux travailleurs.

C'est une forme nouvelle de socialisation.

Mais cette forme nouvelle ne nécessite-t-elle pas, pour se consolider, son rapport à la libération *interne* des formes sociales de production, dans le fonctionnement même de la base productive ? Sinon, le mouvement a toutes chances d'être « repris » par la production, replié par les modes dominants de travail et l'extériorité (aliénation) qui subsiste des moyens et procédés de production, et donc des formes organisationnelles *immédiates* qui y correspondent (ainsi que les couches sociales et la division du travail correspondantes).

En fait, l'analyse de Lénine accuse ici une nette faiblesse : il va jusqu'au point où la prise en main de l'organisation entoure les procès de production, mais *ne trouve pas de point d'appui interne pour les transformer, se les approprier.*

Pourquoi ? On peut, certes, évacuer la question en affirmant que, dans un pays peu développé, la nécessité d'une accumulation importante en moyens matériels dicte des rapports qui reproduisent nécessairement ceux du capitalisme (en particulier la domination des machines sur le travail humain). Il ne m'intéresse pas ici de polémiquer avec cette conception du mouvement historique, mais de saisir la question théorique générale posée par la conception de Lénine, conception que celui-ci étend aux problèmes d'ensemble, universels, du socialisme.

A mon avis, la faiblesse théorique de Lénine correspond à sa reprise de la façon dont Engels pose les problèmes de la socialisation, et, à partir de là, conçoit le processus d'appropriation sociale.

Lénine voit bien l'importance des tâches d'organisation générale et de planification qui représentent une amorce de l'intervention consciente des masses, conditionnent tout processus nouveau d'appropriation et constituent déjà, de façon incontournable, une première modification des rapports de production. Mais il ne pousse pas plus loin sa réflexion : pour l'essentiel, la base productive, qui fonde la possibilité matérielle du socialisme, est déjà constituée par la grande

industrie capitaliste moderne, qu'il faut reprendre en hissant les travailleurs (en particulier grâce à un vaste programme de formation) au niveau des techniques les plus avancées.

Ce qui manque dans l'approche de Lénine, c'est :

— l'analyse des contradictions internes au procès de production capitaliste, permettant de *prendre appui* sur les tendances transformatrices que les formes développées de la base productive capitaliste ont sécrétées *dans la lutte contre* les rapports matériels et sociaux (et subjectifs) qui contiennent ces tendances. Il s'agit là, certes, d'un processus de longue durée mais qui, faute d'être lancé, laisse l'initiative créatrice, sur laquelle Lénine insiste, sans base et sans objet ;

— une critique encore plus *radicale* de l'appropriation capitaliste. Il est probable que Lénine reste influencé par l'interprétation dominante du marxisme à son époque, qui tend à confondre la forme privée et le caractère capitaliste de l'appropriation. S'il voit bien que l'appropriation privée des petits paysans tend à reproduire le capitalisme, par contre sa critique des secteurs de la grande industrie est moins acerbe. Pourtant, confronté aux difficultés pratiques, il verra bien, à l'époque de la N.E.P., la nécessité pour la classe ouvrière de *se replier* momentanément, en abandonnant l'objectif de direction concrète des unités de production, pour revenir à des formes de contrôle.

Certes, il peut paraître prétentieux de critiquer l'œuvre théorique de Lénine sur ces points, mais cela n'a de sens qu'à l'intérieur du formidable apport de cette œuvre, dont il faut bien remarquer qu'elle est aujourd'hui presque complètement ignorée, passée sous silence, rangée dans un placard...

En fait, il serait faux d'affirmer que Lénine a complètement ignoré ces questions : avec la capacité remarquable qu'il avait de ne passer à côté d'aucune des difficultés rencontrées, il s'est sans cesse heurté à la nécessité d'une transformation plus en profondeur. Cela apparaît avec netteté dans ses textes consacrés à la productivité. Si, d'un côté, il affirme avec netteté que la productivité du travail, sous le socialisme, doit être *quantitativement* supérieure, car c'est la condition de tout progrès dans la libération de l'homme, d'un autre côté il bute sur la définition *qualitative* de cette supériorité, et cela bien qu'il en pose le principe :

> « Le socialisme requiert une progression consciente et massive vers une productivité du travail supérieure à celle du

> capitalisme et sur la base des résultats atteints par celui-ci. Le socialisme doit réaliser cette progression *à sa manière*, par ses propres méthodes, disons-le d'une façon plus concrète : *par les méthodes soviétiques*[35]. »

En affirmant ce principe — une progression de la productivité du travail réalisée de façon nouvelle, par les méthodes soviétiques —, Lénine va nettement plus loin, est plus audacieux que la plupart des marxistes d'aujourd'hui. Mais, manifestement, il bute sur la caractérisation plus précise de ce mode nouveau.

Certainement, les textes les plus importants, ceux où Lénine avance le plus loin, sont ceux consacrés aux « samedis communistes ».

Charles Bettelheim[36] attire avec justesse l'attention sur ces textes, bien qu'en même temps il esquive, du fait de sa problématique générale, la question de la base matérielle des forces productives.

Les « samedis communistes » constituent une forme de travail volontaire de masse, généralement destinée à l'accomplissement rapide de certaines tâches productives. Le travail communiste, dit Lénine, est un travail *librement consenti*, en dehors de toutes normes et fourni sans attente de rémunération, sans rétribution convenue, le travail conditionné par l'habitude de travailler pour la communauté et *par le sentiment conscient* (devenu habitude) *de la nécessité de travailler au profit de la communauté.*

Or, précisément :

> « le communisme commence là où les simples ouvriers veillent avec abnégation, en venant à bout d'un rude labeur, sur l'augmentation de la productivité, sur chaque poud de blé, de charbon, de fer et des autres produits, qui ne sont pas distribués aux travailleurs personnellement, ni à leurs "proches", mais à leurs "parents éloignés", c'est-à-dire à l'ensemble de la société[37] ».

Si Lénine définit ici, de façon remarquablement avancée, et sur la base des conditions engendrées par la dynamique du mouvement révolutionnaire, le *nouveau rapport* que les ouvriers entretiennent *au travail social*, et qui détermine, par la nouvelle conscience en train de se créer, *une façon nou-*

35 *Ibid.*, p. 671

36. C. BETTELHEIM, *Les Luttes de classes en U.R.S.S.*, t. I, Seuil-Maspero, p. 174

37 LÉNINE, *Œuvres choisies*, t. 29, p. 431

velle d'aborder la production et son résultat, façon qui transforme qualitativement le mode de produire (ou plutôt : qui peut permettre de le transformer), la question reste posée d'assurer la permanence et la généralisation progressive de ce qui n'est encore que des « pousses », des « germes du nouveau ».

Or cette permanence et cette généralisation — qu'il faut, rappelons-le, mettre en relation avec la prise en charge de masse des tâches d'État — supposent que les producteurs (qui ne sont plus seulement des producteurs) s'approprient, fassent leurs les acquis les plus avancés de la science et des techniques, et de la base matérielle. Fassent leur, c'est-à-dire *développent une capacité critique vis-à-vis de ces acquis*, en permettant l'essor de toutes leurs potentialités mais aussi en les transformant afin de les soumettre aux nouveaux rapports qu'il s'agit de créer, de développer, d'élargir *contre* toute la pesanteur des rapports capitalistes et des structures matérielles existantes.

Seule une approche des contradictions du procès de production peut permettre de penser cette action. La conscience sociale elle-même, le « sentiment conscient » dont parle Lénine, risque, au lieu de se développer, de reculer, et avec elle l'initiative créatrice des individus, si les contraintes matérialisées dans le système productif, tel que le capitalisme le forme, ne commencent pas d'être levées, en prenant fermement appui sur les possibilités historiquement nouvelles qu'offre ce même système productif et le travailleur collectif qu'il a produit.

De ce point de vue, la dialectique conscience sociale - organisation et transformation de la production, dialectique qui peut prendre corps, pratiquement, grâce à la mobilisation des masses, est au cœur du changement social, en représente la condition essentielle (bien que ce changement soit lui-même plus vaste).

C'est en tout cas ce qui ressort, de façon la plus nette, de l'approche théorique de Lénine.

III. Et l'appropriation sociale aujourd'hui ?

Oui, il serait fou de vouloir, à soi seul et en quelques pages, traiter d'un tel sujet ! Aussi, au lieu d'opérer de vagues esquisses, voici quelques pistes de recherche.

1. *Immédiateté et profondeur de la crise*

Il faut tenter de comprendre comment dans une situation de crise, où les conditions d'existence deviennent incertitude et angoisse, où remontent les actes de défense les plus immédiats, les plus élémentaires, sont portées les exigences et aspirations d'une autre société.

Nul aspect n'est détachable. La réalité ne se manifeste jamais comme « état pur ».

La théorie, en sciences sociales, subit d'étranges distorsions.

Il est devenu de bon ton de rejeter tout ce qui pourrait apparaître comme théorie fondamentale, abstraction touchant à un niveau suffisamment essentiel de la structure de la société pour ne pas être étouffée par « ce qui s'est modifié ». Loin les anciens, le monde a changé, que le présent nous accapare ! Il n'est pas douteux, par exemple, que la grande majorité des chercheurs, plus que pour le malheureux concept d'appropriation sociale, manifestera son intérêt à mettre à jour la dernière modification concrète nouvelle, permettant d'affirmer : « Voici ce qui bouge, ce qu'il est important d'avoir vu ! »

Mais, d'un autre côté, les analyses concrètes sont souvent d'un curieux dogmatisme : tout l'art, semble-t-il, serait dans la révélation d'un caractère, conduisant et ordonnant à lui seul tous les faits empiriques, dans une sorte de « catégorisation » du concret au sein de laquelle tout ce que l'on a vu semble, logiquement, prendre place.

Ni théorie ni simple description : quelque chose dans quoi, confronté à la diversité de la réalité, il est difficile de se retrouver car cette catégorisation possède de redoutables pouvoirs d'appauvrissement, malgré les repères qu'elle procure.

De la classe ouvrière, ainsi, ont été retenues des « figures » historiques. Ainsi, soudain, tout s'organise et s'éclaire, tout s'emboîte dans le dispositif qui, pour une période donnée, résume l'ensemble de la situation. Plus d'ailleurs comme *état* de classe supposé que comme prise en compte de la lutte des classes, de son histoire concrète, de ses contradictions, de ses multiples formes d'expression.

> « Passage de l'ouvrier de métier, préfordiste, avec ses syndicats, sa maîtrise du temps de production, à l'ouvrier-masse moderne, déqualifié, exproprié de tout savoir. »

Quel intérêt de telles affirmations présentent-elles ?

A mon avis, la démarche théorique ne consiste pas à réduire les contradictions, pour ne plus retenir que l'élément qui soulage notre esprit et fait principe d'ordre, en rejetant tout ce qui n'apparaît pas nous convenir et coïncider avec ce principe.

Même chose en politique.

La démarche théorique consiste à reconnaître l'ensemble des contradictions, à dégager les principes essentiels de leur mouvement combiné, à examiner comment la tendance historique majeure, dans une société donnée, se manifeste au sein de toutes les conditions concrètes qui la portent et la nient, la reconnaissent et l'excluent. Il faut être à la fois *très théorique* et *très concret*.

L'analyse réelle des contradictions — et non leur réduction — est décisive. Car ce n'est qu'en partant d'elle qu'il est possible de saisir, dans une conjoncture donnée, quel point d'appui concret il faut prendre pour agir dans le sens de la transformation de la société, ce qui, au milieu des difficultés, de la crise, de l'omniprésence du quotidien, est *déjà accessible,* prêt à basculer.

Et tout aussi décisif, pour cela, la capacité de voir *comment l'essentiel est dans l'immédiat*, non en se payant de phrases, mais en comprenant, au sens fort, une situation.

Ici commencent les difficultés... Mais il est possible et nécessaire d'avancer dans cette direction.

Par exemple : comme la classe ouvrière est placée devant la tâche d'une transformation consciente de la société, étant donné que, comme le disait déjà Engels (comment le dire mieux),

> « là où il s'agit d'une transformation complète de l'organisation de la société, il faut que les masses elles-mêmes y coopèrent, qu'elles aient déjà compris elles-mêmes de quoi il s'agit, pour quoi elles interviennent (avec leur corps et avec leur vie)[38] »,

il faut que surgisse, dans sa conscience, la contradiction entre l'intérêt immédiat et la transformation, entre le moment isolé et le mouvement d'ensemble. Il est indéniable que le moment isolé dans le processus, la situation concrète avec ses exigences concrètes restent soumis à la structure de

38 ENGELS, dans la préface des *Luttes de classes en France* de K. MARX, Editions sociales, p. 31

la société capitaliste. En même temps, ils représentent le point de départ réel. En s'incorporant, par des initiatives multiformes qui mettent en mouvement les travailleurs dans toute leur dimension personnelle au sein de la « force sociale » qu'ils représentent, à la vision d'ensemble du processus, en se reliant à ce qu'il faut réaliser (pour en sortir !), ce moment isolé et cette situation renvoient concrètement et consciemment au-delà de la société capitaliste.

Le progrès à réaliser, sur le plan théorique, est de bien comprendre que cela ne peut être simple affaire d'idée, d'une relation simplement « imaginée » entre action immédiate et but final. Cette contradiction et cette exigence passent dans le contenu *immédiat* des objectifs, dans l'intervention « avec le corps et la vie », dans le mode d'organisation de l'action, dans sa portée et son issue pratiques. Et dans la façon de saisir, dans sa « double » épaisseur, une situation concrète.

Bien entendu, affirmer « il faut que » suppose déjà l'action de l'ensemble des déterminations qui mettent cette exigence à l'ordre du jour, en pose déjà les fondements. Il est évident (quoique les analyses théoriques soient rares sur ce point) que la grande majorité des ouvriers, dans la société actuelle, se confrontent à cette tension, vivent la contradiction entre défense immédiate et envie de rompre le cercle au sein duquel ils sont inscrits.

Ce n'est pas le pourquoi ni l'existence de cette spontanéité qui posent problème. C'est la compréhension des enjeux concrets où passe le rapport entre l'avancée des formes de représentation du social, avec l'ensemble des oppositions et des dissonances qui la constitue, *et* les modes de transformation pratique de la réalité immédiate qui permettent d'accrocher cette avancée.

Et cela suppose, à mon avis, entre autres choses, une percée théorique sur la signification actuelle du processus d'appropriation sociale. Dans tout conflit de classes, aujourd'hui, il existe nécessairement une riposte pour défendre la situation remise en cause, mais aussi, pour tenir le conflit, l'obligation de s'approprier — jusqu'à un certain point — les déterminations de cette situation, donc de devenir *sujet du rapport,* et c'est déjà un point d'appui pour concevoir que ce rapport de classes et cette situation objective peuvent être transformés, c'est déjà un premier pas au-delà de la conservation de l'acquis.

Cette obligation peut très bien ne pas être remplie : plus l'enjeu s'élève, dans une période historique de crise, *plus les*

risques d'éclatement des liens sociaux, et de la conscience sociale, sont grands. C'est l'envers de la médaille. Encore faut-il comprendre à la fois :

— que cette obligation naît dans le rapport, qu'elle n'est pas un simple présupposé volontariste, mais quelque chose qui a réalité ;

— que la capacité d'appropriation individuelle et collective d'une situation peut être trouvée à la fois dans le rapport vécu immédiat mais aussi dans tout ce qui, aujourd'hui, forme socialement l'individu, c'est-à-dire le confronte au mouvement d'ensemble de la société, mouvement qui est, en définitive, la clé de toute situation limitée ;

— qu'il se produit actuellement, même en négatif, c'est-à-dire sous les formes de son contraire, *un progrès qualitatif dans le contenu de la socialisation,* au sens d'une implication individuelle directe dans l'assimilation de l'ensemble de l'activité sociale, et, partant, dans la possibilité de la transformer, progrès qui se révèle dans l'exigence de l'autonomie, d'un rapport nouveau de l'individu au collectif et à la société. Et dans le recul des formes organisées qui ne permettent pas à ce rapport de prendre corps, ainsi, à défaut, que dans les « solutions » de repli et de fuite qui détruisent ce progrès.

Tout cela doit être analysé.

L'appropriation sociale (comme procès amorcé au sein de la lutte de classes actuelle) trouve, en définitive, son fondement, sa possibilité, dans le développement de l'individualité sociale, c'est-à-dire, pour reprendre l'expression d'une grande philosophe contemporaine, dans l'*individuation sociale.*

A partir des modifications profondes qui affectent la base productive et le mode d'insertion dans la société, mais aussi au sein des formes collectives de lutte et des objectifs qui doivent permettre à la « pousse » de grandir (aussi rapidement que les pousses de bambou dans l'été tropical !).

2. *Crise du rapport de production et appropriation*

Dans une large mesure, la nécessité de maîtriser la tension entre présent et devenir resterait vide de contenu si on ne la reliait pas à la crise profonde qui affecte, actuellement, le rapport de production capitaliste.

Cet axe de recherche est absolument central. Juste quelques hypothèses pour illustrer sa signification.

Il me semble que nous sommes dans une étape de transformation de la technologie et du travail similaire dans son ampleur à ce qu'a été la mécanisation, mais d'une portée beaucoup plus aiguë. L'automatisation opère un déplacement du rôle de l'homme vis-à-vis du procès de travail qui *radicalise les choix,* qui laisse une marge d'adaptation et de compromis beaucoup plus étroite que celle qui s'est constituée autour de la mécanisation, et cela aussi bien pour la classe ouvrière que pour le capital.

Sans pouvoir justifier ici de cette analyse, l'essor, nécessairement inégal et contradictoire, de l'automatisation dans la base industrielle offre au capital la double possibilité de réaliser une utilisation intensive combinée du capital-matériel et de la force de travail et d'essayer de franchir un nouveau cap dans la productivité du travail social. Mais elle implique un déplacement du contenu du travail vers la gestion technique et économique de la production. Ce n'est pas ici un simple problème de « fonctions » (commande, contrôle, surveillance, etc.), mais de rapport entretenu par le travailleur avec le contenu de l'activité sur laquelle il intervient. L'hypothèse ici est que la classe ouvrière doit intérioriser, de façon particulièrement contradictoire, le rapport social capitaliste et le conflit de classes dans des conditions où *elle doit assurer une prise en charge — même limitée — de la gestion immédiate du procès de production et, à travers elle, de la relation au travail social qui s'y trouve impliquée.* La tension qui en résulte est très aiguë, et la « marge de manœuvre » limitée, dans la mesure où c'est en même temps dans la gestion de l'appropriation capitaliste du travail vivant que la classe ouvrière se trouve placée, avec des contraintes particulièrement fortes. Autrement dit, d'un côté apparaît un mouvement qui tend à faire enregistrer un progrès inédit dans le contenu de la socialisation à partir de l'intelligence que les opérateurs doivent acquérir du rapport du procès de production donné, dont ils assument la responsabilité immédiate, au travail social d'ensemble. Ce progrès nécessite à la fois un véritable bond dans la qualification et dans le contenu interne de la coopération. C'est que, parallèlement, l'assimilation et la matérialisation des principes de la coopération dans le système de machines automatisé franchit un cap lorsque le traitement matériel automatique de l'information absorbe des fonctions intellectuelles directement liées à l'établissement des liens sociaux

entre phénomènes, de sorte que le caractère coopératif devient directement présent, que c'est à lui qu'en réalité l'opérateur s'adresse lorsqu'il travaille avec ordinateur. A ce point peut être reconçu et remodelé le système des forces matérielles en en faisant un agent à la fois autonome et apte à soutenir la nouvelle forme d'association consciente et libre des producteurs entre eux, en faisant de la production une coopération entre plusieurs groupes de travailleurs, commandant un système de forces productives mis continuellement en relation « de dialogue » avec l'élément humain sur le sens et la finalité des combinaisons sociales activées par l'appareil automatisé.

D'un autre côté, ce sont toutes les lois et tendances immanentes au capital qui se trouvent « renvoyées » à l'ouvrier, avec la force de l'immédiateté du contenu même de son travail.

D'où la possibilité de mouvements de rejet très forts ou de « désimplication » vis-à-vis du travail qui, dans la mesure où l'automatisation ne fait que condenser technologiquement des tendances et contraintes qui traversent l'ensemble de la base productive, peuvent se diffuser de façon large.

Pour le capital, la marge est tout aussi étroite et l'enjeu difficile.

Outre que la réalité analysée est beaucoup plus complexe et contradictoire que la simple mise en application d'un objectif de redivision du travail (laissant à l'ouvrier-opérateur une simple fonction-réflexe de surveillance), le capital a toujours pour finalité essentielle l'appropriation du travail d'autrui (et non du travailleur lui-même) en tant que ce travail est productif de valeur et se trouve inséré dans le procès de travail immédiat, ce qui pose un double problème :

— de contenu actuel de l'implication nécessaire du travail ouvrier, dont la marginalisation, quantitative et qualitative, peut provoquer une détérioration très brutale des conditions de mise en valeur du capital (et du procès de travail) ;

— et surtout, sous l'angle qui nous intéresse ici, de reproduction de l'appropriation capitaliste dans la mesure où, si la classe ouvrière réalise la production et, à travers elle, la propriété capitaliste réelle, ce ne peut être qu'en la faisant empiéter sur le contenu même de la propriété, en l'appelant à un déplacement du travail qui, aussi limité soit-il par la redivision, pose et posera de plus en plus de questions sur le maintien de la séparation vis-à-vis des moyens de production et du produit.

Il n'existe aucune linéarité dans le développement possible de ces contradictions. La classe ouvrière peut être battue, à la fois sur le processus de redivision du travail et sur l'enfermement dans une lutte qui essaierait de concilier les revendications immédiates avec l'acceptation, de fait, des lois immanentes du capitalisme, renvoyées au travers des thèmes de la compétitivité et de l'efficacité productive du capital, donc en adoptant la « pente de plus grande facilité » qui consiste, tout en étant portée sur un terrain nouveau, de signification supérieure, à accepter les règles et rapports que le capital impose (et propose).

Mais la classe ouvrière a aussi une opportunité inédite d'avancée, en s'appuyant sur les contradictions et tensions suscitées par les mouvements actuels, et en hissant ses exigences et objectifs sur le contenu « à découvert » de l'appropriation de l'activité sociale. Et, à travers elle, sur un nouveau mode de rapport aux forces productives matérielles, qui permette de les maîtriser, les économiser, les faire agir « en coopération » avec l'intervention humaine, *qui en fasse le prolongement productif de l'activité associatrice d'ensemble.* L'informatique, et ses développements vers une intégration immédiate gestion-organisation-fabrication, est un vecteur particulièrement sensible du conflit entre appropriation capitaliste et socialisation, qui peut révéler, à partir des luttes sur la compréhension et la finalité des systèmes, des exigences d'appropriation nouvelle portées à un niveau nécessairement élevé.

Tout semble se dessiner aujourd'hui comme si, dans la crise, la lutte de classes devait *franchir un cap,* bien que, parallèlement, le niveau même de l'enjeu puisse provoquer des retours en arrière, des retranchements et des reculs. Comme le disait Engels, il faut que les masses comprennent « de quoi il s'agit », qu'elles apprennent le sens de la nécessité « d'une transformation complète de l'organisation de la société », et trouvent les formes correspondantes.

3. *Les remodelages actuels des formes de l'appropriation capitaliste et ses retours*

La grande bourgeoisie ne reste pas sans agir sur les formes de l'appropriation capitaliste.

En premier lieu, pour imposer ses objectifs économiques, sa tentative de redressement des conditions de mise en

valeur, elle a pris l'initiative de remettre en cause l'ensemble du système de rapports politiques immédiats relativement stabilisés, au sein des unités de production.

Ces rapports sont des formes de compromis, de « rapports de forces », comme on dit, mais aussi de délimitation des champs d'intervention réciproque, qui avaient permis à la classe ouvrière, implicitement et explicitement, de garder un « territoire » et une marge d'autonomie dans l'organisation du travail et du mode de vie. La remise en cause actuelle, par sa brutalité, tend à détruire l'ensemble de la base de relative stabilisation, sans recréer autre chose, pour la classe ouvrière, qu'une reprise en main à la fois souple et très contraignante, jouant sur l'individualisation et sur l'incertitude, l'inquiétude des travailleurs, avec et dans des formes d'inscription organisées d'« en haut » (au travers de l'encadrement) au sein des rapport sociaux immédiats.

Cette attaque produit des effets contradictoires, qui sont loin d'être aussi facilement maîtrisés par le capital qu'on pourrait l'imaginer. En effet, elle est en train de forcer la classe ouvrière, dans sa « masse profonde », à trouver des formes de mobilisation et des objectifs d'action qui, nécessairement, dépassent dans leur radicalité les formes précédentes. Je veux dire par là que la classe ouvrière doit produire des formes nouvelles qui, d'un côté, se réapproprient, en fonction des conditions nouvelles, le fonctionnement structuré acquis de la période précédente et, d'un autre, permettent une mobilisation active permanente, apte à répondre à l'attaque et à trouver, au sein des travailleurs, une unité beaucoup plus consciente et solide que celle qui se trouvait implicitement donnée derrière les seuls modes de représentation Cela fait question, à la fois dans la « mise à jour » et la démocratisation des structures syndicales et dans les formes de démocratie directe de masse, peu ou mal stabilisées, qui expriment l'impératif d'une *implication* très forte de tous les travailleurs dans la mobilisation et dans la transformation.

Il existe là un nœud de tensions, de contradictions, que la grande bourgeoisie a pris l'initiative de susciter pour resserrer le contenu de l'appropriation capitaliste et porter un coup aux formes organisées qui permettent à la conscience de classe de prendre corps et de devenir action. Mais qui ouvre, dans un champ de rapports déstabilisés, la possibilité, pour des aspirations profondes, de se développer face aux nécessités immédiates de maintien et de reconstitution de l'action collective ouvrière (pour ne parler que d'elle), avec

cependant un niveau nécessaire d'intervention sur le contenu des questions (comme la technologie, l'organisation du travail et les conditions d'emploi) qui représente tout l'inverse d'un pur « culte de la spontanéité ».

On retrouve ici, par un autre biais, la question de l'appropriation sociale !

En second lieu, la grande bourgeoisie modifie la forme de l'appropriation capitaliste en jouant sur la décentralisation de certains aspects de la gestion, et l'éclatement des procès de travail, avec la réduction de taille des établissements, la filialisation, le recours massif à la sous-traitance et à l'intérim, le développement de formes nouvelles d'artisanat... jusqu'au redéveloppement du travail à domicile.

Cet éclatement trouve des possibilités nouvelles dans les moyens techniques offerts par l'informatique et la télématique, ainsi que dans les réorganisations des structures internes aux groupes. *Au total, l'appropriation réelle par le capital peut se trouver à la fois distancée et plus étroitement présente dans le contrôle resserré des procès de production immédiats.*

Ce contrôle « à distance », jouant, à travers les éclatements juridiques, sur la réactivation des relations marchandes axées sur le produit (en occultant l'unité immédiatement sociale du travail et en réifiant au maximum les rapports sociaux), peut être efficace pour diviser et placer les luttes à distance de la direction réelle du procès d'appropriation.

Il peut — et c'est son objectif — rendre particulièrement difficile aux travailleurs la perception de la réalité et du mouvement d'ensemble au sein duquel ils sont inscrits, donc pousser à accentuer les réactions de corporatisme.

Mais il existe là aussi des éléments contradictoires qui partent du caractère « à double détente » des aspects de gestion immédiate que le capital décentralise, dans la mesure où le niveau de socialisation actuel ne permet pas une réactivation à l'état pur, et sans conscience de son caractère formel, de « l'autonomie de gestion » — qu'elle soit de l'entreprise sous-traitante, de la boîte d'artisan ou même de l'établissement d'un groupe élevé au rang de « centre de profit autonome » —, de sorte que le contact avec cette décentralisation peut faire retour sous forme *de questions et d'exigences plus élevées* qu'auparavant de la part des travailleurs, confrontés qu'ils sont à des contraintes rapprochées d'eux et sur lesquelles ils chercheront à agir.

De plus, l'éclatement des collectivités de travail peut conduire certaines couches de travailleurs à la nécessité de prendre en main eux-mêmes leur action, à s'éveiller à la nécessité de l'action par eux-mêmes, et donc, en prenant davantage corps comme sujet, à provoquer des phénomènes d'unification active avec les travailleurs placés en situation différente.

Tout cela est en mouvement, le positif et le négatif se bousculent l'un l'autre en permanence. Comment pourrait-il en être autrement ?

Dans toutes ces contradictions se dessinent les premiers contours d'une reconstitution possible de la réalité sociale, abordée sous l'angle de la transformation.

Ainsi l'appropriation sociale commence à prendre vie, à forcer son existence possible.

Mon objectif n'était pas ici d'opérer une véritable analyse, mais d'illustrer, par touches successives, ce que pourraient être des axes de réflexion et de recherche.

Au fond, prendre en compte l'analyse de l'appropriation sociale, c'est se rappeler que dans la société actuelle n'existent pas que le capital, sa politique, ses objectifs, ses initiatives, etc., qu'il existe autre chose, à quoi il répond et qui lui répond et lui affirme : une société nouvelle est en gestation. C'est difficile, mais c'est.

Paris, 9 février 1981

Table

Avertissement 4
Introduction 5

1. SOCIALISATION ET SALARIAT 7

I. Les énoncés de la crise du marxisme 8

1. *Principaux énoncés de la crise du marxisme comme rapport à l'analyse de la société et aux pratiques sociales* 9
2. *Quelles incohérences de la théorie marxiste de la valeur ?* 11
3. *L'effacement du rôle de la classe ouvrière* . . 17
4. *Ni valeur ni classe ouvrière ! De quel échec Marx serait-il coupable ou la question de la socialisation* 18

II. Le premier volet de l'alternative : monnaie, pouvoir, salariat et socialisation 20

1. *Monnaie, salariat et socialisation* 20
2. *Pouvoir, État, salariat et socialisation* 26

III. Deuxième volet de l'alternative : théories de la régulation et socialisation 29

1. *La régulation comme principe de socialisation*

par le haut ou de la théorie de la régulation à la théorie des besoins 30
2. *Régulation et rapport salarial comme principe de socialisation* 35

IV. Socialisation et critique de l'économie politique 44
1. *Une double déclaration de séparation* 46
2. *Le procès de socialisation comme « expression » du mouvement social* 50

2. SALARIAT, SOCIALISATION ET DIVISION INTERNATIONALE DU TRAVAIL 53

I. Problèmes méthodologiques de l'analyse de la division internationale du travail conduite en termes de « cohérence et hiérarchie des systèmes productifs » 56
1. *Première limite : une vision mécaniciste et absolutiste de la D.I.T.* 59
2. *Deuxième limite : le retour insidieux à la réification du capital* 60
3. *Troisième limite : un seul procès de travail, le procès de travail industriel* 61

II. Extension des rapports salariaux et division internationale du travail 62
1. *Les nouvelles contradictions internationales en 1980* 62
2. *Crise des rapports intersectionnels, sociétés salariales et division internationale du travail* 65
3. *Crise du procès de travail et division internationale du travail* 71

3. ÉCONOMIE DE CRÉDIT ET SOCIALISATION 75

I. Circulation marchande, valeur, prix et monnaie-marchandise 78
II. Circulation capitaliste et monnaie de crédit 81

4. AGRICULTURE ET SOCIALISATION 86

I. Une fausse route : agriculture, rente et répartition 87

1. *Karl Kautsky et l'ouverture de « la question agraire »* 88
2. *La permanence de « la question agraire » depuis Kautsky* 98

II. Pour une autre problématique de l'agriculture . 110

1. *Agriculture et économie de crédit* 110
2. *L'irréductibilité du procès de travail agricole* 114

5. CRISE, « INDUSTRIALISATION » DU TIERS MONDE ET SOCIALISATION 119

I. Critique de la théorie de la semi-industrialisation 119

II. Crise, dérive et nouvel assujettissement du tiers monde 136

1. *Monté de la crise et échec du redéploiement (1960-1973)* 140
2. *Crise et nouvelles stratégies du capital depuis 1973* 141

6. AXES DE RÉFLEXION SUR L'APPROPRIATION SOCIALE 144

I. Notes sur Marx, Engels et l'appropriation 145

1. *Retour sur le procès de séparation* 146
2. *Retour sur le concept de propriété* 149
3. *Deux mots sur la propriété capitaliste* 152
4. *Première approche de l'appropriation sociale : portée et contradictions de l'analyse d'Engels* 154
5. *Deuxième approche de l'appropriation sociale : la question de la coopération* 159
6. *Derniers mots : à propos du travail libre et associé* 161

II. Notes, à partir de Lénine, sur le rapport organisation/appropriation 163

1. *Le nouvel État, les soviets* 164
2. *L'initiative créatrice des masses* 168
3. *Organisation et appropriation : portée et limites de l'analyse de Lénine* 173

III. Et l'appropriation sociale aujourd'hui ? 178

1. *Immédiateté et profondeur de la crise* 179
2. *Crise du rapport de production et appropriation* 182
3. *Les remodelages actuels des formes de l'appropriation capitaliste et ses retours* 185

ACHEVE D'IMPRIMER
EN SEPTEMBRE 1981 SUR LES PRESSES DE
L'IMPRIMERIE CH. CORLET, 22-26, RUE
DE VIRE, A 14110 CONDE-SUR-NOIREAU
DEPÔT LÉGAL 3e TRIMESTRE 1981

N° D'IMPRIMEUR 7253
PREMIER TIRAGE 3 300 EXEMPLAIRES
ISBN 2-7071-1242-9

De la socialisation

par
Christian Palloix et Philippe Zarifian

Crise de la société, crise du marxisme : deux constats qui font aujourd'hui figure d'idées reçues. Dans ce livre, le quinzième de la collection « Intervention en économie politique », les auteurs proposent une approche différente — liant les phénomènes de socialisation et salariat — qui tente de rompre avec la tendance au fractionnement, au cloisonnement des faits, des hommes, de l'histoire, qui prévaut trop souvent chez les théoriciens marxistes. D'où une critique de l'analyse de la régulation, du (des) courant(s) « crise de marxisme ».

Sont présentés ensuite les enjeux concrets et théoriques de l'approche esquissée : extension du salariat dans les pays du tiers monde : apparition d'une économie de crédit international ; démystification du processus d'industrialisation de l'agriculture ; essai d'explication, à partir de la crise du fordisme, des échecs et des faiblesses de l'industrialisation du tiers monde, « vitrine » de la crise industrielle et salariale du capitalisme. Enfin, Philippe Zarifian recherche les conditions — politiques et économiques — qui permettraient d'éviter une « socialisation par le haut » : comment les travailleurs eux-mêmes peuvent-ils reconquérir l'appareil de production, se le réapproprier, à partir de nouvelles pratiques sociales ?

Des questions décisives pour imaginer une « sortie de crise » dans un système socialiste, qui ne répète ni l'échec des pays de l'Est ni celui de certains pays progressistes du tiers monde.

INTERVENTION EN ÉCONOMIE POLITIQUE
Collection dirigée par Carlo Benetti, Suzanne de Brunhoff, Jean Cartelier et Christian Palloix

FRANÇOIS MASPERO ÉDITEUR, 1, PLACE PAUL-PAINLEVÉ, 75005 PARIS

Imprimerie Ch. CORLET

ISBN 2-7071-1242-9